



Champagne-Saint-Hilaire au fil des saisons



Bulletin Municipal N°31

Vous vous sentez seul, déprimé ou angoissé, vous vivez un moment difficile (deuil, divorce, maladie...), vous rencontrez des difficultés dans votre couple ou votre famille, vous avez une décision à prendre : un psychologue peut vous aider. Formé aux entretiens et à l'accompagnement, ce professionnel peut vous soutenir ponctuellement ou à plus long terme en fonction de vos besoins.

Marc Boinot
psychologue et psychothérapeute,

peut vous accueillir
sur rendez-vous à

Champagné St Hilaire
2, route de Vivonne
Tel : 07.60.72.68.39.

Nathalie Coiffure à domicile

A votre disposition
du mardi au samedi

Pour plus de
renseignements
n'hésitez pas à me
contacter au :

06.58.13.24.96 ou 05.49.46.45.02



**Tout en
Douceur**

*Nicolas & Virginie
Chauvineau*

La boulangerie **Tout en Douceur** est ouverte du :
Lundi au vendredi de 7h00-12h30/ 15h30-19h00

Mercredi : Fermé

Samedi de 8h00-12h30/16h00- 19h00

Dimanche de 8h00-12h30

Vous pouvez nous joindre au

☎ 05.16.34.60.09

💻 toutendouceur86@gmail.com

N'hésitez pas à nous appeler pour réserver, pour commander.

Tous nos produits sont réalisés sur place, le pain, la viennoiserie ainsi que la pâtisserie.

Nous proposons également des cafés, des boissons fraîches.

Nos formules :

3 Traditions pour 2.50euros

Café-croissant
1.50euros



restaurant | bar

Cuisine traditionnelle

Cuisine du midi

Pizzeria

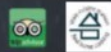
Traiteur pour vos événements

Ouvert tous les jours midi et soir
fermé le mardi soir et le mercredi
sauf si réservation de groupe

*Nous contacter pour tout renseignement
ou pour l'étude d'un devis*

☎ 05 49 62 80 45

1 Place du Puits
86160 Champagné Saint Hilaire



Facebook icon: @auxpetitsoignonsrestaurant
Email icon: auxpetitsoignons86@gmail.com

Jean-Michel PAILLET



ARTISAN



PEINTURE

REVETEMENTS DE SOLS & MURS

DECORATION INTERIEURE

LAVAGE HAUTE PRESSION

RAVALEMENT DE FACADES

La Grande Grange 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE

Tél : 05 49 52 22 33

Port : 06 14 50 74 85

*Elevage du
LOF dans la bergerie*

Chiots LOF, élevés en famille
Berger Belge Tervueren
Berger Allemand poil long
07.81.41.94.66

Enregistrements à la SCC : Affixe n° 76984, élevage n° 862346 « Les Brandes des renardières » 86160 Champagné Saint Hilaire
Siret : 533 671 079 00010 - animosolution2@gmail.com - Tel : 06.66.18.99.93 ou 07.81.41.94.66

HARAS DE SAINT-HILAIRE

CENTRE
D'ENTRAÎNEMENT



COMMENT DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Renseignements : Dominik CORDEAU

06-80-42-26-72

ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr / cordeau.dominik@wanadoo.fr

Site internet : www.ecurie-st-hilaire.com



Trot 86

vous ouvre les portes
de l'ancienne propriété
du Baron Edmond de Rothschild



Visite Guidée

Contact et Renseignements :

06-48-90-40-24

06-80-42-26-72

Email :

ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr / cordeau.dominik@wanadoo.fr

Site internet : www.ecurie-st-hilaire.com

Les pages publicitaires vous sont offertes par les annonceurs. Chaque artisan, commerçant, entrepreneur a la possibilité de faire sa publicité en couleur, moyennant la somme de 50 € par quart de page (tarif 2017).

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE

23 COUCHAGES

(7 CHAMBRES)

ACCÈS HANDICAPÉ

CUISINE AMÉNAGÉE

SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES

COUR AVEC BARBECUE

ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES

ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES

RESTAURANT À CÔTÉ

Tél: 05 49 37 30 91

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

www.champagne-saint-hilaire.fr

VENEZ EN FAMILLE
À LA BASE DE LOISIRS
DES TROIS FONTAINES
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie).

Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique-nique, un mini golf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

www.champagne-saint-hilaire.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

4

2 – LA VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale	40
Informations Générales	
- Numéros d'urgence, Défiibrillateur, Responsabilités	41
- Papiers d'Identité, Recensement, Préfecture, Urbanisme, Canton, Conseillers Départementaux	42-44
- Sorégies, Eaux de Vienne Siveer, Orange, Déchetterie, SDIS	44-46
Syndicat Mixte du Clain Sud	47
Le Civraisien en Poitou	48
Tarifs Communaux	49-51
Liste des Artisans et Commerçants	52
Famille et Petite Enfance	
- Cantine, Garderie, Ramassage scolaire, Accueil de Loisirs, Assistantes Maternelles et Sociales	53
- Mille Bulles	54
- Ecole, Activités Périscolaires	55-58
Culture et Loisirs	
- La Bibliothèque Municipale	58-60
- L'école de Musique « La Cendille »	60
Les Réseaux de Soutien et de Solidarité	
- La Mission Locale Rurale	61
- Présence Verte Services, Les Aidants Familiaux	62
- APEF, L'escale Accueil de jour	63
- L'Instant convivial, ELAN, Le réseau Gérontologique	64-65
- Pluriservices, ADMR	66-67
Le calendrier des Fêtes	68

1 – LA VIE COMMUNALE

- Conseil Municipal, Chiffres clés, Etat Civil	5
- Personnel Communal, Etudes et décisions du Conseil Municipal, Budgets	6-8
- Les réalisations et les Projets	9-16
- Les Évènements communaux et les Loisirs	17-39

3 – LA VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque et Tableau des Associations	69
Communiqués des Associations	
- André Léo	70
- ADEPV	71
- APE	72
- ACCA et Communauté Locale	73
- Comité des Fêtes	74-75
- Comité FNACA	76
- DSB et Jumelage Saint-Romphaire	77
- Le Jardin à Grandir	78
- La Gymnastique Volontaire et Le Merveilleux Noël	79-80
- Les Montagnards	80
- Murmures et Cultures à Champagné	81
- Terre Paille et Compagnie	82

4 – EXPRESSION LIBRE

Les Cormiers de Champagné-Saint-Hilaire	83-84
La butte de Champagné, toujours à la hauteur	84-88
Les OVNI	88-91
Météo : Mais t'es haut !	91
Lettre de Colette Doux à René Bibault	92-93
Mots Croisés	94

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction et de relecture :

Claudette BERTHOMMÉ, Annette BOSSEBOEUF, Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON, Michel RUSSEIL, Louis VIBRAC

Secrétariat : Elise PIRON



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Grâce à notre dynamisme, nous serons entre 1150 et 1200 habitants dans 10 ans, si nous avons la même tendance de progression de notre population qu'actuellement, et si, bien sûr, nous n'en sommes pas empêchés par l'Etat. Cette évolution n'est pas un hasard, c'est le résultat du travail et de l'investissement du conseil municipal, des employés, des bénévoles et de chacun d'entre vous, qui permet de rendre notre commune attractive. Nous avons accueilli 4 nouveaux commerçants/artisans en 2017 dans le centre-bourg avec, la reprise du restaurant qui est devenu « Aux petits oignons », et une nouvelle boulangerie-pâtisserie « Tout en douceur », après plus de 10 ans d'absence. Nous souhaitons longue vie à nos nouveaux arrivants.

Comme chaque année, nous poursuivons notre politique d'investissements, qui se veut pluridirectionnelle et pluri-générationnelle, avec en 2017 :

- L'aménagement des salles périscolaires et socio-culturelles
- L'accueil d'une classe ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique)
- La construction avec habitat de la Vienne de 4 pavillons seniors
- L'installation de la boulangerie
- Les études sur la maison « Audouin » (5, rue de l'Eglise), le parking derrière l'école, etc...
- La réhabilitation des logements, à chaque changement de locataire, nous aurons, en 2018, 9 logements en location.

En 2018, nous continuerons cette politique avec :

- L'étude du lotissement en continuité du Goupillaud
- La mise en accessibilité de la petite salle des fêtes et la construction d'un hall promotionnel énergétique avec toitures.
- L'aménagement du parking derrière l'école
- La location d'une parcelle de terrain sur la butte pour l'installation d'une antenne par FREE, qui permettra une couverture en 4G.
- Un aménagement à la base de loisirs d'un observatoire avec la fédération de chasseurs...
- Et nous devons aussi penser à notre centre-bourg, à l'accueil touristique, aux établissements « Doux » pour qu'ils ne deviennent pas une friche industrielle ; nous ne manquons pas de sujets, mais nous devons y penser dès maintenant si nous voulons être à la hauteur des attentes.
- L'étude du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours avec la Communauté de Communes ; nous serons vigilants, soyez-le aussi, l'avenir se joue là aussi. La Communauté de Communes devra aussi faire son PCAET (plan climat air énergie territorial), qui sera obligatoire, ce qui paraît urgent lorsque l'on voit l'évolution prévisible de notre planète si l'on ne fait rien ; il faudra bien aller au-delà des intérêts particuliers.

Qu'il me soit permis ici de vous dire un grand merci pour tout ce que vous faites pour notre commune, pour son animation sportive, culturelle, événementielle, à vous habitants de Champagné-Saint-hilaire, mais à vous aussi venus d'ailleurs.

Que cette nouvelle année 2018 vous apporte bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité, notre objectif au travers de toutes nos actions ! Je vous présente mes meilleurs vœux.

Bonne lecture...

Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF

1 - LA VIE COMMUNALE

... La Vie
Communale...

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal reste inchangé en 2017.

Vous pouvez retrouver le nom des élus sur le bulletin précédent (disponible en mairie) et sur le site internet de la mairie.

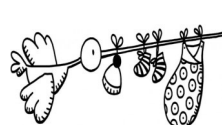
Les chiffres clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois », sont au nombre de 1032 au 1er janvier 2018 (population municipale : 1006 / population comptée à part : 26), soit + 1% par rapport à 2017.

La superficie est de 46.9 km². Champagné-Saint-Hilaire est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.

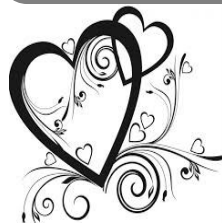
Etat Civil

Naissances



08/01/2017	Tom PROUTEAU	07/04/2017	Mayan MERGAULT
19/01/2017	Sohan DUPARQ	13/04/2017	Lila MICHAUD
27/01/2017	Louis INGWILLER	18/04/2017	Logan DOUZIECH
04/02/2017	Lou MOREAU	16/08/2017	Loucas ROBINEAU
21/03/2017	Clara DAVION	12/12/2017	Ophélie DURANT
06/04/2017	Yanis FAUGEROUX	14/12/2017	Arthur GOUY

La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 70 € pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.



Mariages

06/06/2017	Alexandre BOUCHER et Aurélie VIOL
02/12/2017	Laure MARQUET et Mathieu GOUPILLAUD

Décès



03/05/2017	Daniel JADAULT	25/09/2017	Monique SADAUNE née JOUBERT
03/05/2017	André CARRON	05/10/2017	Fatima GIRARD née DAAS
09/05/2017	Jean-Henri COUVERTIER	11/10/2017	Jean René MORISSET
07/06/2017	Marie-Christine COURTIN	22/10/2017	Raymond FAIDEAU
10/06/2017	Denise BERTHONNEAU née FRADET	16/12/2017	Florence BELLIKAUD née JUSSEAUME
26/06/2017	Jeanne DELHOUME née VIAUD	21/12/2017	Pascal PICHOT
20/07/2017	Michel POUPARD		

La Municipalité emploie quinze personnes, plus une apprentie, qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail : Brigitte ROCHAIS, Fabrice DIDIER, Christian MANCEAU et Pascal MICHEL. Ils sont secondés par du personnel en contrat aidé (Michel LOUEDEC, Jean Pierre BONNEAU et Mickaël GATINEAU).

A la mairie, deux secrétaires, Florence MAYET et Gwénaëlle HEDOUIN, se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par Elise PIRON et Marcel LHOMMEAU qui sont en contrat aidé.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se

répartissent les tâches de la manière suivante :

- A l'école, Marie SAULNIER seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections avec Maëva MARTIN qui est en apprentissage, et assure la garde-rie du matin.

- Mylène LINASSIER, en contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garde-rie du soir avec Brice CHAUVEY, en contrat aidé qui pour sa part aide également à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et s'occupe du site internet.

- Les repas sont préparés sur place par Béatrice VACHER, aidée par Marylène CAVEL dans les différentes tâches de la restauration scolaire.

La surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les temps d'Activités Périscolaires (les lundis, mardis et jeudis) sont assurés par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte).

Etudes et Décisions du Conseil Municipal

En plus de la gestion courante, nous avons traité :

Animations

Fête de la musique,

Randonnée et spectacle à la base de loisirs

Soirée Romane, et marché de producteurs et des arts

Journées du patrimoine,

Journée des associations,

Illuminations de Noël

Associations :

Présentation Créamodeleco 3 D

Présentation « Un jardin à Grandir »

Présentation de l'association amicale du chien de recherche et de sauvetage de la Vienne (recherche de terrain)

Bâtiments

Salles socio-culturelles et périscolaires phase 2, parking accessibilité

Salle associative : projet de vitrine énergétique et mise en accessibilité (petite salle des fêtes)

Appel d'offres pour la réfection de la couverture 5 rue de l'église

Boulangerie

Présentation du projet boulangerie Nicolas et Virginie Chauvineau (15/ 02/ 2017)

Devis et demandes de subventions

Résultat de l'appel d'offres équipement matériel (part de la commune)

Commerce

Restaurant : cession de bail de « l'Hortense »

Présentation du projet de reprise par Christine Gerbeau et Florent Griffon

Rupture conventionnelle et signature du nouveau bail

Communauté de communes

Fusion des communautés de Communes
Modification des statuts et approbation des compétences
Désignation des délégués de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou
Convention avec la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Conventions

Téléphonie mobile Orange 4 G
Free Mobile

Divers

Plantation verger pédagogique avec PROM'HAIES et l'école (terrain de la cabane de vigne)
Désignation des grands électeurs pour élection sénatoriale partielle
Devenir des contrats aidés
SDIS : rattachement au centre de Sommières-du-Clain
Borne de recharge électrique
Espace Fitness de plein air (projet abandonné absence de subvention)
Projet avec la Fédération de chasse d'un observatoire à oiseaux entre les 2 étangs
Réforme des zones défavorisées simples

Dons

Les Amis de la Butte : 100€ affectés aux illuminations
Association du Merveilleux Noël : équipements électriques et stands d'exposition
Acquisition par don de la maison dite « Brockett » rue du presbytère

École

Classe ITEP présentation (10/01/2017) et convention

Emprunts

Viabilisation des pavillons seniors
Achat du tracteur
Matériel boulangerie

Eolien

Point éolien Energie Team

Habitat de la Vienne

Cession de terrain par la Commune des 4 pavillons
Garantie des emprunts des 4 pavillons seniors
Résultat de l'appel d'offre aménagement de la voirie et de l'assainissement et demande de subvention

Inauguration

Inauguration de la Boulangerie-pâtisserie

Logement

Aménagement intérieur des appartements à louer 14 et 14 bis rue Etienne Saby.
Toiture de l'immeuble 5 rue de l'église (en attente d'affectation)
Consultation d'architectes, appel à projet 5 rue de l'église

Lotissement

Le Goupillaud 2 études de faisabilité

Matériel et Équipements

Achat tracteur
Achat photocopieur pour la mairie

Méthanisation

Présentation du projet de construction d'une unité de méthanisation
Positionnement des membres du CM

Services concédés

Assainissement collectif transféré à Eaux de Vienne
Siveer y compris les résultats financiers

Travaux

Parking derrière l'école : aménagement
Seconde tranche de travaux salles périscolaires et socio-éducatives
Entretien de la voirie communale

Vous trouverez tous les détails des conseils municipaux en vous rendant sur le site internet de la mairie.

Fonctionnement

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	275 780,00
Charges de personnel et frais assimilés	407 400,00
Atténuations de produits	1 600,00
Autres charges de gestion courante	43 260,00
Charges financières	24 350,00
Charges exceptionnelles	10 862,55
Dépenses imprévues	16 614,94
Virement à la section d'investissement	140 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 387,00
Total Dépenses	922 254,49

Recettes	
Désignation	Montant
Atténuations de charges	10 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	120 620,00
Impôts et taxes	234 170,00
Dotations, subventions et participations	382 026,81
Autres produits de gestion courante	30 000,00
Produits financiers	10,00
Produits exceptionnels	3 027,62
Excédent de fonctionnement reporté	142 400,06
Total Recettes	922 254,49

Investissement

Dépenses	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	35 467,69
Emprunts et dettes assimilés	79 000,00
Immobilisations incorporelles	8 000,00
Immobilisations corporelles	559 517,79
Immobilisations en cours	11 500,00
Total Dépenses	693 485,48

Recettes	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	189 047,07
Subventions d'investissement reçues	216 281,27
Emprunts et dettes assimilés	105 799,10
Excédent d'investissement reporté	39 971,04
Virement de la section de fonctionnement	140 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 387,00
Total Recettes	693 485,48

Budget Multi-commerces 2017

Fonctionnement

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	4 496,24
Autres charges de gestion courante	10,00
Charges financières	880,00
Virement à la section d'investissement	4 210,00
Total Dépenses	9 596,24

Recettes	
Désignation	Montant
Autres produits de gestion courante	4 000,00
Produits exceptionnels	5 060,00
Excédent de fonctionnement reporté	536,24
Total Recettes	9 596,24

Investissement

Dépenses	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	4 370,00
Emprunts en euros	3 870,00
Dépôts et cautionnements reçus	500,00
Immobilisations corporelles	82 940,00
Immeubles de rapport	82 940,00
Autres immobilisations corporelles	0,00
Déficit d'investissement reporté	2 571,89
Déficit d'investissement reporté	2 571,89
Total Dépenses	89 881,89

Recettes	
Désignation	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	3 071,89
Subventions d'investissement reçues	42 100,00
Emprunts et dettes assimilés	40 500,00
Virement de la section de fonctionnement	4 210,00
Total Recettes	89 881,89

*Il n'y a plus de budget assainissement, les compétences ayant été transférées, depuis le 1er janvier 2017 à
Eaux de Vienne Siveer.*

Les détails de tous les budgets sont consultables sur le site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Borne de recharge

La Commune de Champagné-Saint-Hilaire s'est équipée d'une borne de recharge de véhicules électriques. Celle-ci a été installée place du 13 août 1944, par Sorégies, mandaté pour l'installation, la maintenance et la gestion du parc d'environ 130 bornes maillant entre elles une centaine de communes de la Vienne pour favoriser l'écomobilité.

Grâce à cette nouvelle installation, les administrés équipés de véhicules électriques mais aussi les visiteurs sur la commune ont la possibilité de recharger leur véhicule. Pour accéder à ce nouveau service, il suffit de souscrire un abonnement auprès de SOREGIES, pour obtenir une carte magnétique donnant accès à toutes les bornes du département. Ces der-

nières sont géolocalisées afin de permettre aux utilisateurs de trouver via internet la borne de recharge la plus proche.

Le coût total pour l'installation de la borne est de 15200 € TTC, paiement effectué par la commune.

La commune percevra prochainement le FCTVA de 2520 € ainsi que des subventions d'un montant de 10900 € répartis ainsi : 50% de l'Etat avec les investissements d'avenir confiés à l'ADEME, 20 % de la Région, 20% du Syndicat ENERGIES VIENNE (% du montant HT pour les financeurs)

La commune contribue à hauteur de 10%. La participation s'élève à 1780 €.

Claudette Berthommé

Boulangerie Pâtisserie « Tout en Douceur »

Voir l'article sur l'inauguration de la boulangerie pâtisserie « Tout en Douceur » du 30 septembre, dans la rubrique Événements Communaux et Loisirs p.33

Construction de 4 pavillons Séniors par Habitat de la Vienne

L'accueil de nos anciens et leur maintien dans leur environnement local reste une priorité affichée du département et de votre conseil municipal. C'est pourquoi, ce dernier a validé l'an dernier la vente d'un terrain à côté du square André Léo, afin de réaliser la construction de 4 logements à proximité des services du bourg. La commune n'ayant pas toutes les compétences pour réaliser ce projet, la conception réalisation a été confiée à « habitat de la Vienne », organisme local reconnu spécialisé dans la construction de logements sociaux.

La commune, pour sa part, met à disposition le terrain viabilisé pour construire ces logements et en profite pour améliorer ses réseaux et sa qualité d'accueil. La viabilisation, traitée dans le marché global avec l'aide « d'habitat de la Vienne » est réalisé par les entreprises Arlaud Irribaren de Gençay et Ancelin de Vivonne. D'un coût global d'environ 92000 euros ttc,

cet investissement permettra à terme d'accueillir des personnes dans un environnement sécurisé et dans d'excellentes conditions, leur permettant d'accéder à l'ensemble des services de proximité (administratif, commerces et autres) et libérant des logements pour des familles nouvelles.

Ce projet est dans la continuité de l'aménagement global du centre bourg et contribue à l'intégration de personnes âgées au coeur des commerces et à proximité des écoles et des lieux de détente, offrant de nouvelles perspectives pour les relations inter-générationnelles.

A ce jour, les artisans vont bon train sous la coupe d'habitat de la Vienne pour construire ces 4 logements qui seront accessibles à la location en fin de premier semestre 2018.

Olivier Pin

Divers autres études ou travaux

Lotissement et terrain constructible (renseignez-vous à la mairie) :

Le Goupillaud : il reste le lot numéro 10, d'une surface de 702 m², en vente au tarif de 20 € le m².

Rue de la Carrière : Un terrain viabilisé de 526 m² est en vente au prix de 16 € le m².

Le Goupillaud 2 : Le cabinet Abscisse étudie actuellement, sur un terrain de 3 ha en continuité du lotissement Le Goupillaud, l'aménagement de cet espace pour que la commune continue à proposer des lots viabilisés à la vente.

Autres terrains privés : n'hésitez-pas à vous renseigner auprès des élus ou à la mairie pour connaître les terrains privés en vente sur notre commune. P.S. actuellement la Communauté de Communes a confié à un cabinet l'étude du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), soyez à l'écoute.

Travaux de voirie :

Cette année a été consacrée à l'élagage, avec le passage du lamier, souvent pour sécuriser les lignes téléphoniques (attention, c'est de la responsabilité de chaque propriétaire ou exploitant de faire le nécessaire pour que les fils des lignes téléphoniques soient accessibles ; il faut couper les branches avant qu'il ne soit trop tard). On a aussi procédé au renforcement des berges du grand étang, à la préparation du parking derrière l'école et bien sûr, aussi au rebouchage des trous sur les routes communales.

Nous attendons pour 2018, la définition exacte de la compétence entre la communauté de communes et la commune, avec les participations de chaque collectivité.

Etude 5 rue de l'Eglise :

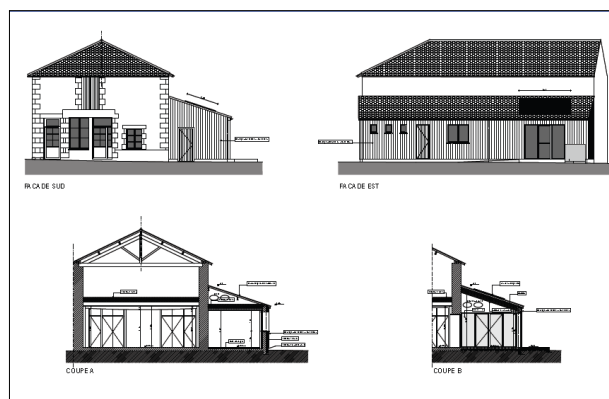
L'entreprise Augereau a remis en état toute la toiture, et nous avons passé commande au cabinet d'architectes Moreau de Vivonne pour qu'il fasse l'étude, avec un découpage dont les limites restent à définir, sur les objectifs suivants :

- Un espace sur le patrimoine avec la mise en valeur du tunnel, du sarcophage, de la pierre aux 4 divinités...
- Un logement pour la location
- Des chambres à vocation touristique (gîte...), en continuité du 1^{er} étage en dessus du restaurant
- Un espace pour location « commerce »

Petite salle des fêtes, projet énergétique et accessibilité :

Le cabinet d'architectes **CORSET - ROCHE & Associés** a fait l'étude pour cette vitrine « énergétique » avec des panneaux photovoltaïques munis de radiateurs permettant leur refroidissement pour un meilleur rendement énergétique mais permettant aussi de maintenir une certaine température dans la petite salle des fêtes. L'isolation pourrait se faire avec de la ouate de cellulose. La mise en accessibilité, conformément au planning que nous avons fourni aux services de l'Etat, se fera en même temps. Les toilettes publiques seront séparées de cette salle, et la salle aura ses propres toilettes.

Ce projet d'un montant de 83 300 euros HT a obtenu la participation de l'Etat avec la DETR pour un montant de 25 000 euros. Nous avons demandé la participation de la Région pour un montant de 33 000 euros, mais les contraintes étaient démesurées, et nous aurions obtenu peu de subventions, nous avons donc demandé une participation de la Communauté de Communes (fonds du département Activ'2) pour



Plan après réalisation

un montant de 8300 euros, et nous faisons un emprunt (les taux sont très faibles actuellement) de 50 000 euros. Les travaux devraient débuter au 1^{er} semestre de l'année 2018.

La salle associative de Champagné-Saint-Hilaire sera aux normes de l'accessibilité et sera la vitrine des produits et promouvra avec les entreprises locales les produits utilisés (ouate de cellulose et panneaux photovoltaïques avec radiateur) qui conduiront aux économies d'énergie et à la transition énergétique. Cette réalisation sera un moteur pour l'emploi local et permettra aux utilisateurs (membres d'associations qui oeuvrent pour le rayonnement de notre commune, et qui sont toujours aux côtés de la commune pour leurs animations, et aussi pour l'épanouissement des enfants au travers des activités périscolaires), d'avoir un confort appréciable, puisque l'objectif est aussi d'avoir une température minimale très appréciable.

Jeux à l'école :

Les jeux à l'école étaient entourés par un lit de gravillons pour la protection des enfants en cas de chute, mais ces derniers étaient tentés de les lancer contre les vitres ou sur les toits. D'autre part, il fallait souvent balayer la cour qui était parsemée de gravillons. La solution vient du caoutchouc recyclé, et c'est la société kompan qui a réalisé ces travaux de sol souple avec un sous-traitant. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de Pâques pour un coût de 7954,52 euros TTC. Nous avons aussi remplacé le filet qui était dégradé, sur le jeu pour les moins de 6 ans.



Parking derrière l'école :

Ce projet, d'un montant d'environ 100 000 euros, est aidé par l'Etat à hauteur de 66 000 euros. Il permettra de sécuriser les entrées et les sorties de nos écoliers.

L'étude est réalisée par le cabinet Abscisse, les appels d'offre se feront au 1^{er} trimestre 2018, et les travaux seront réalisés avant juin 2018.

Logements pour la location 14 et 14 bis rue Etienne Saby :

Le logement anciennement 14, rue Etienne Saby a été découpé en 2 logements, le 14 et le 14 bis, rue Etienne Saby. Chaque logement possède 2 chambres avec chacune sa salle d'eau.

Le 14 a été loué dès le mois de Juillet 2017, et le 14 bis est en cours de réfection, il sera disponible à la location au 2^{ème} trimestre 2018. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux, sauf l'électricité qui a été installée par l'entreprise Gitem.

Base de loisirs :

Nous continuons à entretenir l'ensemble de la base de loisirs qui voit beaucoup de monde venir goûter les plaisirs de la nature. Et cette année, nous avons :

- Renforcé les berges du grand étang.
- Rendu plus accessible le bois entre les 2 étangs
- Réalisé un parking avec les poteaux qui ont été récupérés où se construisent les 4 pavillons seniors.
- Nettoyé la première partie de sous-bois permettant une promenade plus agréable entre les deux étangs.

Observatoire à la base de loisirs :

Avec la fédération départementale de chasse, nous étudions actuellement l'installation d'un observatoire qui serait installé à la base de loisirs et qui aboutirait sur l'étang des chasseurs. Dans ce même projet, il y a la mise en place d'un parcours pédagogique.

Antenne pour l'opérateur FREE (projet privé sur terrain communal) :

En 2018, nous allons louer à l'opérateur téléphonique FREE, un terrain sur la butte de Fougeré, là où il y a déjà des antennes, afin qu'il installe une antenne pour la couverture 4G (les travaux ont commencé en 2017). Cette location rapportera 4000 euros par an à la commune.

Locaux Doux :

C'est le cabinet d'avocats Coroller-Becquet qui est en charge de la liquidation de ces locaux. Tous les détails concernant l'estimation (faite par le cabinet Olivier de Kermenguy) de ces locaux sont sur notre site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr. Une partie du terrain appartient à la commune. Le tribunal de commerce a demandé à ce cabinet d'étudier une solution avec la commune de Champagné-Saint-Hilaire pour sortir de cette situation de friche industrielle. Nous allons, avec la communauté de communes, voir comment nous pouvons avancer sur ce dossier.

Ce site pourrait peut-être intéresser des entrepreneurs pour partager des espaces ; ce pourrait-être un tiers lieu, fab lab (« laboratoire de fabrication »). Toutes les idées sont les bienvenues. A noter que la vue est extraordinaire à l'arrière des bâtiments ; ce pourrait-être aussi un projet touristique en lien avec le haras.

PROJETS PAR DES ENTREPRISES PRIVEES ET SUR DES TERRAINS PRIVÉS :

Le projet éolien par Energie Team : Un projet de 3 éoliennes a été déposé en décembre 2017. Les dossiers sont directement déposés à la DDT et ne passent plus par la mairie.

Autres projets éoliens : Des entreprises étudient actuellement des projets à la limite de Champagné et de Magné, et à la limite de Champagné, de Ceaux et de Vaux.

Méthanisation : Un permis de construire concernant un projet de méthanisation porté par Technique Bio

gaz a été déposé en septembre 2017 sur le terrain acheté à la communauté de communes, route de Couhé.

Poste Source SRD au Laitier sur 1,5ha : En application des dispositions du code de l'environnement, SRD, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité sur le département de la Vienne, a procédé du 6 au 20 novembre 2017 inclus à la concertation du public pour le projet de création d'un poste électrique 90 000/20 000 volts et de son raccordement au poste d'étoilement 90 000 volts existant du LAITIER appartenant à RTE sur la commune de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE.

Ce projet consiste à créer à l'horizon 2020, un poste électrique 90 000/20 000 volts au plus proche du poste d'étoilement existant du LAITIER appartenant à RTE.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) de la région Poitou-Charentes approuvé par la Préfète de Région en date du 5 août 2015 et qui oblige les gestionnaires de réseaux à réaliser plusieurs ouvrages électriques afin d'accueillir les sites de productions à énergies renouvelables. Dans ce contexte, il est nécessaire de construire un nouveau poste électrique, qui a pour vocation d'accueillir un potentiel de production actuellement en attente de raccordement, ainsi que ceux identifiés au S3REnR sur le territoire du Sud Vienne. SRD prévoit des investissements à moyen terme, destinés à améliorer, à partir de ce poste, la distribution en électricité des clients consommateurs dans cette partie du territoire.

Ligne enterrée RTE 90 000 volts de Rom au Laitier : Les travaux pour la liaison enterrée 90 000 volts de Rom au Laitier ont été réalisés tout au long de l'année 2017, et cette ligne devrait-être opérationnelle en 2018.

P.S. Tous les renseignements détenus en mairie sont consultables en mairie. La diffusion de l'information se fait sur notre site internet, tous les compte rendus de conseils municipaux sont intégralement visibles sur ce site, au plus tard dans la semaine qui suit le conseil municipal.

Fleurissement

Fleurissement 2018

Le centre bourg est un lieu de vie et de passage, c'est une vision fleurie que nous souhaitons offrir aux habitants et aux passants. Des végétaux divers attirent notre regard à chaque saison ainsi que des pots de couleurs variées. Nous essayons de créer des compositions qui nous semblent harmonieuses, ipomées, coléus, cannas, géraniums... l'été ; puis les chrysanthèmes, pensées... en fin de saison. Elles bénéficient de l'entretien et de l'arrosage de nos employés.

Tout n'est pas parfait. L'entretien de nos trottoirs peut être amélioré.

Certaines Communes sollicitent les riverains pour l'entretien devant chez eux, c'est peut-être une idée à développer.

Déjà c'est une avancée avec l'opération « fleurir les pieds de murs ». Quelques personnes ont adhéré, nous les remercions. Nous invitons ceux qui le souhaitent à prendre contact avec les membres de la commission, qui peuvent accompagner en fournissant des plantes vivaces, en participant à la plantation et en proposant des graines de fleurs. Nos propositions concernent aussi le fleurissement des parties communes de nos villages.

Michel Russeil



Le fleurissement du monument aux morts à Champagné-Saint-Hilaire en 2017

Comme nous célébrons le centenaire de ce premier conflit mondial, le thème retenu pour cette composition a été : *l'année de guerre 1917 en France*.

Ce fleurissement a été pensé par les membres de la commission, dont Michel Russeil en est l'adjoint référent, et réalisé par le personnel communal des espaces verts aidé des quelques membres de cette commission.

1917, la guerre entre dans sa 4^{ème} année, le moral des troupes est au plus bas.

Les fleurs jaunes, orangées et rouges représentent le feu de la mitraille. Le rouge, c'est aussi le sang versé de nos soldats. Les feuillages à dominance sombre voire noire, symbolisent le moral des troupes, la mort, les défaites telles que celles du chemin des dames (250 000 morts, côté français). C'est aussi le deuil porté par nos familles.

Les deux taches vert pomme des ipomées devant le monument montrent quelques lueurs d'espoir : la victoire des Britanniques sur l'Ancre dans la Somme, l'entrée en guerre des États-Unis qui renforce la coalition, la victoire des Canadiens à la bataille de la Crête de Vimy.

Je remercie Monsieur le maire pour la confiance qu'il nous accorde pour le choix des végétaux et le personnel des espaces verts pour leur entretien.

Texte de Jean-Louis Blanc



Journée plantation du 10 février 2017

Champagné s'est engagée pour la sauvegarde de son patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou culturel. Après la réalisation, en 2015, de travaux de sauvegarde de l'ancienne loge de vigne située à l'entrée du bourg, route de Couhé, la commission patrimoine réfléchissait à l'aménagement de la parcelle qui l'entoure.



Plantation – Route de Couhé

Nous souhaitons que la thématique culturelle et patrimoniale domine, en y associant une notion de partage entre les habitants de la commune. L'idée d'un verger partagé, qui laisse une grande place à des variétés locales, a alors germé.

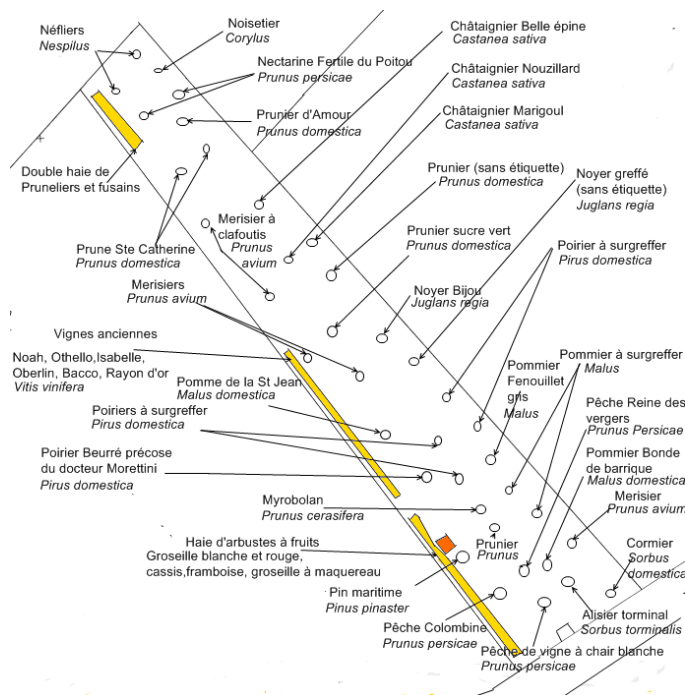
Ce projet présente à la fois une vocation patrimoniale (sauvegarde et mise en valeur de variétés fruitières de préférence locales) et une notion de partage entre les habitants. Il est financé à hauteur de 80 % par des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La journée de plantation du 10 février 2017 a été un premier succès. Elle a permis un bel échange inter-générationnel entre les enfants de l'école et des habitants de Champagné de tous âges.

La journée a débuté par l'intervention de l'association Prom'Haie qui a animé la matinée des enfants de la classe de CE2/CM1 autour de la haie et de la plantation d'arbres. Après un pique-nique à l'école, les enfants ont rejoint les plus grands autour de la

loge de vigne pour mettre en pratique ce qu'ils avaient découvert le matin.

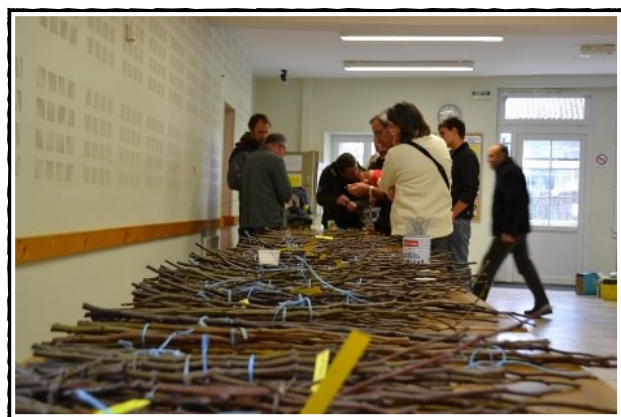
Voici ce qu'il est désormais possible de trouver dans ce verger :



Plan réalisé par Pierre Rossignol

Et la suite ?

L'objectif est d'utiliser ce site pour proposer différentes animations autour des fruitiers, que ce soit pour des démonstrations de tailles, de greffes, du partage de boutures à destination des habitants de Champagné et bien évidemment des cueillettes. Le but final est que ce lieu profite à tous ! Un apprentissage de greffe a déjà été réalisé avec les enfants de l'école en mars et une autre animation sur le même thème était ouverte à tous, le 18 mars dernier.



Restaurant « Aux Petits Oignons »

Après une rupture conventionnelle de bail avec M. BOUDERAOUI le 05 mai 2017, le Conseil Municipal a eu le plaisir d'accueillir Mme Christine GERBEAU et M. Florent GRIFFON. Leur projet de reprise du bar restaurant a permis une réouverture rapide le 1er juin 2017.

Extraits de la présentation du projet au conseil municipal le 12 avril 2017:

Madame GERBEAU « a la passion de la cuisine acquise par une solide formation. Son parcours lui a fait découvrir différents types de cuisines, traditionnelle, bistrot, raffinée.

Ils présentent une cuisine conviviale, familiale, traditionnelle et ouverte à tous dans le cadre d'un bar restaurant durant de longues plages d'ouverture agrémentées de soirée à thèmes, ainsi que les ventes à emporter et une activité de traiteur. Ils sont ouverts à toute demande à l'occasion des événements locaux et souhaitent travailler en partenariat avec les associations et les lieux d'accueil touristique. »

Nombreux sont ceux qui sont venus découvrir cette cuisine annoncée. Cet été, ce fut un vrai plaisir de voir la terrasse souvent occupée.

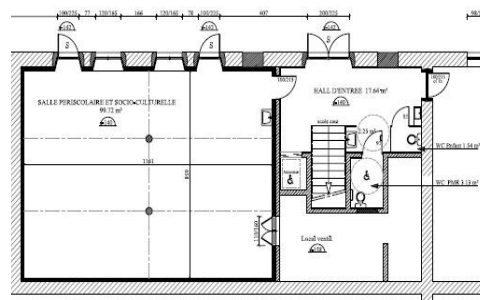
Michel Russeil

Salles périscolaires et socio-culturelles et réalisation d'un parking à l'arrière de l'école

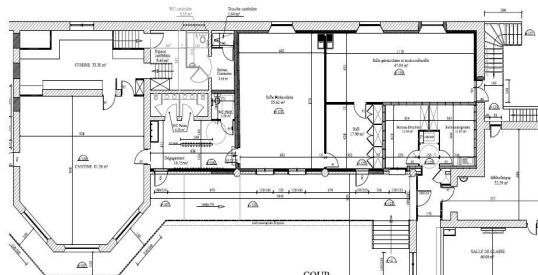
La phase 2 qui consistait à réaliser 3 salles supplémentaires ainsi que la mise en accessibilité des classes de l'école est maintenant terminée. Avec la phase 1, nous avons maintenant 4 salles complémentaires.

- La salle Lorrin Junek de 97 m², située au rez-de-chaussée, côté parking, avec toilettes dans le hall d'entrée vers cette salle et vers la cour de l'école.
- La salle Pablo Picasso de 55 m², située au même niveau que la cantine et entre le hall avec toilettes et le hall commun avec la salle Antoine de Saint Exupéry de 48 m² qui est aussi accessible par l'extérieur grâce à un escalier, cette salle a été affectée à la classe ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) de Guron avec qui nous avons signé une convention.
- La salle Laura Flessel de 64 m², située au rez-de-chaussée, côté city-stade, avec toilettes, et 2 douches dans le hall d'entrée.

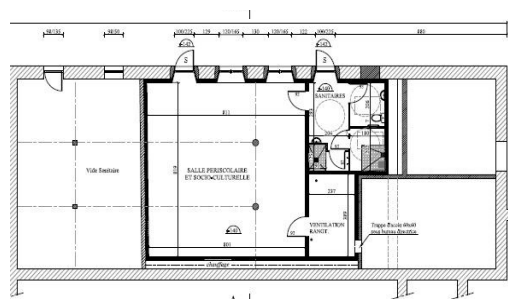
Le local pour le bureau de la cantinière a été agrandi, et une douche a été installée.



Plan de la salle Lorrin Junek



Plan des salles Pablo Picasso et A. St Exupéry



Plan de la salle Laura Flessel

Nous avons aussi réalisé 2 salles dans les anciennes réserves à eau qui étaient poisseuses ; l'une servira aux associations pour stocker les tables, bancs et tivolis, et l'autre à la mairie pour le stockage du matériel et équipements pour les animations et pour les activités périscolaires.

Tous les détails concernant le financement, les financeurs, les entrepreneurs sont dans le bulletin 2016.

Nous avons obtenu l'aide de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 66 000 euros ; ceci nous permettra d'aménager le parking et les accès pour l'école avec l'objectif d'être opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2018.



Plan du parking derrière les salles périscolaires

Texte de Gilles Bosseboeuf

Travaux réseau d'eau à Champagné-Saint-Hilaire

Sous la direction de nos élus locaux (Roland Latu, Rémy Coopman, Marie-Claire Lesueur et François Audoux) l'ancien syndicat d'eau « Romagne Sommières Champagné-Saint-Hilaire » est désormais un bureau consultatif de la grande entité « Eaux de Vienne Siveer ». Les 6 membres de bureau sont informés régulièrement de la situation locale mais l'évolution de la structure conduit à essentiellement accompagner nos adhérents dans une meilleure utilisation de l'eau et du réseau. Les orientations d'investissement et de renouvellement de l'outil restent de notre compétence.

C'est pourquoi, nous avons pu, cette année, remettre en état les canalisations du village du Bouchaud et de Fougeré. D'un montant global de 170 000 euros, ces travaux de renouvellement et de mise en conformité des compteurs permettent un meilleur suivi et une amélioration du taux de fuite des réseaux. Réalisés de décembre 2016 à mars 2017 par l'entreprise M RY de Niort, ils se sont déroulés dans d'excellentes conditions climatiques, ce qui a permis de minimiser les gênes occasionnées par ce chantier.

Au programme de l'hiver prochain, le renouvellement de 150 m de canalisation dans le bourg de Champagné-Saint-Hilaire, route de Sommières. Les

marchés seront passés par « Eaux de Vienne » et le suivi de chantier assuré par les mêmes services.

La consommation d'eau de nos 3 communes représente 190000 M3 environ (soit l'équivalent de la consommation agricole de Champagné-Saint-Hilaire), pour 1827 abonnés, et la qualité d'eau distribuée ne souffre d'aucun problème. Vous pouvez suivre ces indicateurs sur les documents joints à vos factures.

La compétence assainissement, également déléguée à « Eaux de Vienne SIVEER » permet d'assurer l'entretien de la station d'épuration et des services attendant, dans les meilleures conditions, en tendant vers l'harmonisation départementale du coût de la prestation. La gestion de l'eau potable et de son épuration est devenue un travail de spécialiste très bien assuré par notre syndicat départemental pour lequel vos élus feront leur maximum pour vous garantir un approvisionnement de qualité à un coût raisonnable.

N'oubliez pas de surveiller vos compteurs et de les protéger en période de gel, les fuites après compteur sont de votre responsabilité.

Vos élus référents restent à votre disposition pour relayer vos demandes et répondre à vos questions.

Gilles Bosseboeuf et Olivier Pin

Les Vœux du Maire : 14 janvier 2017

En présence de Madame la Conseillère Départementale (Lydie Noirault), de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (Rémy Coopman), de Mesdames et Messieurs les Maires et les élus, de Madame la Directrice de l'école et de Mesdames les enseignantes, de Mesdames et Messieurs les Présidents des associations et de nombreux habitants, la cérémonie commença par les discours.

Discours du Maire Gilles Bosseboeuf :

« Bonjour à toutes et à tous ! merci d'être venus nombreux pour les traditionnels vœux du maire. Tout d'abord, je voudrais saluer les nouveaux habitants de notre commune, et leur souhaiter la bienvenue.

Mes premières pensées sont pour les personnes qui nous ont quittés cette année, et, ils sont nombreux, et la plupart d'entre eux étaient des acteurs actifs de notre vie Champagnoise.



Les événements de l'année 2016, hélas, sont dans la triste continuité de l'année 2015 ; attentats, conflits internationaux font l'information quotidienne, des familles sont dans la douleur, sans abri, chassés de leur pays et privés de liberté d'expression, de religion, de culture. Quelle chance nous avons de vivre en France ! Mais nous devons rester vigilants pour que notre démocratie ne soit pas mise à mal, par les extrémistes, et par le mensonge, ce grand mensonge qui consiste à ne pas dire la vérité par peur pour son propre avenir. Nous devons rester de plus en

plus vigilants aussi pour que notre ruralité ne soit pas menacée par des décisions autoritaires qui vont à l'encontre de l'intérêt général ; la ruralité est une des grandes forces de la France.

Cette année 2017 commencera par le regroupement de notre communauté de communes avec celles de Civray/Charroux et Couhé. Cette nouvelle communauté va s'appeler « Communauté de Communes du Civraisien en Poitou » ; l'élection du Président se fera avant la fin du mois de janvier. Que l'on soit pour ou contre ce regroupement, il est tout de même difficile que l'on rebatte les cartes en milieu de partie ; il fallait soit le faire en 2014, soit le faire en 2020 lors des prochaines élections. Ces communautés de communes, qui ne sont pas une émanation de la démocratie directe, peuvent être une chance ou un frein au développement des communes en fonction de la volonté de leurs élus de défendre les communes ou non ; c'est pourquoi, j'ai écrit à tous les maires pour leur dire ma vision de « Mon Président », qui doit défendre l'intérêt du territoire au travers de l'intérêt de toutes les communes, et notamment avec plusieurs points qui me semblent importants :

- **2017 devra être l'année de concertation et de construction des orientations pour la nouvelle communauté de communes avec des harmonisations qui devront se faire le plus doucement possible, avec, en 2017, les mêmes budgets, mêmes avantages pour chaque ancienne communauté de communes. Le nombre de vice-présidents sera fonction des attributions et besoins, des compétences, et non de récompenses....**
- **Les vice-Présidents seront répartis sur le**

territoire en fonction de la population et aussi de la superficie des territoires.

- Un engagement devra être pris sur la non augmentation de la masse salariale, mais aussi sur la non augmentation des taux d'imposition.
- Une organisation (avec des personnes ayant une forte compétence), sera spécialement dédiée au développement du territoire, avec comme objectifs :
 - Le développement du territoire
 - La communication pour que le territoire soit reconnu et connu
 - L'aide au montage des dossiers d'investissements des communes.
 - L'aide à la recherche des subventions.
 - Une relation forte avec les communes (réunions ...) pour les aider à mettre en avant leur potentiel et à rechercher les axes de développement de chaque commune.
 - La relation avec toutes les organisations du secteur, du département, de la Région, de l'Etat.
- Une politique claire d'aides aux communes avec des critères d'attribution définis.
- Une politique de services de proximité vis-à-vis de nos concitoyens, pas de concentration sous prétexte de mutualisation qui n'est souvent que prétexte sans aucune justification économique.
- La Communauté de Communes ne sera pas le destructeur des communes.

Les habitants de notre commune, par les différentes taxes, contribuent à hauteur de 117 000 euros pour la Communauté de Communes actuelle ; nous voulons garder le fruit de cette imposition ? Espérons que nous puissions construire cette nouvelle communauté de communes dans l'objectif de faire progresser nos communes !

Nous avons du mal aujourd'hui à nous y retrouver, entre le Grand Poitiers qui a une géométrie un peu particulière et qui prend du pouvoir par rapport au Département, la Grande Région tout en longueur, la

nouvelle Communauté de Communes qui fera partie de 3 cantons (Lussac, Civray, Lusignan), le SCOT qui va jusqu'à Montmorillon. Quelle cohérence dans tout ça, nos élus, ou nos fonctionnaires ne doivent pas toujours être éveillés ?

Mais qu'il me soit permis de me tourner vers notre commune, où, grâce à tous, le progrès est certain, malgré les difficultés conjoncturelles.

Tout d'abord un grand merci à nos 16 agents (13,6 ETP), qui sont soit en contrat aidé, soit en contrat à durée indéterminée ; leurs compétences permettent à notre commune de faire des progrès considérables, demandez-leur s'ils sont inoccupés ?, ils ont des objectifs forts qu'ils atteignent. Si nous décomposons leur temps, 47% sert à faire fonctionner la commune, à donner le service aux habitants mais aussi aux personnes de passage, 18% est de l'investissement pour notre commune et 35% de l'investissement pour l'éducation de nos enfants, ces enfants qui vont enrichir le savoir de notre France. Et dans tous ces temps, je ne compte pas les nombreux bénévoles qui nous aident pour les activités périscolaires. Nos impôts sont utilisés au mieux.



L'année 2016 a encore été une année d'importants travaux :

- ✓ La réalisation d'une salle périscolaire et socio-culturelle du côté du préau ouvert, avec le début de la mise en accessibilité de l'école.

✓ Le début de la réalisation de 3 autres salles du côté du préau fermé, avec la fin de la mise en accessibilité de l'école. Ces réalisations ont été possibles grâce aux aides apportées par l'Etat, le député, le Conseil Départemental, la CAF, la Communauté de communes du pays Gencéen. Ces travaux sont pilotés par le cabinet d'architecte **Moreau**.

✓ Les travaux de voirie avec la réalisation de fossés, et le gravillonnage de 7 kms de routes communales.

✓ Le renforcement de la digue du petit étang.

✓ La réfection du château d'eau par « Eaux de Vienne Siveer »

✓ Le remplacement des conduites d'eau de la route d'Anché et de la route de Gençay par « Eaux de Vienne Siveer »

✓ La réfection du logement 22, rue Etienne Saby.

✓ La réalisation par RTE du poste d'étoilement au Laitier

✓ Le début de la réalisation du parking à l'arrière de l'école, pour la sécurisation de l'entrée et de la sortie de l'école. Ces travaux ont été réalisés par nos employés. L'état nous a accordé une aide DETR de 66000 euros, nous pourrions donc terminer ces travaux en 2017.

✓ La réalisation de 2 salles de rangement dans les anciennes cuves à eau de l'école.

✓ L'installation, sur la butte, d'une antenne par le CHU sur notre terrain, nous louons cette partie de parcelle 2600 euros par an, l'achat du terrain aux douanes sera donc rentabilisé sur 3 ans ; pas mal comme retour sur investissement !

Mais aussi le début de différentes études qui pourraient voir un début de réalisation en 2017 :

- Un permis de construire avec Habitat de la Vienne pour la construction de 4 logements seniors, vers le square André Léo. Cette réali-

sation débutera très prochainement.

Le début d'une étude par le cabinet d'architecte Corset Roche pour un projet innovant « énergétique » à la petite salle des fêtes avec sa mise en accessibilité et la réalisation d'un hall d'accueil, vitrine des équipements mis en place pour ce projet « énergétique », bien entendu nous aurons besoin d'aides pour cette réalisation, et nous espérons trouver de l'écoute dans les différentes instances.

- Un projet, avec l'aide de la Région, d'un verger pédagogique autour de la cabane de vignes, la plantation est prévue le vendredi 10 février 2017 ; vous y êtes conviés.
- Un projet de boulangerie par une personne privée, qui a échoué, c'est peut-être mieux ainsi. Nous avons acheté ce local 25000 euros à la Communauté de Communes, soit le reste à payer par la Communauté de Communes, ce qui est pratiqué pour toutes les cessions.

Et nous avons aussi fait des achats :

→ La maison Audouin, rue de l'Eglise. La toiture est en cours de réfection, et l'étude sur ce bâtiment devrait se faire cette année.

→ Un tracteur performant à un prix de 25 000 euros. Merci aux conseillers et à l'agent qui se sont déplacés pour cet achat.

En 2017, les autres travaux suivants et études devraient être réalisés :

✓ Le remplacement de conduites d'eaux au Bouchaud et à Fougeret

✓ La réalisation de la ligne enterrée 90000 volts allant du Laitier à Rom par RTE, qui va aussi installer une fibre optique qui sera disponible aussi pour d'autres usagers, le Conseil Départemental en est informé, j'espère que notre commune en bénéficiera.

✓ L'installation de 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la place du 13 Août.

✓ L'étude et peut-être la mise en place d'une classe ITEP (Institut Thérapeutique Educatif & Pédagogique) de 8 enfants, si les conditions d'encadrement et de financement sont réunies. Nous sommes reconnus comme une école dynamique par l'académie, la CAF, la DDCS...)

✓ Certainement d'autres études qui seront déterminées avec le Conseil Municipal.

Il y a aussi les projets privés :

- ◆ L'installation d'Eoliennes sur notre territoire, nous rencontrerons Energie Team prochainement pour connaître l'avancement de ce projet.
- ◆ La vente du haras ; espérons qu'un investisseur sérieux vienne à Champagné
- ◆ Un projet de méthanisation sur le terrain actuel de la Communauté de Communes.
- ◆ La vente des établissements « Doux »
- ◆ Et il y en a certainement d'autres que j'oublie ou que je ne connais pas.

Il y a aussi les actions éducatives qui créent le lien entre les générations, avec :

- * La bibliothèque municipale et ses animations ; un grand merci aux bénévoles...
- * Des actions d'embellissement et de fleurissement avec une équipe de bénévoles et d'élus sous la conduite de Michel Russeil , venez les rejoindre.
- * Les activités périscolaires animées par les employées, les bénévoles et Mille Bulles ; c'est un succès qui nous demande un investissement important, mais que nous ne regrettons pas. Merci aux employées, à Mille Bulles et aux bénévoles.

Et des actions d'animations qui sont le complément de toutes les autres, et elles sont nombreuses, proposées par les associations :

- La fête de la musique
- La randonnée pédestre et le spectacle à la base de loisirs
- Le marché des arts et des producteurs avec la soirée romane
- Les journées du patrimoine, en collaboration avec MCC
- La journée des associations qui est une journée de grande convivialité
- La soirée illuminations, qui a permis à toutes les générations de se retrouver avant les fêtes. C'est le succès de tous, puisque bénévoles, élus, animateurs des activités périscolaires, employés communaux, membres des associations, parents se sont retroussé les manches pour arriver au résultat que tout le monde a reconnu.

J'oublie certainement des actions et des études, mais je voudrais dire que nous pouvons être fiers de notre commune.

Je voudrais remercier l'équipe enseignante, les membres des associations, les bénévoles, les membres du Conseil Municipal, les membres des différentes commissions ; toutes ces personnes font un travail remarquable pour que notre commune



progresses, et ne laissent pas la place aux opposants et aux jaloux qui sont les principaux freins dans notre société.

Que 2017 soit aussi une année de réussite pour tous nos entrepreneurs, commerçants, agriculteurs. Merci aussi à tous les responsables et employés des corps constitués et des différents syndicats ; ils sont un soutien important.

Le détail de l'ensemble des actions réalisées sur notre commune sera sur le bulletin municipal qui vous sera distribué très prochainement.

Le respect doit être le maître mot, le travail en commun aussi, c'est notre force de savoir rassembler. Pour la France, je reformule le vœu de voir les hommes se rassembler pour que notre pays retrouve l'intérêt général, et non particulier.

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité, paix.

Encore une fois meilleurs vœux pour 2017 »

Après le discours du maire, Rémy Coopman, Président de la Communauté de Communes, puis Lydie Noirault s'exprimèrent, et l'ensemble des présents partagèrent le moment de convivialité.



Gilles Bosseboeuf

REPAS DES AÎNÉS : 25 JANVIER 2017

Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 25 janvier 2017 pour partager ce moment convivial.

Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres de la commission d'action sociale ont assuré la mise en place des tables et couverts, la décoration ainsi que le service des différents plats préparés. Velouté de légumes, filet de lotte coulis de poivrons-légumes et purée de patates douces, Bavarois pêche Melba préparés par Halim et Delphine ont ravi les palais. Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé. Nous remercions les convives qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes ou bien en chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.

En 2018, le repas des Aînés aura lieu le mercredi 17 janvier pour les personnes de plus de 70 ans de notre commune.

Claudette Berthommé



COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : 16 MARS 2017

Commémoration du souvenir à la mémoire des vic- times de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc : 19 mars 2017

Le Maire, Gilles Bosseboeuf, et Gilbert Rouhault, Président de la FNACA, déposèrent la gerbe devant le monument aux morts, puis, après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, le Maire lut le message de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Dans ce message, il est écrit notamment :

« Il y a cinquante-cinq ans, les Accords d'Evian, signés le 19 mars 1962, officialisaient la sortie de huit années de combats qui ont endeuillé et déchiré plusieurs centaines de milliers de familles de part et d'autre de la Méditerranée. Cette guerre, dont le nom était tu, a causé des souffrances et des douleurs dont la vivacité des souvenirs nous rassemble, aujourd'hui, dans un même hommage.

Nous honorons la mémoire des combattants de ces conflits : les appelés et rappelés du contingent, les militaires de carrière, les membres des forces supplé- tives ou assimilés, les forces de l'ordre originaires de métropole et d'Afrique du Nord.

Nous n'oublions pas les civiles de toutes origines, de toutes confessions, victimes d'exactions, de repré-

sailles, déracinés de leur terre natale et désespérés à leur arrivée en métropole.

Enfin, nous pensons, bien sûr, aux disparus civils et militaires.

Le travail de mémoire est nécessaire d'abord, pour panser les plaies qui demeurent encore vives en France et en Algérie, ensuite pour les reconnaître toutes, afin de les rassembler dans une démarche de rapprochement des peuples. »

Après la lecture du manifeste national des AFN par Claude Guillaud, nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. Après avoir remercié les porte-drapeaux, nous avons partagé le verre de l'amitié.



Gilles Bosseboeuf

OUVERTURE DE LA PÊCHE : 1ER AVRIL 2017

L'ouverture de la pêche des deux étangs est toujours très attendue. Cette année le 1^{er} avril, ce ne fut pas « un poisson d'avril », les prises furent nombreuses et d'excellente qualité. Un lâcher de truites (dont 30 kg de grandes truites) avait eu lieu pour cette circonstance. Les autres poissons étaient aussi au rendez-vous : gardons, carpes, tanches et autres carnassiers. Le comité de jumelage, le jour de l'ouverture, vendait des boissons chaudes, casse-croûte etc...

Nous avons accueilli l'association L'AS NO KILL 86 sur le grand étang en location le 10 juin pour une rencontre de pêche « float tube no kill ». Les prises nous ont permis de faire un bilan des poissons de ce plan d'eau, taille, poids, reproduction.

La saison 2017 est positive. Ont été vendues dans les différents points de vente 216 cartes journalières et 10 cartes annuelles. Cartes carpistes : 14 week-end et 7 annuelles.

L'objectif est toujours de réinvestir le montant des recettes dans un nouvel alevinage. Les prévisions de la commission pour 2018 : 320 Kilos de truites, gardons et tanches pour l'ouverture et un second lâcher de truites en cours de saison.

Possibilité, de nouveau en 2018, de prendre les cartes journalières dans différents points de ventes :

- **A l'épicerie de Champagné-Saint-Hilaire chez Carole et Philippe BOUTRON**

- **Les cartes de pêche restent toujours en vente à la mairie.**

Pour les pêcheurs qui auraient oublié de s'acquitter de ce titre, des contrôles pourront être effectués par des personnes habilitées par le Maire et à ce moment -là, la carte sera vendue sur place.

Nous conseillons fortement aux pêcheurs de prendre leur carte aux points de ventes énumérés ci-dessus.

La saison de pêche débutera le samedi 31 mars 2018 et se terminera le dimanche 2018.

Les tarifs : Carte journalière Lâcher de truites (samedi ou dimanche) : 10 €

Carte journalière (hors lâcher de truites) : 5 €

Carte annuelle adulte : 40 €

Carte annuelle enfant de 12 à 16 ans : 5 €

Enfant moins de 12 ans : gratuit

Carte week-end carliste : 20 €

Carte annuelle carliste (pêche de nuit) : 50 €

Cet espace naturel est dédié aux plaisirs que la nature nous offre pour pratiquer nos loisirs, alors, merci de respecter ce lieu. Il est interdit de faire du feu sur les berges et de nombreuses poubelles sont à votre disposition.



Michel Russeil

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945 : 8 MAI 2017

En présence des habitants, entourés des portedrapeaux, les enfants présents et le maire Gilles Bosseboeuf déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts.

Après la minute de silence, la Marseillaise, le Chant des Partisans, le Maire lut le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, où il dit notamment :

« Souvenons-nous des milliers de victimes civiles, hommes, femmes, et enfants, qui subirent représailles et bombardements.

Souvenons-nous également de ces victimes trop longtemps oubliées, gens du voyage fichés et internés, malades et handicapés morts de délaissement dans les

établissements qui les hébergeaient.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais. »

Après avoir remercié les porte-drapeaux, nous nous retrouvâmes dans la salle du conseil municipal. Le maire fit le point sur les actions et études en cours, et présenta Christine Gerbeau et Florent Griffon, nos nouveaux restaurateurs « Aux petits oignons » (ouverture le 1^{er} Juin 2017), et Virginie et Nicolas Chauvineau, nos boulangers-pâtisseries « Tout en douceur » (ouverture le 1^{er} septembre 2017). Dans ces deux noms, il y a tout un symbole du « bien-vivre à Champagné-Saint-Hilaire ».

Puis nous partageâmes le verre de l'amitié.

Gilles Bosseboeuf



RESTITUTION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : 29 JUIN 2017

Le 29 juin, les parents des écoliers de l'école de Champagné-Saint-Hilaire ont été invités à découvrir le travail réalisé par leurs enfants pendant les temps d'activités périscolaires lors d'un après midi-récréatif.

Dans un premier temps, chaque groupe d'enfants a présenté son travail, les uns, une saynète théâtrale « la grenouille », où l'on a suivi les malheurs d'un batracien qui avait bien mal aux oreilles...., un autre groupe une « salutation au soleil » et les petits, une activité rythmique... Un diaporama sur l'ensemble des activités a ensuite été projeté aux nombreux parents.

Etait prévue, après le spectacle, une visite de l'école et des nouveaux locaux. On a pu y découvrir l'aménagement des nouvelles salles, y compris celle qui accueille aujourd'hui la classe de l'ITEP de Guron. Ces nouvelles salles permettent d'optimiser l'accueil des enfants pendant les temps périscolaires et ouvrent de nouvelles possibilités d'activités nécessitant des espaces plus importants ou plus techniques.

Sous le grand préau étaient présentées l'ensemble des activités réalisées par les enfants tout au long de l'année. On a pu y apprécier leur diversité et la qualité des animations proposées : petit bricolage et loisirs

créatifs conduisant à la fabrication d'attrape rêves, de jeux et divers objets, initiation à la poterie avec la réalisation de merveilleux chats plus vrais que nature et utilisation d'un tour comme un vrai professionnel, organisation d'une grande chasse aux trésors, mais aussi de l'expression corporelle et du yoga avec différentes animatrices, interventions diverses sur la vie d'autrefois, découverte et recherche de fossiles avec des explications de spécialiste, et, bien sûr, préparation de la soirée « illuminations » avec fabrication de décorations de Noël, préparation de chants y compris en langue étrangère et de danses. On put aussi découvrir la banquise avec son magnifique ours blanc et ses petits pingouins ... Cette année encore, le jardinage n'avait pas été oublié et l'on repartait avec son petit pot de menthe odorante.

Les parents purent, à cette occasion, échanger avec les animateurs et découvrir les différentes réalisations des enfants.

Des jeux traditionnels mis à disposition par la ludothèque étaient aussi proposés aux participants de cet après-midi récréatif et permirent à chacun d'exercer son habileté ou sa réactivité.

L'après-midi s'est clos par un grand goûter offert par la municipalité .

L'ensemble de ces temps périscolaires permet aux enfants de réaliser des oeuvres collectives mais aussi de petits objets qu'ils pourront ramener chez eux, ce qu'ils apprécient tout particulièrement. Ils proposent aussi la pratique de différentes activités sportives et ludiques. Ils les sensibilisent à différentes formes de cultures et les initient à des pratiques artistiques selon les compétences des différents animateurs qui font partager aux enfants leur passion.

La variété des animations permet à chaque enfant participant l'expression de ses talents et le conduit à de nouvelles découvertes.

Il est important de souligner ici le professionnalisme, la bonne volonté et la générosité de l'ensemble des intervenants pendant ces temps, qu'ils soient salariés

ou bénévoles.

Nous les remercions tous et leur donnons rendez-vous pour une prochaine restitution des TAP l'année prochaine, qui s'annonce déjà bien dépayssante !



Natalie Francois-Dit-Sorton

FÊTE DE LA MUSIQUE : 21 JUIN 2017

C'est sous un magnifique soleil que s'ouvrit la fête de la musique de Champagné-Saint-Hilaire. Cette année, c'était une soirée « Aux petits oignons » que nous proposait la municipalité.

La variété du programme, la réputation de notre fête de la musique a attiré de nombreux habitants de Champagné mais aussi des alentours et c'est dès 18 h, qu'un public nombreux s'installa à la terrasse du restaurant et sous le tivoli édifié pour l'occasion.

Le spectacle s'ouvrit sur « le Souk aux chansons » avec Agnès, Martine et David qui reprenaient des chansons françaises.

ELVIRE, chanteuse accompagnée à la guitare de Clément, et Baptiste de l'école de musique intercommunale « Intervalles » nous proposaient ensuite un répertoire de la variété française.

Un orchestre de guitares (13 guitaristes) de l'école de musique intercommunale « Intervalles » de Ligugé qui présentait valse, tangos, et des mélodies Yiddish et Klezmer, leur succédait.

Cet orchestre de 13 guitaristes est né de la fusion des 2 ateliers guitares de Manon Paredes Nunez, au sein de l'école de musique intercommunale Intervalles un atelier " les p'tits jeunes" et un atelier " les anciens"...

une expérience et un échange musical enrichissant pour tous !

Vint ensuite le Groupe Triptuck de l'école de musique Vienne et Moulière et de celle du CEP. Triptuck a vu le jour en 2011 avec Éric Chauveau et Raúl Galvan à la guitare, Christian Villeneuve à la basse et au chant. Aujourd'hui, le groupe est rejoint par la très talentueuse Clara Moreau au chant, Jean-Philippe Proust donne le rythme à la batterie et dernièrement Stéphane Patrier a fait vibrer les cordes de sa guitare et de son ukulélé.

Triptuck nous a proposé un répertoire très éclectique : variété française, blues, jazz, bossa, pop rock...

Le Groupe Thunderclap, a ensuite occupé la scène. Thunderclap, de l'école de musique Vienne et Moulière et de l'école de musique du CEP, a été créé il y a trois ans. Au départ, le groupe était formé d'une guitare basse et de deux guitares. Cette année, le piano vient renforcer et redonner une nouvelle dimension au groupe.

Avec un répertoire pop rock, ce jeune groupe est composé de Clara Moreau au chant, Léandre Pilot à la guitare, Raúl Galvan, guitare et guitare bass, Matteo Pilot à la batterie et Rémi Kurdian au piano.

Un duo piano et chants avec Rémi et Clara, a ensuite enchanté le public.

Rémi Kurdian est un pianiste de 16 ans. Cela fait 5 ans qu'il prend des cours de piano. Il s'attaque à des ballades, de la variété française ainsi qu'à de la musique pop.

Ces deux jeunes ont décidé de se réunir afin de nous faire découvrir l'intensité et la sensibilité de leurs deux talents respectifs, dans un duo.

Une affiche talentueuse, une restauration de qualité, un public nombreux et varié ont fait une nouvelle fois de cette fête de la musique une vraie réussite.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et si le coeur vous en dit la scène vous est ouverte !



Natalie François-Dit-Sorton

RANDONNÉE PÉDESTRE : 2 JUILLET 2017

C'est le dimanche 2 juillet 2017 qu'a eu lieu la randonnée traditionnelle de Champagné-Saint-Hilaire. A 8 h 30 se retrouvaient autour d'un café offert par la municipalité marcheurs aguerris et promeneurs du dimanche pour entamer la balade traditionnelle. Mais cette année, ils avaient été devancés par les brocanteurs qui déjà étalaient leur marchandise sous les grands arbres de la base de loisirs.

Étaient proposés à nos amateurs de marche un premier trajet de 8 kms, un deuxième de 12 et enfin pour les plus courageux un de 16,5 kms. A 9 h, une petite centaine de valeureux randonneurs entamaient la première partie de la promenade. Les circuits, soigneusement choisis et balisés par les bénévoles, nous emmenaient dans un premier temps vers la Rouère en passant devant le croix Virginie. Une première collation leur était offerte devant le jardin toujours tiré à quatre épingles de Michel Péronneau. Différentes possibilités s'offraient alors aux marcheurs, un premier choix leur proposait de rejoindre Fougeré, Tringalet et retour à la base de loisirs, un deuxième les emmenait aux étangs de Racot, et les conduisait ensuite à Moulin Neuf. Les plus courageux pouvaient aller jusqu'au Courtieux, la Cluzaudière et rejoindre ensuite le deuxième point de ravitaillement à Moulin Neuf. Le retour s'effectuait ensuite par Bois vert, Tringalet et Lime.

A midi, un excellent punch était offert à l'ensemble des marcheurs pour les récompenser de leur participation. C'était ensuite le moment de sortir le pique-nique des sacs et de s'attabler sur les tables du plan d'eau. Le comité de jumelage vendait, comme l'année passée, frites, saucisses et boissons permettant de compléter les paniers familiaux. Malheureusement, cette année, le soleil avait décidé de nous bouder et la fin de repas fut quelque peu arrosée ...

L'après-midi, un spectacle musical par la compagnie O Kazoo a été offert aux courageux qui avaient bravé le mauvais temps de la mi-journée. Bien leur en prit car le spectacle « ticket to swing » sut séduire l'assemblée et c'est aux derniers sons des instruments à cordes que repartirent les derniers.

Rendez-vous l'année prochaine et merci au soleil de marquer la date de la prochaine randonnée, de suite, sur son agenda !



Natalie François-Dit-Sorton

SOIRÉE ROMANE ET MARCHÉ DES ARTS ET DES PRODUCTEURS : 9 AOÛT 2017

C'est dès le début de la semaine que Champagné s'est animé pour accueillir sa soirée romane. Préparation du marché, montage des tivolis, décoration de la commune occupaient déjà personnel municipal, bénévoles et élus. Et enfin, le 10 août arriva ! A 9 heures, la grande salle des fêtes s'ouvrait et commençait « l'opération tartines » et découpage de gâteaux pour préparer le traditionnel et particulièrement apprécié moment de convivialité qui clôtura la journée. Les nombreux bénévoles y préparèrent une soixantaine de plateaux garnis de charcuterie locale et de gâteaux faits maison. Dehors, se montaient la scène, les stands, l'électricité, les tables et les bancs qui allaient accueillir le public fidèle et attendu. Par contre, il y avait un grand absent : c'était le soleil ! Il avait fait beau avant, il fera beau après, mais ce jour-là, de vilains et gros nuages noirs s'étaient installés dans notre ciel et ils avaient décidé de ne pas nous quitter. Malgré ces aléas météorologiques, les exposants arrivèrent comme prévu et purent ouvrir leur stand dès 16 h, à la grande satisfaction des clients. Producteurs locaux et artisans d'art proposaient des produits de qualité et fabriqués uniquement par leur soin. On y trouvait légumes, fruits, charcuterie, pain, merveilleux petits gâteaux et différentes boissons, mais aussi bijoux originaux, dentelles, sacs, broderies et autres accessoires.

Simultanément, l'on pouvait aussi voir les deux expositions proposées à l'église :

« Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle »
L'estuaire vu du ciel : paysages de la rive saintongeaise »

A 17 h 00, Louis Vibrac et Pierre Rossignol proposaient une conférence sur « Notre-Dame de Moreaux, une abbaye romane » qui fut suivie par un public attentif et conquis par l'érudition de nos deux intervenants.

Une Projection de fresques, de statues et d'architecture romanes était proposée sur les murs de l'église

A 19 h 00, s'ouvrait le repas champêtre à base des produits achetés sur le marché ou à l'épicerie de Champagné. Le groupe « les P'tites Brel » avait pour mission d'animer le repas et commença à entonner les chansons d'hier à la mode d'aujourd'hui. Survint alors la pluie, une invitée totalement indésirable et qui décida de nous accompagner une partie de la soirée. Mais nous n'allions pas nous laisser envahir, et décision fut prise de continuer les agapes dans les différentes salles des fêtes ou « aux petits oignons » où nous accompagnèrent les chanteurs.

A 21 h 30, une éclaircie permit au spectacle de débiter et Champagné s'anima aux sons des chants et des danses brésiliennes. Pour une heure et demie, Patricia Chacoreta et le groupe « Baccara » nous enchantèrent à travers bossas novas et sambas.

C'est les yeux et les oreilles pleins de lumière et de mélodie, mais le pardessus un peu humide que l'ensemble des spectateurs fut convié au moment de convivialité. Cette année, il eut lieu dans la grande salle des fêtes et nous permit d'accueillir nos invités qui surent apprécier et déguster les différentes préparations du matin.

Cette année, nous avons une nouvelle fois relevé le défi d'organiser les soirées romanes et d'habiller Champagné d'habits de couleurs pour une journée exceptionnelle. Nous ne saurons que remercier une nouvelle fois le personnel communal, les bénévoles et les élus qui démontrent que rural peut rimer avec convivial et que l'accès à la culture et à la fête ne doit pas être réservé aux métropoles.

A l'année prochaine !



Natalie Francois-Dit-Sorton

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE 1944 : 13 AOÛT 2017

Le 13 août 1944, une terrible bataille a confronté dans la commune, le maquis à l'armée allemande, en garnison au haras. Treize maquisards y ont laissé la vie. 73 ans plus tard, ils n'ont pas été oubliés. En représailles au combat du haras, l'occupant mit le feu aux écoles, à la mairie et à certaines maisons. Cette année 2017 est particulière, puisque Wladimir Byck, le dernier maquisard vivant, qui a participé à cette terrible journée du dimanche 13 août 1944 n'est plus.



Après la cérémonie religieuse, 3 gerbes ont été déposées devant le monument aux morts honoré par beaucoup de porte-drapeaux ; le drapeau du maquis Renard était porté par l'enfant Théodore Blaudeau. La première gerbe, offerte par la commune, a été déposée par l'enfant Kaïla, accompagnée du maire. La deuxième gerbe, offerte par le Conseil Départemental, a été déposée par 3 Conseillers Départementaux, Lydie Noirault, Jean-Olivier Geoffroy et François Bock. La troisième gerbe, offerte par la Sous-Préfecture, a été déposée par le Secrétaire Général Robert Texier. Après la minute de silence, en présence d'Aïda Jaafar déléguée départementale du Souvenir Français, d'élus, de représentants des maquis et des associations patriotiques et de nombreux habitants après la Marseillaise et le chant des partisans interprété a cappella par Monsieur Bonvalet, le maire Gilles Bosseboeuf prit la parole :

« Il y a maintenant 73 ans qu'a eu lieu à Champagné-saint-Hilaire cette terrible confrontation entre les maquisards qui défendaient notre liberté et les Allemands en garnison au haras. C'est aussi la 10ème année que je préside cette cérémonie, et cette année 2017 est particulière, puisqu'elle a vu partir Monsieur Wladimir Byck, le dernier maquisard, à ma connaissance, ayant participé à cette terrible journée que fut le dimanche 13 août 1944.

Wladimir Byck a été décoré l'année dernière ; cette décoration lui a été remise en mémoire de tous ses camarades déjà partis. Je suis sûr qu'il nous a quittés plus serein avec cette reconnaissance.

Maintenant, il faut se souvenir, se souvenir que ces maquisards qui ont combattu ont souffert pendant cette bataille. Certains sont morts, tout ça pour que nous retrouvions notre liberté de vivre et de penser ; cette liberté nous est chère mais elle est très fragile. Ils ont aussi souffert après les événements, car cette bataille était gravée dans leur mémoire. Alors, il est important que nous parlions de ce combat à nos enfants.

Ces dix ans ont permis que ces événements soient gravés à jamais, grâce en particulier à l'association « Murmures et Cultures » qui a réalisé un dvd et un livre avec les témoignages des présents lors de ce combat, et aussi grâce à France3 qui a fait une émission en semi-direct au centre du bourg.

Je regrette qu'il n'y ait pas une obligation pour nos enseignants de nous aider à transmettre cette mémoire en participant activement aux commémorations avec les enfants devant les monuments aux morts. Il nous est facile aujourd'hui de laisser les soldats, les policiers et les gendarmes défendre nos valeurs et nos droits à cette liberté, sans que nous ayons aucune implication, et que certains se permettent même de les critiquer.

Nous devons être vigilants, expliquer, expliquer ce qui s'est passé à nos enfants, et leur dire pourquoi il fallait combattre.

Merci à vous qui portez notre drapeau, ce drapeau qui représente dans le monde notre pays de libertés. Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix ».

Madame la Conseillère Départementale Lydie Noirault et Monsieur le Secrétaire Général Robert Texier saluèrent l'attachement de la population au devoir de mémoire et rendirent hommage aux treize victimes de cette journée et aux valeureux combattants pour que vivent la liberté, la paix et la démocratie. Madame Lydie Noirault, qui est aussi Maire de Jossé, souligna son attachement à cette cérémonie, puisque les maquisards étaient basés à Jossé.

Après le remerciement fait à tous les porte-drapeaux, une gerbe a été déposée et une minute de silence respectée à chacune des trois stèles, route de Sommières pour Georges Ponsonnet, route de Gençay pour Louis

Roy et Jean Pierron, et route de Vivonne pour les combattants du haras, en mémoire des treize victimes de cette journée.

Après tous ces moments remplis d'émotion, le verre de l'amitié fut partagé dans la salle périscolaire.



Gilles Bosseboeuf

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS : 9 SEPTEMBRE 2017

A Champagné-Saint-Hilaire, la vie associative est très importante puisque 22 associations offrent un choix important d'activités.

Le samedi 9 septembre, en fin de matinée, la moitié de ces associations ont installé leurs stands dans la salle des fêtes afin d'accueillir les visiteurs dès 14 h et faire étalage de leurs propositions. Malheureusement, cet événement n'a pas permis d'attirer beaucoup de monde, à l'exception des chasseurs venus très nombreux pour acheter leur carte de chasse.

Cependant, c'est un moment de concertation important au cours duquel les membres des associations prennent le temps d'échanger des idées et d'élaborer de nouveaux projets. C'est aussi un moment convivial au cours duquel « les Amis de la butte » jouent aux cartes ou à d'autres jeux de société.

En fin de journée, associations et bénévoles de la soirée romane se sont retrouvés autour d'un buffet of-

fert par la commune qui tenait à remercier tous ceux qui ne comptent pas leur temps pour contribuer à la réussite de cette animation importante de l'été.

Annette Bosseboeuf



JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE : 16 SEPTEMBRE 2017

Comme chaque année, la commune et l'association « Murmures et Cultures à Champagné » se sont associées pour organiser les journées du Patrimoine et ont proposé **deux activités** concentrées sur la journée du samedi 16 septembre : **une projection commentée** par Pierre Rossignol et Louis Vibrac intitulée « *Dix mille ans d'histoire de Champagné inscrite dans les objets ou leur souvenir* » et **une exposition peinture sur le thème « Portes et Fenêtres »**. L'exposé a été l'occasion de définir le patrimoine personnel (pas seulement les biens que l'on possède mais aussi la connaissance) et le patrimoine collectif (pas seulement les bâtiments mais aussi les traditions, les chansons, les fêtes...), et de faire un inventaire sommaire de tout ce qui reste du passé à Champagné. Un petit jeu-concours, doté de récompenses, a été proposé.

Toute la journée et jusqu'au 1^{er} octobre, le hall, la salle du Conseil et la bibliothèque ont été transformés en galerie où **vingt-deux peintres amateurs** de Champagné et des communes environnantes exposaient leurs œuvres : Nicole Allain, Jacques Auguste, Bernadette Bonnet, Annette Bosseboeuf, Jacques Boucheron, Marie-Christine Courtin, Lydia Demer, Françoise Dugué, Cathy Flater, Marie Fourcade, Françoise Frétier, Marylou Guyot, Martine Gourdeau, Jean-Pierre Hattermann, Jeanine Legouezigou, Eliane Libéra, Mylène Moser, Laetitia Ronchi, Annie Roudeix, Jacotte Vibrac, Louis Vibrac, Annie Vimpière. A noter une forte participation de l'atelier Graphis de Vivonne.

Chacun avait représenté à sa façon son interprétation du thème, avec humour et talent, et l'ensemble offrait une exposition magnifique aux techniques diverses et aux supports originaux. Lors du vernissage, un **hommage chaleureux a été rendu à la mémoire de Marie-Christine Courtin**, elle-même artiste-peintre à Champagné, et qui avait proposé le thème de l'exposition.

La bibliothèque municipale avait aussi organisé un **concours de dessins pour les enfants** sur le même thème et **110 petits artistes** débordant d'imagination y

ont participé grâce à la collaboration des enseignants. C'était une belle réussite ! Les plus petits avaient posé derrière une fenêtre et leur photo a été accrochée aux grilles d'exposition. Une autre façon de participer !

Quatre-vingts visiteurs ont exprimé leur choix par un vote tout au long de la journée.

Des livres et des bonbons ont été remis le soir à 18 h aux lauréats et les absents ont dû les retirer en personne à la bibliothèque avant le 31 octobre.

Les petits de maternelle n'ont pas été intégrés au concours mais ont été récompensés collectivement par Annette.

Ci-dessous le nom des lauréats :

Prix du jury :

4 - 5 - 6 ans :

1er prix- Lola Buennerd //

2ème prix- Clément Millet-Peltier

7 à 9 ans :

1er prix- Juliette Motard // 2ème prix- Léa Narsama

10 à 12 ans :

1er prix- Adèle Rousseau // 2ème prix- Léo Martin (n'étant pas venu retirer son lot, ce dernier reste la propriété de la bibliothèque).

Prix du public :

1er prix : Milla Michelot (livre offert par le maire Gilles Bosseboeuf)

2ème prix : Alexiane Tenca

3ème prix : Tony Jondeau



Vernissage de l'exposition

Annette Bosseboeuf

INAUGURATION DE LA BOULANGERIE PÂTISSERIE « TOUT EN DOUCEUR » : 30 SEPTEMBRE 2017

En présence de Madame la Préfète de la Vienne, Isabelle Dilhac, Monsieur le Député, Jean-Michel Clément, Madame La Conseillère Régionale, Reine-Marie Wasjak, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Bruno Belin, de Madame la conseillère Départementale, Lydie Noirault, de Monsieur le Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, Jean Olivier Geoffroy, de Monsieur le Président de l'association des Maires de la Vienne, Yves Bouloux, de nombreux élus, du Président de la CAF, Omar M'Baye, de Madame la Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne, Karine Desroses, des entrepreneurs, d'un nombreux public, et de Virginie et Nicolas Chauvineau nos 2 jeunes artisans, Madame La Préfète et Monsieur le Président du Conseil Départemental coupèrent le ruban donnant l'accès à la Boulangerie Pâtisserie « Tout en Douceur » installée au 10, rue Etienne Saby.



Virginie et Nicolas firent visiter les locaux, qui ont été aménagés grâce à la coordination du 2^{ème} adjoint, Michel Russeil, d'un côté la confection de la pâtisserie, et de l'autre la production du pain ainsi que la vente. Ensuite, nous nous retrouvâmes sous le tivolì pour les discours qui sont un moment important de partage entre élus et habitants.

Discours du Maire, Gilles Bosseboeuf :

« Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour

votre présence ; c'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir dans notre belle commune de Champagné-Saint-Hilaire pour l'inauguration de la boulangerie-pâtisserie « Tout en douceur »
Pourquoi une inauguration ? Bien sûr, il y a plusieurs objectifs : le premier, c'est de saluer et de remercier tous ceux qui ont permis cette ouverture, financeurs, facilitateurs, entrepreneurs, les acteurs ; le deuxième, c'est de vous faire connaître cette boulangerie-pâtisserie et notre commune, et le troisième, c'est de passer des messages ; j'ai beaucoup invité, bien sûr, parce que c'est agréable de partager ces moments de bonheur, mais aussi pour que la démocratie soit une réalité, c'est-à-dire une réalité d'écoute et que chacun essaie de se dire ; « il y a quelque chose à faire pour que notre système s'améliore, pour que nous progressions pour le bonheur de tous et pas que pour le nôtre » ; je sais que certains écoutent...

Tout d'abord, merci à notre bonne étoile, merci à ceux qui ont voulu une boulangerie-pâtisserie. En le disant, et ceci depuis mon premier mandat de maire en 2008, et en participant financièrement en 2016, c'était le début de l'histoire de ce lieu. Vous n'avez pas participé pour rien, même si ces finances ne se retrouvent pas dans ce nouveau projet. Je voudrais remercier Moïse Baudiffier, le premier Président de la première communauté de communes de proximité du Pays Gencéen, d'avoir, avec son conseil communautaire, réalisé ces locaux ; s'il n'y a pas d'anticipation, on ne peut pas répondre assez rapidement aux entrepreneurs et ils vont ailleurs. Merci au deuxième Président, Rémy Coopman, d'avoir vendu ces locaux à la commune au coût résiduel, c'était la règle pour tous. Ceci a permis d'aller vite et de répondre à la demande. Sans vitesse de décision et de réalisation, les entrepreneurs partent.

Merci à un enfant du pays, Jean-Marc Carron

d'avoir marié sa fille à Christophe Soulatges, entrepreneur boulanger, formateur au CFA Chantejeau, qui a fait connaître notre commune à Virginie et Nicolas Chauvineau, nos deux entrepreneurs.

Tout ceci a débuté au début de cette année 2017, l'objectif a été vite fixé, c'était un démarrage au 1^{er} septembre 2017 et aussi un logement en location au plus près. Alors, merci au Conseil Municipal de ne pas avoir hésité ; immédiatement, nous avons fait une demande de subvention avec Activ 3 au Conseil Départemental, merci au Président, Bruno Belin, d'avoir mis en place un mode de fonctionnement qui permet une réponse rapide aux demandes, ceci est un gage de réussite pour entreprendre, la vitesse. Nous avons eu une subvention de 27100 euros qui est déjà perçue, seulement sur présentation des devis ; espérons que personne en haut lieu ne pense à supprimer les Départements, un échelon de proximité. Merci Bruno d'être à l'écoute de tous les projets. Nous avons aussi demandé une subvention de 15000 euros au Sénateur, Premier Ministre, Jean Pierre Raffarin ; avec la réserve parlementaire, nous avons obtenu 12000 euros. Depuis que je suis maire, notre commune a bénéficié 4 fois de la réserve parlementaire, soit par notre Député, soit par nos Sénateurs, et ceci pour des projets pour aider à la création d'entreprise, pour la sécurité, ou pour l'éducation de nos enfants, alors sa suppression, qui sera remplacée peut-être par une autre subvention dont la décision sera prise à un niveau supérieur, va à l'encontre de nos communes rurales et aussi de



l'entreprise, car, à coup sûr, ce seront des dossiers qui mettront des mois et des mois à voir le jour. Nous avons aussi fait un emprunt de 40000 euros auprès du Crédit Mutuel

pour boucler le financement. En parallèle, nous avons fait les consultations ; une chance, nous avons déjà le permis de construire depuis fin 2016. Les entreprises retenues ont été :

- L'entreprise Froid plus pour le matériel, (une partie a été achetée par Nicolas et Virginie Chauvineau) .

- L'entreprise Gitem/Colin pour l'électricité et la plomberie.

- L'entreprise Chauvineau pour les menuiseries extérieures.

- Les agents de la commune, pour les cloisons, la faïence et le carrelage, avec une personne de 57 ans, en CDI, 35 heures, depuis janvier 2017, qui a été en contrat aidé pendant 2 ans, et une personne en contrat aidé de 61 ans ; les contrats aidés ne sont pas la seule solution au chômage, bien sûr, mais c'est un élément qui permet de former et de ne pas laisser des personnes au bord du chemin, et, à Champagné-Saint-Hilaire, ils participent à l'investissement, c'est-à-dire au progrès de notre commune.

Virginie et Nicolas Chauvineau ont réalisé les peintures.

Vous comprenez bien que toutes ces remarques ne sont pas gratuites, elles ne sont pas là non plus pour faire polémique, mais pour que nos parlementaires, dont nous avons besoin en milieu rural, (sinon qui va nous écouter?) voient bien toutes les difficultés que nous avons quand des décisions sont prises sans discernement. Champagné-Saint-Hilaire est une commune d'une superficie importante de 47 km², avec 1000 habitants, une école de 5 classes, plus une classe ITEP depuis cette année que nous avons financée, des antennes pour l'armée, la gendarmerie, un poste d'étoilement sur 2 ha pour les lignes 90000 volts pour la ligne LGV, etc... ; n'est-ce pas là du beau travail pour la France ? éducation, sécurité, investissements qui servent à tous, des espaces naturels, 62 villages où nous vivons bien, et où les jeunes s'installent, et où il ne faut pas empêcher les constructions. Vous êtes sur les racines de la France,

et quand on veut qu'un arbre pousse, on arrose les racines, et on ne les coupe pas.

Revenons à nos travaux ; les entreprises et nos agents ont été très réactifs, et vous avez devant vous, grâce à nos deux jeunes entrepreneurs, la boulangerie-pâtisserie « Tout en douceur », elle porte bien son nom, il faut dire que les parcours de Virginie et Nicolas sont tout à fait exceptionnels ; Originaire de Poitiers, Nicolas Chauvineau est diplômé en pâtisserie depuis 1998 et suite à sa rencontre avec M. Castagna, meilleur ouvrier de France, il regagne en 2000 les rangs du grand chef Ducasse. Pour compléter son expérience, il travaille dans de grands palaces parisiens, au "Louis-XV" à Monaco puis en Italie, en Suisse... et son épouse, Virginie, originaire de Cavaillon, avec son sourire du Sud, était chef de rang dans la restauration ; et ils ont choisi une commune rurale pour s'installer... tout un symbole, qu'il faut interpréter pour l'avenir de notre pays. Regardez comme le monde bouge, la technologie peut-être, mais aussi, la qualité de vie que chacun recherche.

« Tout en douceur » est placé entre le square « André Léo », écrivaine révolutionnaire, et la maison de Lorrin Junek, peintre croate aussi célèbre ; vous assistez, certainement, à la naissance d'autres célébrités. Le nom « Tout en douceur » en dit long sur l'envie qu'ont ces jeunes entrepreneurs de nous régaler, comme d'ailleurs le nom donné à notre nouveau restaurant qui a été repris au mois de juin par Christine Gerbeau et Florent Griffon, « Aux petits oignons ». C'est l'évolution de notre société vers le bien vivre ensemble.

Bravo à Nicolas pour ses créations ! Il m'a dit qu'elles ne faisaient pas grossir, alors, je vais faire un régime, bravo à Virginie pour sa gentillesse et son accueil !

Ils habitent dans la même rue, dans un logement communal qui a été entièrement rénové par nos agents, sauf pour la partie électrique, ils ont un enfant qui va à l'école de Champagné-Saint-Hilaire, 2 emplois sont créés dans notre commune, plus un

jeune homme de la commune en stage école, et un apprenti.

Le coût d'installation de cette boulangerie, hors bâtiment que nous avons payé 25000 euros est de 90000 euros. Si on retire les subventions, le coût de revient pour la commune est de 50900 euros qui sera remboursé par les loyers. La simplicité dans les montages financiers et l'action au plus près du besoin sont des gages de réussite. N'enlevez pas les compétences aux communes qu'elles savent très bien gérer, et qu'elles savent le mieux appréhender. L'habitant veut un service de proximité, et des réponses immédiates. Le trou dans la chaussée, ce n'est certainement pas à 20 kms d'ici qu'on le voit le mieux ; les élus et les agents communaux sont une chance pour le développement des communes ; les niveaux supérieurs sont là pour les aider avec des techniciens spécialisés, mais pas pour se substituer aux communes ; les communes sont des entreprises, et comme elles, il faut les laisser entreprendre, et ne pas les tuer.

Merci aux clients d'être au rendez-vous, mais quand c'est bon, et qu'ils sont choyés, ils reviennent.

Rapidement les projets à l'étude ou en cours de réalisation dans notre commune :

- *Réalisation d'un parking pour l'entrée et la sortie des écoliers à l'arrière de l'école, l'objectif étant la sécurisation.*
- *Un permis de construire accepté pour la réalisation d'un espace promotionnel, le préchauffage de la petite salle des associations, avec des produits innovants vecteurs de la transition énergétique, et fabriqués dans la Région Nouvelle Aquitaine, et les entreprises*



sont locales ; ce sera un moteur pour les entreprises et l'emploi. Nous sommes en recherche de financement, actuellement la DETR est acceptée.

- Etude patrimoniale, habitation et gîte sur la maison en face de l'église (mise en valeur du tunnel du château).
- Réalisation de 4 pavillons seniors avec habitat de la Vienne (notre investissement devait être remboursé par la taxe d'habitation)
- Projet avec la Fédération des chasseurs, de valorisation d'un espace patrimonial naturel (observatoire et circuit de découverte) à côté de la base de loisirs.
- La commune a bien d'autres projets dans les tablettes ; elle verrait d'un bon oeil que le site des abattoirs Doux, qui a du potentiel, trouve un preneur.

Et la bibliothèque municipale, dans le cadre de Lire en Vienne, vous invite pour la semaine africaine, les vendredi 13 et samedi 14 octobre avec des échanges animés par les associations Amitiés Guinée et Adegga, une rencontre avec un auteur Sénégalais Jean Dib Ndour, de la musique avec la chorale Africaine « Choeur de l'espérance », des réalisations faites par les enfants dans le cadre des activités périscolaires, et en relation avec l'école qui a un projet sur la différence, cette année, avec aussi la participation de l'association du Merveilleux Noël et du restaurant « Aux Petits Oignons » qui va proposer une soirée couscous, le samedi 14 octobre.

Le fil conducteur de Champagné-Saint-Hilaire, c'est : « La défense de la ruralité par l'action » ; libérez les énergies, laissez les acteurs agir, ils sauront entreprendre.

Comme tout un chacun, j'ai des coups de blues devant les incompréhensions, les décisions abruptes, mais l'espoir revient quand j'entends un Président du Département qui dit qu'il n'est pas là pour se faire une carte de visite, mais pour répondre et aider à l'émergence des projets dans les communes,

quand je lis un courrier de notre Député adressé au Premier Ministre au sujet des contrats aidés, quand nous apprenons que notre nouvelle Préfète est originaire du Pays, d'une commune rurale, sa mère a ouvert l'école du village de la Mare de Vron. Vous ne pouvez-que nous comprendre ; nous avons besoin de vous tous.

Vous pouvez applaudir nos jeunes entrepreneurs, je vous remercie sincèrement. »

Puis Nicolas Chauvineau prit la parole pour exprimer sa satisfaction d'être à Champagné-Saint-Hilaire et souligner combien l'accueil des habitants a été chaleureux. Le Président des Maires de la Vienne, Yves Bouloux, le Président de la Communauté de Communes, Jean-Olivier Geoffroy, Madame la Conseillère Régionale, Reine-Marie Wasjak, Monsieur le Député, Jean-Michel Clément et Madame la Préfète, Isabelle Dilhac répondirent très positivement aux propos du Maire, en saluant l'esprit d'initiative de la commune, et Madame la Préfète assura que : « Le dispositif des contrats aidés ne s'éteint pas et sera reconduit en 2018 mais revu sur certains points. Et Monsieur le maire, je vous annonce que vos emplois aidés sont reconduits. »

La cérémonie se termina par le verre de l'amitié et les gâteries qui étaient offertes par Virginie et Nicolas Chauvineau.

Gilles Bosseboeuf



OCTOBRE ROSE



Dans le cadre de l'opération nationale DOCVIE OCTOBRE ROSE (Association pour la prévention et le dépistage du cancer du sein et de la prostate), Champagné Saint-Hilaire a décidé de participer à cette campagne. Quelques conseillers municipaux ont accroché des rubans roses aux arbres et aux barrières les plus en vue depuis les routes et les places du bourg, tout ceci afin de sensibiliser les habitants à cette maladie.

Cette campagne de prévention a lieu tous les ans en Octobre dans toute la France.

Gertrude Peters

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918 : 11 NOVEMBRE 2017

Beaucoup de monde était présent autour du monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre ; tous étaient là dans le même recueillement. Cette cérémonie débuta par le dépôt de la gerbe de la commune par le maire et la première adjointe, Claudette Berthommé.

Après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, le maire lut le discours écrit par l'Ufac, lequel disait entre autres :

« ...Souvenons-nous également de l'entrée en guerre des Etats-Unis, en ce même printemps 1917....

Dans ce même souvenir, unissons tous ces soldats de Métropole, d'Afrique, d'Outre-mer et des Pays alliés, qui ont également versé leur sang pour la France, une France qui sortira terriblement meurtrie de cette guerre : 1 400 000 morts, 740 000 invalides, 3 000 000 de blessés, des centaines de milliers de veuves et d'orphelins..... »

Puis le Maire salua la présence de nos amis anglais, et passa la parole à Alan CAVANAGH, Anglais habitant Bois Coursier à Marnay, qui déclina une strophe à la gloire de ceux qui sont tombés :

*"They shall grow not old, as we that are left grow old
Age shall not weary them, nor the years condemn.
At the going down of the sun and in the morning
We will remember them."*

L'Acte du Souvenir est une strophe d'un poème écrit, en 1914, par Laurence Binyon qui s'intitule *Pour ceux morts au champ d'honneur. Cette strophe est lue au Canada, en Angleterre, en Australie, ...* Alors que nous nous rassemblons le 11 novembre, nous partageons notre reconnaissance, notre tristesse et notre fierté envers ceux et celles qui ont servi, se sont battus, ont souffert et sont morts pour les libertés dont nous jouissons aujourd'hui :

*« Ils ne vieilliront pas comme nous,
qui leur avons survécu.
Ils ne connaîtront jamais l'outrage
ni le poids des années.
Quand viendra l'heure du crépuscule
et celle de l'aurore,
Nous nous souviendrons d'eux. »*



Gilles Bosseboeuf lut le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées ; il y est dit notamment :

«*Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente : L'arrivée progressive des soldats américains changent le rapport de force et va contribuer à forger la victoire...*

Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clémenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.... »

Jean Louis Blanc, très actif pour le fleurissement du bourg de notre commune, expliqua la symbolique du fleurissement autour du monument aux morts. Ces explications se trouvent dans la rubrique fleurissement de ce bulletin municipal.



Les tués de 1917 par Louis VIBRAC

« Alors que nous vivons une époque où la guerre a pris la forme terrible du terrorisme, qui frappe aveuglément, il nous faut continuer de penser à ceux qui ont, durant 50 longs mois, vécu l'enfer, avant de périr dans le froid ou la canicule, la boue ou la poussière, balayés par une rafale ou dans la douleur d'une plaie horrible.

Et cela, par respect pour ces jeunes gars qui se sont sacrifiés par devoir, par fierté, par solidarité. Mais aussi, pour nous fortifier à leur exemple et à celui de leur famille, face à nos difficultés et nos douleurs.

1917... voilà cent ans, la guerre européenne est devenue Guerre mondiale, la Grande Guerre... elle a déjà fait 878 500 morts, civils et militaires... la population de Marseille aujourd'hui. Et ce n'est pas fini ! On ne sait plus pour quelles raisons on s'entretue, on ne sait décidément pas comment arrêter cette monstrueuse guerre, et pourtant on invente toujours des moyens de tuer : après les Lebel et les Fusils mitrailleurs, les canons de 75, de 90 et plus, après les gaz, les lance-flammes, voilà les chars !

Les Américains vont arriver-les premiers contingents débarquent à Saint-Nazaire le 26 juin 1917- mais les Russes à l'Est, vont abandonner la lutte.

Et l'on se bat toujours, alliés contre empires centraux ! On continue de se battre à Verdun on se bat au Chemin des Dames, on se bat dans l'Aisne, dans l'Oise, dans la Somme... et l'on tombe par milliers, par dizaine de milliers : 40 700 rien qu'en avril de cette année 1917 !

Et l'on meurt à toute heure : à 22 h 30 dans la nuit du 12 janvier pour *Pierre Sicaud* ; à 6 heures du soir le 9 juillet pour *Ernest Ferron* ; à 16 heures, le 23 octobre pour *Auguste Girardin*. La Mort a de l'appétit, elle fait un festin de la vie, toute la journée.

On meurt à toute heure... et à tout âge : à 38 ans, déjà vétéran, après avoir été arraché à son métier et à sa femme comme *Jean Charretier* et *Pierre Sicaud* ; en pleine sève entre 24 et 27 ans pour 5 d'entre eux ; à la fleur de l'âge, à 20 ans comme c'est le cas d'*Ernest Ferron* et de *Célestin Baritault*, ou à peine, 19 ans ½ comme *Pierre Compagnon* et *Arthur Henri*.

Et l'on meurt de toutes les façons : d'une balle qui vous perce le front (*Girardin*), d'un éclat d'obus qui vous arrache la poitrine (*Ferron*), de ses mortelles blessures (*Girardin*), ou encore de maladie due à la guerre (*Pierron* et *Compagnon*)

On meurt toujours en bon soldat courageux, comme fantassin surtout (*Compagnon-Basset-Sicaud-Thouvenet-Décombe-Baritault*), comme cavalier aussi (*Ferron-Girardin*), comme artilleur (*Charretier*), ou au service auxiliaire (*Pierron*).

On meurt incognito sous des mètres cubes de terre qui vous transforme en disparu qu'il faudra déclarer

mort par une décision de justice en 1921. Cela vaudra la mention honorifique de « *Mort pour la France* »

Mais on meurt aussi en héros, digne à titre posthume d'être chevalier de la Légion d'honneur. C'est le cas de *Jules Sainturat, de Limes*. Il a 27 ans et a gravi rapidement les échelons : sergent, puis adjudant et enfin officier, Sous-Lieutenant. « *A été mortellement frappé après avoir conquis une tranchée fortement défendue* » dit sa dernière citation.

En 1917, Champagné a donc semé dans la terre du Nord, labourée au canon, la dépouille de 12 de ses jeunes gens, cela fait un par mois en moyenne. Et cela fait deux jeunes veuves et douze nouvelles familles éplorées.

Pour ne pas en rester sur cet aspect terrible de la guerre, je voudrais vous dire un poème dans lequel on voit un geste digne, noble, humain. Ce n'est pas sous la Grande Guerre, c'est sous les Guerres napoléoniennes.

Poème : Après la bataille

« Mon père, ce héros au sourire si doux
Suivi d'un seul housard qu'il aimait entre tous
Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille
Parcourait à cheval, le soir d'une bataille
Le champ couvert de morts sur qui tombait la nuit.
Il lui sembla dans l'ombre entendre un faible bruit !
C'était un Espagnol de l'armée en déroute,
Qui se traînait, sanglant, sur le bord de la route,
Râlant, brisé, livide, et mort plus qu'à moitié,
Et qui criait : « A boire, à boire par pitié ! »

Mon père, ému, tendit à son housard fidèle
Une gourde de rhum qui pendait à sa selle
Et dit : « Tiens ! Donne à boire à ce pauvre blessé ! »
Tout à coup, au moment où le housard penché
Se baissait vers lui, l'homme, une espèce de Maure
Saisit un pistolet qu'il étreignait encore
Et vise au front mon père en criant : « Caramba ! »
Le coup passa si près que le chapeau tomba
Et que le cheval fit un écart en arrière.
« Donne-lui tout de même à boire » dit mon père. »

Ou comme Pierre Alexandre *Sicaud*, on laisse soudain, sur le coup de 22 heures 30, le 12 janvier, sa gentille femme Marie devenir une jeune veuve, à Bois-Brunet. Marie Thérèse Machet devient, elle aussi, une jeune veuve peu de temps après, le 14 avril, quand son mari, le soldat Elie *Basset* meurt à Berry au Bac. On meurt soldat de 2^e classe, on meurt maréchal des logis (sergent) comme Raymond Thouvenet. »



Après le remerciement des porte-drapeaux, nous nous rendîmes dans la salle du Conseil pour partager un moment de convivialité.

LISTE DES CHAMPAGNOIS TUÉS EN 1917

Pierre SICAUD est né le 1^{er} mars 1879 à Brux. Il a épousé Marie Guirault et demeurait à Bois-Brunet avant d'être mobilisé au 290 e R.I. Il meurt de ses blessures le 12 janvier

Emile DECOMBE est né à Champagné le 22 janvier 1894. Soldat à la 7^e Compagnie du 79^e R.I., il est

mort pour la France le 25 avril 1917. Inhumé au cimetière de Baulne (91), son décès n'est transcrit à Champagné que le 16 juillet.

Raymond THOUVENET est né le 3 octobre 1892 à Champagné. Le 17 avril 1917, il sert avec le grade de sergent au 327^e R.I. Il est tué dans la bataille du Chemin des Dames,

à Montigny (Oise).

Célestin Hubert BARITault a vu le jour à Champagné le 12 novembre 1897. Il n'a donc pas vingt ans quand, le 5 mai 1917, il est tué au cours de la bataille du Chemin des Dames, sur le plateau de Vaucler (Aisne) où il sert comme fantassin au 57^e R.I.

Elie Mathurin François Jean BASSET est né le 4 juin 1880 à Plénée-Jugon (22) à 70 kilomètres au NW de Rennes. Le 16 mai 1914, il est à Champagné. Il a épousé Marie-Thérèse Machet. Il est mort à Berry au Bac, soldat au 332^e R.I., le 16 avril 1917, lors de la bataille du Chemin des Dames.

Ernest Louis FERRON est cavalier au 22^e Régiment de Dragons quand il est tué par un éclat d'obus à la Ferme d'Aumont près de Coucy-la-Ville (Aisne), le 9 juillet 1917. Né à Champagné le 17 septembre 1896, il n'a pu fêter ses 21 ans.

Jean CHARRETIER est né à Sommières le 19 janvier 1879, mais il est mobilisé à la Ferraudière de Champagné où il est veuf d'Augustine Emilie Tessereau. Il est 2^e canonnier servant au 85^e Régiment d'Artillerie Lourde au Bois de Geay à Cormicy (51), quand il est tué le 14 juin.

Auguste GIRARDIN est tué par balle le 23 octobre 1917 au Chemin des Dames à 2 km au sud de

Pargny (Oise). Mais ce n'est qu'en avril 1919 que ses parents Pierre Girardin et Louise Garreau sont mis au courant de sa mort. Né le 1^{er} février 1893 à Champagné, il avait 24 ans et servait comme cavalier au 4^e escadron du 25^e Régiment de Dragons.

Jules Alexandre SAINTURAT a 27 ans quand il est frappé mortellement en menant un assaut contre une tranchée fortement défendue par l'ennemi. Il est né à Saint-Hilaire-sur Yerre (28) le 16 octobre 1890, résidant à Pont-à-Mousson (54) quand il est mobilisé au 66^e R.I. le 3 août 1914, mais ses parents Simon Sainturat et Félicité Boiret vivent à Limes. Sergent en 1913, il est adjudant en 1915, sous-lieutenant au 27^e Bataillon de Chasseurs à pied le 6 septembre 1917.

Pierre COMPAGNON n'a pas vécu 20 ans entre sa naissance le 31 mai 1898 à la Grande Grange et sa mort le 18 octobre 1917 à l'hôpital de Compiègne, suite à « *une maladie contractée en service commandé* ». Il servait alors au

88^e R.I.

Louis PIERRON est né le 17 mars 1791 à La Ferrière, de Louis Pierron et Madeleine Granier. Classé « *Service auxiliaire* » le 19 juillet 1915, il passe au 44^e RI le 21 janvier 1916. Il meurt de maladie le 19 avril 1917 à l'hôpital auxiliaire de Bourg.

Henri Arthur cité sur le monument aux morts de Champagné est le fils de Marie-Louise Brion, né à Châtellerault le 10 mars 1897. Ce sont en fait deux prénoms qui sont accompagnés sur son registre matricule des mentions « dit Brion » et de « Pupille de la Nation ». En 1911, à 14 ans, il est l'un des quatre domestiques de M. Louis Berger au bourg de Champagné-Saint-Hilaire. A 18 ans, il est réside à St Julien l'Ars. Il est incorporé le 2 janvier 1916, passé au 132^e R.I. le 22 février 1917, et tué en octobre. Il est inhumé au cimetière de Moscou près de Berry au Bac.

Gilles Bosseboenf et Louis Viérac

Inauguration classe ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) : 7 décembre 2017

M. Jouteux, vice-président de l'ITEP de Guron, a présenté le projet aux élus et institutionnels, en soulignant le besoin d'externaliser et de faire des passerelles entre l'Itep et les classes dites ordinaires pour une école plus « inclusive ». Ainsi, avec le concours de l'ARS (Agence régionale de santé), le concours de fonds publics et un solide partenariat avec l'ITEP de Guron, la municipalité a initié au sein même de

l'école du village la mise en place d'une classe au profit des enfants en difficulté (classe CLEO Saint-Exupéry). Ce « *projet pensé avec la mairie* », selon les mots de M. Limanana, directeur de l'institution implantée à Guron (commune de Payré) depuis 1967, « *est la deuxième expérience conduite sur le territoire* ». D'une capacité de 8 élèves (5 actuellement) accueillis de « *façon individuelle* », cette classe leur

permet de « retrouver une vie sociale, leur donne une ouverture sur le monde », a souligné Lydie Noirault, conseillère départementale. Gilles Bosseboeuf, le maire, a déclaré, pour sa part, que le conseil municipal a été d'accord tout de suite, pour faire l'effort financier d'investissement et de fonctionnement, en rappelant les mots d'Antoine de Saint-Exupéry : « dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent », il ne peut pas y avoir de rupture et de cloisonnement dans l'éducation de nos enfants. Les mots forts de Mme Castel, inspectrice de l'Éducation nationale, ont retenu l'attention de l'assistance : « Je voudrais saluer

l'engagement des uns et des autres pour faire vivre notre devise républicaine : Liberté, Égalité et Fraternité. »

Gilles Bosseboeuf



LES ILLUMINATIONS : 8 DÉCEMBRE 2017

Le 8 décembre, Champagné s'était paré de son habit de fête pour accueillir le père Noël.

Cela faisait quelques semaines que bon nombre de nos concitoyens s'affairaient. Dans les ateliers, l'on découpait, on peignait, on soudait ; à l'école, pendant les temps périscolaires on chantait on dansait, on découpait et mille autres activités. Tous, grands et petits, n'avaient qu'un objectif : rendre notre village le plus beau et le plus accueillant possible le jour des illuminations. Et ils ont réussi !

Donc, vendredi 8 décembre, les réjouissances s'ouvrirent par un petit spectacle, dans la grande salle des fêtes, préparé par les enfants des temps périscolaires sous la houlette des animateurs et des bénévoles. Les petits de l'école maternelle dansèrent devant un bonhomme de neige aux milles lumières, les plus grands racontèrent un conte et dansèrent au son des chansons de Noël. Des apprentis magiciens vinrent faire quelques tours alors que les plus grands nous firent un démonstration de hip hop ou présentèrent des scénettes du Moyen Âge.

A la fin du spectacle, les enfants accompagnés de leurs parents se dirigèrent vers la place du village plongée dans l'obscurité. Et soudain, comme par magie, tout s'illumina, et le père Noël fit son arrivée sur un traîneau tiré par deux valeureux rennes. Il distri-

bua bonbons et friandises aux enfants massés autour de ce bel attelage. Il n'oublia pas non plus de ramasser le courrier porteur de nombreux espoirs pour le matin de Noël.

Enfants et parents purent ensuite se restaurer et apprécier l'ensemble des bonnes choses qu'avaient concoctées nos différentes associations : on pouvait déguster vin chaud et châtaignes chez les donneurs de sang, frites et saucisses chez les footeux, manger crêpes et pain d'épices à l'APE et se remplir les poches de gourmandises chez les gymnastes. Les plus frileux pouvaient, eux, aller déguster une choucroute, les pieds au chaud « aux petits oignons ».

Nous étions nombreux ce soir-là à braver le froid autour des brûlots et à partager un bon moment sur la place magnifiquement décorée.

Il nous faut remercier l'ensemble des bénévoles qui ont travaillé depuis plusieurs semaines à fabriquer ces si beaux décors et aménager le village, les enfants et leurs animateurs pour les spectacles et les objets fabriqués, les représentants des associations pour leur disponibilité et les salariés pour tout le travail fourni.

A l'année prochaine !

Natalie François-Dit-Sorton

La Mairie

- Coordonnées
1 Place de la Mairie ☎ 05.49.37.30.91
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE
Courriel : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr
- Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale
Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.
Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le samedi : de 9h00 à 12h00.

L'Agence Postale Communale

La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.

Services disponibles dans votre Agence Postale Communale

- ⇒ Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique
- ⇒ Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- ⇒ Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- ⇒ Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ Retrait d'espèces pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ Départ du courrier : 12h00

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
Le samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier** : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi
- ⇒ **Conseiller Financier** : Madiana MESRINE - Tel. 05.49.36.12.01
- ⇒ **Conseiller Clientèle Professionnelle** : Muriel FER - Tel. 06.43.62.66.67

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres
normalisée est fortement conseillée.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

Informations Générales

Numéros d'Urgence

POMPIERS	18	URGENCE Médecin de garde : 05.49.38.50.50
GENDARMERIE ou 05.49.59.31.16 (Gendarmerie de GENCAY)	17	Ambulances Sud Vienne : 05.49.87.00.35
SAMU	15	Centre Antipoison de Bordeaux : 05.56.96.40.80

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Les responsabilités de chacun : soyons citoyens

L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. **Si vous constatez un dégât sur le réseau téléphonique ou sur un équipement signalez-le aux équipes d'Orange : 1013 par téléphone ou 1013.fr et orange.fr par internet.**

Restez branchés, élaguez ! En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de ligne téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière et doit être fait à titre préventif.

En cas de dommage causé aux câbles : - vous engagez votre responsabilité civile et serez facturé du montant des réparations - vous êtes également passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunication.

Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres ! Dès qu'un chien errant est signalé à la mairie, La Société ANIMALOR, ayant une convention avec la Communauté de Communes, est contactée pour prise en charge de l'animal. **Vous pourrez récupérer votre chien après vous être acquitté des frais de fourrière .**

De manière générale, merci de veiller au respect de tous. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet : www.legifrance.fr

♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- Première demande de CNI : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- Renouvellement d'une CNI : si la carte est *périmée depuis plus de 5 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 5 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros** ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1er janvier 2015.

♦ Passeport

Ne se fait que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous à la mairie de Gencay. Vous pouvez retirer l'imprimé en mairie. Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.

♦ Recensement

Depuis la suspension du service national, **le recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play).

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

**Vous pouvez prendre contact
auprès du CSN de Poitiers**

Mail

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone

05.49.00.24.69

Courrier

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville—BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense.

www.defense.gouv.fr/jdc



COMMENT SE RENDRE A LA PRÉFECTURE

En bus : Arrêts rue Victor Hugo, boulevard Verdun, Rue des Ecosais

En voiture : Places de stationnement payant à proximité de la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ; Théâtre-Auditorium

Personnes à mobilité réduite : Places de stationnement situées rue Victor Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

COORDONNÉES :

Préfecture de la Vienne 7, Place Aristide Briand

BP 589 86021 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 70 00

Serveur vocal : 05 49 55 70 70

pref-courrier@vienne.gouv.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

Bâtiment HAUSSMANN Impasse des Ecosais

86000 POITIERS

ACCUEIL GÉNÉRAL :

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h

sans interruption

Guichet pour les permis de conduire :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Numéro dédié permis de conduire du lundi au ven-

dredi de 9h à 12h ☎05 49 55 70 83

Guichet pour les certificats d'immatriculation :

du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15

sans interruption

Guichet pour l'accueil des étrangers :

uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 8h45

à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ☎05 49 55 69 11;

prise de RDV du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

et de 13h15 à 16h30

LA PRÉFECTURE EN LIGNE

Site internet : www.vienne.gouv.fr

Adresse courriel : pref-courrier@vienne.gouv.fr

Pour toute suggestion, réclamation ou question à destination d'un service de l'Etat dans la Vienne :

Adresse courriel : traitement-reclamations@vienne.gouv.fr

Urbanisme



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagné :

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :

Attention, une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie

Travaux de terrassement en bordure de voirie : les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie.

Cette démarche est gratuite.

Le Canton de Civray

Ancis, Availles-Limouzine, Blanzay, Champagné-le-Sec, Champagné-Saint-Hilaire, Champniers, La Chapelle-Bâton, Charroux, Chatain, Château-Garnier, Civray, La Ferrière-Airoux, Genouillé, Joussé, Linazay, Lizant, Magné, Mauprévoir, Payroux, Pressac, Saint-Pierre-d'Exideuil, Saint-Romain, Saint-Saviol, Savigné, Sommières-du-Clain, Surin, Voulême.

Les conseillers du Conseil Départemental

COMMENT JOINDRE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ?

Les Conseillers Départementaux du canton de Civray

■ **Lydie NOIRAULT**, tient régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton de Civray, le 1^{er} mardi matin de chaque mois.
- contact : 05 49 55 66 80

■ **Jean-Olivier GEOFFROY**, se tient à la disposition des habitants du canton de Civray.
- contact : 06 07 19 47 37

Leurs missions

- Être à l'écoute des élus et des acteurs économiques du territoire et soutenir leurs projets
- Aider les familles et les particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne



lavienne86.fr

Sorégies, fournisseur distributeur d'électricité et de gaz de la Vienne



Sorégies Vivonne
19 rue Portes Rouges
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50

Site internet: www.soregies.fr

SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, est signataire de la charte d'engagement « Coup de pouce économies d'énergie ».

SOREGIES s'engage ainsi aux côtés des ménages afin de les accompagner financièrement dans certains travaux d'amélioration énergétique de leur logement.

Cela se traduit par une prime pouvant aller jusqu'à 1 330 €* pour l'isolation de 100 m² de toiture, 800 €* pour un remplacement de chaudière à haute performance énergétique ...

Pour découvrir toutes les modalités de cette offre et estimer le montant de la prime à laquelle vous pourriez prétendre, rendez vous sur le site www.soregies.fr ou contactez SOREGIES au 05.49.44.79.00

* ce montant varie en fonction des conditions de ressource du foyer et du type des travaux réalisés

SORÉGIES
votre partenaire éco-énergies

Nous vous offrons
une prime pour vos travaux
de rénovation **énergétique**

Pour vos travaux d'isolation
ou de changement de chauffage,
contactez-nous avant le début
de votre projet pour
bénéficier d'une prime*

Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Informations Générales

« Eaux de Vienne-Siveer »

L'eau du robinet et moi...

Je grandis avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Adaptée à une consommation quotidienne, elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments. Elle est soumise à de multiples analyses depuis son origine jusqu'aux domiciles des usagers.

Bon à savoir : Le chlore est utilisé pour garantir la qualité de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore, remplissez une carafe une heure ou deux avant de passer à table et placez-la au réfrigérateur.

J'économise avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0018 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

Je respecte la nature avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Des infos en ligne pour tous

Sur www.eauxdevienne.fr, un accès usagers est destiné aux particuliers et aux professionnels. Des informations pratiques y sont délivrées, notamment sur le paiement de la facture, le transfert d'abonnement ou la protection du compteur. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. Des formulaires sont téléchargeables, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer. Un espace Environnement, à l'attention des petits et des grands, explique le cycle de l'eau, la production de l'eau du robinet et propose un quizz ludique.



Nouveau : Découvrez les nouveaux règlements de service depuis l'espace Téléchargement > Documents officiels. Ils présentent les prestations d'Eaux de Vienne-Siveer en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif. Les obligations du syndicat et les responsabilités des usagers y sont renseignées.

Créer votre espace abonné

Aller en page d'accueil de <http://www.eauxdevienne.fr> avec le numéro d'une de vos factures et votre référence abonné. Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.

Connaitre vos droits : Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer - C11 - 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Contact : Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre figurent sur votre facture d'eau et d'assainissement.

Eaux de Vienne-Siveer - 55, rue de Bonneuil-Matours - 86 000 Poitiers

Tél. : 05 49 61 16 90 - Fax : 05 49 44 14 23

contact@eauxdevienne.fr - site : www.eauxdevienne.fr



Orange

	Particuliers	Professionnels	Entreprises
Signaler une panne de la ligne téléphonique	1013 / www.1013.fr	1015	1017
Besoin d'assistance technique (internet, TV, livebox)	3900	3901	
Disposer des services de la ligne téléphonique (renvoi temporaire,...)	3000		
Accéder aux renseignements téléphoniques	118 712 ou www.118712.fr		
Assistance en ligne, mails, espace personnel,...	www.orange.fr		
Envie de commander nos produits et services	1014	1016	800302010

Déchetterie de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis le 1er janvier 2016, de nouvelles conditions d'accès pour la déchetterie simplifiée ont été mises en place.

Accès : ouverture en présence d'un gardien

Particuliers : gratuit et uniquement pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (sur présentation de justificatif de domicile).

Professionnels : acceptés sous certaines conditions mais uniquement pour des déchets provenant du territoire de la Communauté de Communes.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h				Champagné-Saint-Hilaire		Champagné-Saint-Hilaire
14h - 17h	Champagné-Saint-Hilaire				Champagné-Saint-Hilaire	

Attention ! Les jours fériés, la déchetterie simplifiée sera fermée.

La mise en place de la déchetterie simplifiée permet d'assurer un meilleur service pour les usagers éloignés de la déchetterie principale de Gençay.

Le non respect des règles et la dégradation du site pourront engendrer la fermeture définitive de la déchetterie simplifiée de Champagné-Saint-Hilaire.

Informations - Renseignements : tél.05-49-36-05-45 / www.pays-genceen.fr

Le SDIS : Service d'Incendie et de Secours de la Vienne

Le règlement opérationnel du service d'incendie et de secours (SDIS) de la Vienne signé par l'autorité préfectorale établit que la défense des communes du département est assurée par les centres d'incendie et de secours (CIS) selon le principe de l'engagement des moyens adaptés susceptibles de se rendre le plus rapidement sur les lieux de l'intervention.

Une nouvelle évaluation de la couverture de notre commune a conduit le SDIS de la Vienne à proposer à notre conseil municipal le rattachement opérationnel au centre d'incendie et de secours de Sommières-du-Clain, en lieu et place du centre d'incendie et de secours de Gençay. Ce dernier continuera tout de même à intervenir sur le nord de la commune.

Les formations dispensées aux sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental sont strictement identiques, indépendamment du CIS d'appartenance. Les engins opérationnels disposent quant à eux de capacités techniques similaires.

Cette proposition validée par le conseil municipal sera effective le 01/02/2018.

Jusqu'au 30 septembre 2017, la commune a été le siège de 20 interventions dont 11 secours d'urgence aux per-

sonnes, 5 incendies, 2 accidents de la circulation et 2 opérations diverses.

Je tiens vivement au nom du conseil municipal de Champagné-Saint-Hilaire à remercier ces femmes et ces hommes, sapeurs-pompiers volontaires pour le courage et le dévouement dont ils font preuve. Ils méritent d'être félicités pour ce véritable engagement au service de la population.

L'organisation et les missions opérationnelles du service d'incendie et de secours de la Vienne sont décrites sur le site à l'adresse <https://www.SDIS86.net>. Je vous invite vivement à les découvrir en accédant aux informations se trouvant sur leur site.

Le centre d'incendie et de secours est dirigé par l'adjudant-chef Hubert Morineau et comprend 19 sapeurs-pompiers volontaires.

Le SDIS de la Vienne recherche activement des femmes ou des hommes pour renforcer ses effectifs opérationnels sur le centre d'incendie et de secours de Sommières-du-Clain. Pour rejoindre les effectifs, je vous invite à prendre contact avec le chef du centre d'incendie de secours ou de contacter le SDIS de la Vienne au 05.49.49.18.00.



Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



*Le Clain à Champagné St Hilaire intervention
en amont de Says en avril 2017*



*Brochet pêché dans le Clain au niveau
(presque) de Champagné juin 2017 (1m)*

Au 1^{er} janvier 2016, le syndicat mixte des Vallées du Clain Sud a été créé. Il reprend le territoire des syndicats sur la Clouère, le Clain, le Palais et la Vonne jusqu'à Sanxay. Environ 420 km de cours d'eau, 38 communes et 41 délégués composent le nouveau syndicat. Il est présidé par M. Philippe BELLIN, aidé par trois vice-présidents, M. André BIBAUD sur la Clouère, M. Olivier PIN sur le Clain amont jusqu'à Voulon et M. Frédy POIRIER sur la Vonne, Le Palais et le Clain de Vivonne à Iteuil. Le syndicat est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau, la nouvelle Région et le Conseil Départemental essentiellement. Le budget est d'environ 400 000 € pour l'année 2017 (idem à 2016). Deux techniciens et six agents interviennent sur les différents cours d'eau pour l'entretien de la végétation, les travaux de restauration, les animations... Au 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes dont Civraisien en Poitou seront compétentes pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Nous espérons que cette compétence nous sera transférée pour continuer à entretenir les rivières.

Nous sommes intervenus sur le Clain sur le secteur de Champagné-Saint-Hilaire pour retirer les arbres en travers du cours d'eau (passage des canoës). 2 arbres notamment en amont de Says ont été retirés.

Pour réaliser plus d'actions, nous devons, dans un premier temps, renouveler la Déclaration d'Intérêt Général. En cours de rédaction, cette DIG va être présentée en enquête publique sur le Clain. Cette déclaration aborde le contexte et les travaux prévus sur le territoire. Cet outil réglementaire est important pour effectuer des travaux. Votre avis compte puisqu'un commissaire enquêteur relève les questions et les remarques. Suite aux enquêtes, Le Préfet, au vu du rapport du commissaire enquêteur, autorise ou non le syndicat à réaliser les travaux prévus sur 5 ans par arrêté.

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous signaler les points à améliorer et vous pouvez consulter le site internet du syndicat pour en savoir plus clainsud.fr.

Conformément à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, l'intercommunalité de notre territoire a évolué au 1er janvier 2017, avec la création d'une nouvelle collectivité : le Civraisien en Poitou, née de la fusion des communautés de communes des Pays Civraisien et Charlois, du Pays Gencéen et de la Région de Couhé. Cette entité compte 40 communes, pour une population de 27 550 habitants. Elle est présidée par Jean-Olivier Geoffroy, également maire de Champniers et conseiller départemental, assisté de 15 vice-présidents.

15 commissions thématiques

Dans le cadre de ses compétences et afin d'examiner les projets de manière réactive et concertée, le Conseil Communautaire s'appuie sur 15 commissions thématiques, composées d'élus et d'un vice-président : Ressources Humaines, Finances et Affaires Juridiques, Contractualisation, Développement économique, Logement et Cadre de Vie, Tourisme, Environnement et Numérique, Bâtiments et Rivières, Voirie, Urbanisme, Associations, CIAS, Action Sociale et Santé et Transports Scolaires, Petite Enfance et Enfance/Jeunesse et Relations Internationales, Sport et Culture.

Toutes les commissions se sont déjà réunies plusieurs fois depuis le début de l'année, représentant une véritable force d'actions pour le territoire.

Une organisation par pôles

La nouvelle Communauté de Communes compte 86 agents répartis dans 5 pôles de compétences : services à la population, services techniques, ressources humaines-finances-affaires juridiques, attractivité du territoire, contractualisation, et a conservé trois pôles territoriaux que sont Couhé, Gençay et Charroux.

Des compétences redéfinies

L'ensemble des élus et du personnel mettent en œuvre les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui sont attribuées statutairement à la

Collectivité, afin de conduire des actions d'intérêt communautaire. Sont obligatoires : l'aménagement de l'espace, le développement économique, les ordures ménagères, l'accueil des gens du voyage, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Sont optionnelles : la politique du logement et du cadre de vie, le développement et l'aménagement sportif de l'espace communautaire, la voirie, la création et la gestion de la maison des services au public, l'action sociale d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement. Sont facultatives : en matière de tourisme, de petite enfance, enfance, jeunesse et éducation populaire, d'insertion, de santé, d'incendie, de soutien aux associations et soutien aux animations culturelles et sportives, d'aménagement numérique du territoire et d'autres compétences supplémentaires.

La contractualisation

Pour mener à bien des projets d'envergure, la Communauté de Communes contractualise avec les partenaires institutionnels que sont le Département, la Région, l'Etat et l'Europe. Une trentaine d'opérations ont été retenues pour la période 2018-2020. Cependant la collectivité se réserve une souplesse d'utilisation de ces crédits, afin d'anticiper sur le financement de nouveaux projets, tout en apportant une garantie financière avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département sur les projets en cours.

Le PLUi

Notre nouvelle Communauté de Communes a depuis le 1er janvier 2017 la mission de mettre en œuvre le Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire (PLUi) : Il s'agit d'un réaménagement du territoire qui se doit de respecter la consommation des espaces tout en adaptant l'action politique locale face aux évolutions majeures des modes de vie des habitants et des acteurs économiques du territoire. Ce document, valable 10 ans, devrait être finalisé pour la fin 2019. Il intègre les données du Schéma de Cohérence Territorial (ScoT).

Genre	Catégorie	Tarifs 2018
ANIMAUX	Capture de chien errant	70,00€
ASSAINISSEMENT	Compétence assurée par Eaux de Vienne Siveer à compter du 1er/01/2017	Voir SIVEER
BULLETIN	Encart pub artisans (1/4 de page couleur)	50,00 €
CAMPING GROUPE	La nuitée	2,70 €
CANTINE	Elèves	3,00 €
	Enseignants	6,00 €
GARDERIE	Amende pour dépassement de - de 1/4 d'h	10,00 €
	Amende pour dépassement de + de 1/4 d'h	30,00 €
	Matin QF* inférieur ou égal à 800€	1,43 €
	Matin QF* supérieur à 800€	1,48 €
	Soir jusqu'à 18 h 45 QF supérieur à 800€	2,21 €
	Soir jusqu'à 18 h 45 QF inférieur ou égal à 800 €	2,14 €
	Garderie pendant le temps d'activité périscolaire	10,00 €
CIMETIERE	Concession Cinquantenaire	372,00 €
	Concession Trentenaire	266,00 €
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	320,00 €
	Concession 1 case 30 ans	530,00 €
	Dispersion de cendres par corps	53,00 €
GITE Tarif HIVER Du 1er octobre au 31 mars Tarif ÉTÉ Du 1er avril au 30 septembre	Animaux	30,00 €
	Grand week end été (4 nuitées)	619,50 €
	Location paire de draps	7,00 €
	Nuitée hiver	15,70 €
	Tarif chambre RDC 2 personnes été	29,50 €
	Tarif chambre RDC 2 personnes hiver	31,40 €
	Tarif chambre 1 et 2 étage 4 personnes été	59,00 €
	Tarif chambre 1 et 2 étage 4 personnes hiver	62,80 €
	Chambre mezzanine 3 personnes été	36,88 €
	Chambre mezzanine 3 personnes hiver	39,25 €
	Gite Complet Très grand week end été (5 nuitées)	737,50 €
	Gite Complet Très grand week end hiver (5 nuitées)	785,00 €
	Gite Complet Week end été	531,00 €
	Gite Complet Week end hiver	565,20 €
	Gite Complet Grand week end hiver (4 nuitées)	659,40 €
Nuitée été	14,75 €	
Location MATÉRIEL	BANCS	1,00 €/banc
	CHAISES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations non communales	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : Particuliers	0,40 €
	FRITEUSE : Associations communales	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et Associations non communales	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations non communales	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants par jour supplémentaire	1,00 €/table
	TABLES PLIANTES : habitants Week-End	3,20 €/table
	SONO (Ancienne) : Associations Communales	Gratuit
	SONO (Yamaha) : Caution	300,00 €
	SONO (Yamaha) : Associations communales	104,00 €
	SONO : Particuliers et Associations non communales	pas de prêt

Genre	Catégorie	Tarifs 2017
MÉNAGE	Gîte chambre 2 lits ou mezzanine	31,40 €
	Gîte chambre 4 lits	47,10 €
	Gîte Séjour et Cuisine	62,80€
	Gîte complet	219,80€
	Salles (par heure)	29,60 €
NAISSANCE	Bon nouveau-né	70,00 €
PHOTOCOPIES	A3 recto N/B	0,40 €
	A3 recto verso N/B	0,60 €
	A4 recto	0,30 €
	A4 recto verso	0,50 €
	Duplication de dossier (par heure)	29,60 €
	Extrait cadastral A3 couleur	1,80 €
	Extrait cadastral A4 couleur	1,20 €
	Relevé de propriété N/B	0,50 €
TRAVAUX HABITANTS	Agent (par heure)	29,60 €
	Pose de buses 2 ml avec embout de sécurité	310,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout de sécurité	185,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout de sécurité	640,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout de sécurité	420,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent) / heure	26,50 €
	Tracteur + élagueuse (hors agent) / heure	34,70 €
	Tracteur + remorque (hors agent) / heure	24,50 €
	Tractopelle (machine hors agent) / heure	34,70 €
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette	2,15 €
	Pichet	6,30 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10 €

* QF : coefficient familial



Notre gîte communal

Grande salle des fêtes (capacité 250 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS *	218,00 €	306,00 €	88,00 €	174,00 €	55,00 €	65,00 €	44,00 €	88,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	306,00 €	392,00 €	/	/	55,00 €	109,00 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	49,00 €	109,00 €	/	/	/	/



Petite salle des fêtes (capacité 50 personnes)


Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	55,00 €	97,00 €	Gratuit	97,00 €
REPAS	97,00 €	152,00 €	Gratuit	149,00 €
REPAS DE JEUNES	55,00 €	/	/	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.

* Soir + lendemain midi

Dénomination	Raison sociale - adresse	
Elevage de la Fontenille - Balades à poney	Sylvie JOUANNO - La Fontenille	06.78.86.62.29
Bar - Restaurant - Pizzeria « Aux petits oignons »	Christine GERBEAU et Florent GRIFFON 1, Place du Puits	05.49.62.80.45
Boulangerie Pâtisserie « Tout En Douceur »	M.et Mme CHAUVINEAU 10, rue Etienne Saby	05.16.34.60.09
Commerçants non sédentaires	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.84.58.32
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes	05.49.37.98.72
Coiffeuse à domicile « LINA COIFFURE »	Mme AUDEBERT Nathalie	06.58.13.24.96
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Dominik CORDEAU - Le Haras	06.80.42.26.72
Education canine, pension, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION - BOUTIN Frédéric	06.66.18.99.93
Electricité - plomberie - chauffage - ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Epicerie - Journaux - Tabac - Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Esthéticienne - Sophie's Therapy Room	Sophie RODRIGUES - 31 Route d'Anché	05.49.55.36.59 06.65.43.54.57
Entrepreneur de travaux forestiers	Frédéric DURIVALT	06.75.20.94.67
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	Lovely Cakes - Mme REAULT Axelle	06.25.90.44.58
Gîte de Says « Gîte de France » 3 épis	Nadine et Jean-René SOUIL	05.49.87.29.77 06.31.66.58.90
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1, rue du Presbytère	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Eric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN - Chaume	05.49.37.30.04
HeartMath	Lisa CASTAGNA - La Thomasselière	06.81.75.46.87
Infirmières	Mireille MATHIEU - 12 Ter Rue E. Saby	05.49.37.98.75
	Marylin FOURNIER - 12 Bis Rue E. Saby	06.10.37.03.77
	Emmanuelle TASTET - 12 Bis Rue E. Saby	05.49.88.25.70
Login-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	06.07.60.29.70
Maçonnerie Charpente Electricité	FRETIER Alex - Le Laitier	05.59.11.39.67
Maison d'hôtes	« Le Relais du Haras » - Le Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Masseurs - Kinésithérapeutes D.E. (Diplômées d'Etat)	Sylvie MANEUF-GABARD Coline BOUCHEZ 12 ter rue E. Saby	05.49.37.30.73
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	06.08.31.48.47
Ostéopathes	Sylvie MANEUF-GABARD Karim MOKHTARI	05.49.37.30.73
	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
Peintres en bâtiment	Philippe ROGEON	05.49.37.32.08
Photographe	Claire MARQUIS	06.83.30.29.91
Psychologue clinicien	Marc BOINOT - 2 route de Vivonne	07.60.72.68.39
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE - Vieille mon- naie	05.49.39.46.38
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
Vente directe de viande bovine	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16 06.80.89.62.24

Famille et Enfance : les infos pratiques

La Cantine et la Garderie

☎ 05.49.52.86.33 – En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.

Les horaires de garderie : Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante

Le soir, les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h30 à 18h45, garderie payante, sauf les jours d'activités périscolaires où la garderie payante est de 16h45 à 18h45.

Le mercredi : de 11h45 à 12h30, garderie gratuite

Le Ramassage Scolaire

Il est assuré par la Communauté de Communes.

Deux minibus de 9 places de l'entreprise

Demellier assurent ce service :

- Les lundi et jeudi, départ à 15h30, sauf les jours d'activités périscolaires, départ à 16h45 .

- Le mardi, départ à 15h30 sauf les semaines avec Aide Personnalisée Complémentaire, où le départ se fait à 16h30 .

- Le mercredi, départ à 11h45 de l'école.

- Le vendredi, départ à 15h30 de l'école.

Accueil de Loisirs Mille Bulles

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles (tel : 05.49.53.38.58) Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère. (Cf p.61 pour plus d'informations)

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse : www.lavienne86.fr ou au (05 49 55 66 00)

Autres coordonnées du Conseil Départemental de la Vienne

Conseil Départemental de la Vienne
Place Aristide Briand - BP 319
86008 Poitiers

Assistantes Sociales

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagné-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay.**

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- **Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)**
- **Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00**
- **Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30**

L'Espace de Vie Locale Mille Bulles est une association loi 1901 créée en 2014.

Par les services proposés et les actions menées, l'association agit en direction des familles comme lieu de ressource où chaque habitant peut venir s'informer, proposer, participer aux actions proposées.

Mille bulles se veut être un lieu visible et accessible à tous.

L'association, gérée par une équipe de bénévoles et salariées, agit en direction des familles et des enfants et propose différents services:

Un Relais Assistantes Maternelles – Parents

Lieu neutre d'échanges, d'information, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistants maternels .

Renseignements auprès de l'animatrice Ambre Las-courbas

gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr /

05.16.39.71.35

Une Ludothèque

Jeux et jouets à emprunter ou à utiliser sur place, mais également des propositions d'animation autour du jeu sur les communes de la Communauté de communes du Civrasiens en Poitou.

Renseignements auprès de la responsable Aurélie Mesnard

laboitemaildelaludo@gmail.com / 05.16.39.71.32

Un Accueil de Loisirs / Un Secteur Jeunes

L'accueil de loisirs : pour les enfants à partir de 3 ans, le mercredi et les vacances scolaires. Au programme : des activités thématiques par tranche d'âge dans des locaux adaptés, des sorties, des mini-camps...

Renseignements auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, Rinaud Lydie

accueilloisirsmllebulles@orange.fr/05.49.53.38.58
ou 06.08.76.58.59

Depuis 2015, l'association soutient et participe à la réforme des rythmes scolaires sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire en intervenant au sein de l'école et dans les activités proposées.

Le Secteur jeunes : propose un accueil pour les jeunes à partir de 11 ans ; au programme, activités au local, sorties choisies par les jeunes, projets choisis par les jeunes, camps & chantiers loisirs...

Renseignements auprès de l'animateur jeunes Grégory Juin

secteurjeunesmb@orange.fr/05.49.53.38.58

Pour ces deux services, l'association met en place un service de transport pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'accueil de loisirs.



Un secteur famille & vie locale

Qui propose aux familles des sorties à la journée (le parc de la récré...), des bourses aux vêtements, à la puériculture et aux jouets, des ateliers et des stages de pratiques amateurs, des ateliers parents/enfants pendant les vacances scolaires,...

Renseignements :

millebullesfamille@gmail.com/05.49.53.38.58

boursesvetementsjouets@gmail.com /

06.88.57.02.12 ou 06.13.22.50.98

Un lieu d'accueil enfant/parent

Ce lieu est ouvert **entre 9h30 et 11h30** en libre fréquentation, **sur Champagné**, mais également sur les autres communes du Pays Gencéen, puisqu'il y a 2 accueils par semaine en itinérance sur le territoire*.

Renseignements auprès de l'animatrice Adeline Moulard au 06.26.41.31.06 ou à laepgencay@orange.fr

Retrouvez toute notre actualité sur associationmillebulles.com

École de Champagné Saint Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire

☎ 05-49-37-32-61 : ce.0860166n@ac-poitiers.fr

Horaires : 8h45 - 12h00 / 13h30 -15h30

Cette année, l'école accueille **112 élèves** répartis sur 5 classes:

- ↪ PS-MS avec Mmes BARDET (Directrice) et THLIJA : **26 élèves** ATSEM: Mme SAULNIER
- ↪ GS-CP avec Mme CHAIGNEAU: **21 élèves** ATSEM : Mme LINASSIER
- ↪ CE1-CE2 avec Mmes GOUJON et THLIJA : **22 élèves**
- ↪ CE1-CMI avec Mmes GLIZE et THLIJA: **21 élèves**
- ↪ CMI-CM2 avec Mme CHAMBARD : **22 élèves**
- ↪ CLEÉO (classe externalisée en école ordinaire) : **5 élèves** de l'ITEP répartis sur les classes avec Mmes PICCA (enseignante spécialisée) et BIRAUD (Educatrice technique spécialisée)

HORAIRES de l'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h45 - 12h00 / 13h30 -15h30

Mercredi : 8h45 - 11h45

TAP: 15h30-16h45 (lundi et jeudi)

PÉRISCOLAIRE

Garderie: assurée par Marie Saulnier de 7h30 à 8h35 ; par Mylène LINASSIER de 15h30 à 18h45.

Cantine: Les repas sont préparés sur place par Béatrice VACHER.

TAP : animés par Marie SAULNIER, Béatrice VACHER, Mylène LINASSIER, aidées par Marylène CAVEL et encadrées par Mary FRAUDEAU.



Carnaval - Mars 2017



Spectacle de Noël offert par l'APE Décembre 2016

Spectacle d'escrime au plan d'eau de Champagné pour la fête d'école Juin 2017



Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2015), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

Les temps d'activités périscolaires sont définis dans le cadre d'un PEdT (Projet éducatif territorial). Celui-ci a été élaboré par le comité de pilotage (Maire, Adjointe aux affaires scolaires, élue à la Commission scolaire, Directrice de l'école, parent d'élèves, élus, Bénévole). Ce PEdT a reçu un avis favorable pour trois ans par la DDSC ainsi que l'accueil de mineurs de moins de 6 ans. La direction est assurée par **Mary FRAUDEAU** (convention signée avec Milles Bulles). Des réunions de concertation ont lieu une fois par mois avec les différents acteurs. Une convention avec la Caf a été signée.

Les TAP ont lieu les lundis et jeudis de 15h30 à 16h45 du 18 septembre 2017 à juin 2018 (date non déterminée) soit une heure et quinze minutes deux fois par semaine.

L'encadrement et l'animation de ces TAP sont assurés par le personnel communal et par des bénévoles.

Personnel communal

◇ **Marie Saulnier**, atsem, anime les TAP auprès des enfants de PS et MS en leur proposant des activités diverses ; réalisations de bonhommes en pâte à modeler autodurcissante, fresque, dessin, fabrication de bracelets ..., des activités manuelles sur le thème des illuminations feront suite au thème africain.

◇ **Maëva Martin**, apprentie à la MFR de Gencay, sous le tutorat de Marie Saulnier.

◇ **Béatrice Vacher**, cantinière, BAFA, propose des activités diverses aux élèves de Cm1-Cm2 telles que dessin en ombre chinoise, fresque d'animaux d'Afrique, puis bricolage (réalisation de sujets de décoration de Noël) et danse hip-hop avec intervenant extérieur.

◇ **Mylène Linassier** CUI, propose des activités manuelles auprès des enfants de GS : réalisation de bâtons de pluie, fresque, bracelets (pour le thème africain) puis des décors de Noël.

◇ **Elise Piron**, CAE, embauchée pour la bureautique et les TAP, anime auprès des enfants de Ce1-Ce2 en leur proposant des activités diverses : réalisation d'une fresque avec masque en terre, hutte, broderie, prépa-

ration de goûters partagés (thème africain, Noël...), et activités manuelles.



◇ **Brice Chauvey**, emploi avenir, encadre les Cm1 en leur proposant des jeux collectifs extérieurs africains, la réalisation d'un jeu africain en bois peint, réalisation de sujets de décor dans le cadre des illuminations et une initiation aux phénomènes physiques. Il assure la coordination des TAP momentanément.



◇ **Alana Ferrand** (CUI) employée pour le périscolaire, a assuré la coordination entre les différents acteurs, la gestion des activités, l'utilisation des salles. De plus, elle est intervenue auprès des enfants de CP et Ce1 jusqu'à la Toussaint : réalisation de masques et de colliers africains.

◇ **Fatima Békli**, (CUI) employée pour le périscolaire, a assuré la coordination des TAP avec Brice Chauvey depuis le retour des vacances de la Toussaint puis seule à partir du 20 novembre. De plus, elle est intervenue auprès des enfants de CP-Ce1 avec fabrication de décors de Noël : bonhomme de neige, sapin de Noël... **Elise Amy** la remplace depuis janvier 2018.

◇ **Marylène Cavel** aide aux animations.

Les bénévoles

Bon nombre de bénévoles ont reconduit leur participation en élargissant la diversité des activités.

◇ **Annette Bosseboeuf** est intervenue auprès des enfants de Ce2/Cm1 dans le cadre de la semaine africaine : art africain. Elle aidera aux activités illuminations : réalisation de sapins sur le thème d'une chanson mimée et conte avec un groupe de 8 enfants (aidée d'Anne-Marie et Mireille). Elle animera des séances poterie/modelage.

◇ **Anne-Marie Chambon** apportera son aide aux activités illuminations.

◇ **Gertrude Peters** aide aux activités selon les besoins.

◇ **Natalie François dit Sorton** apporte son aide pour le groupe de CP-Ce1 (illuminations). Elle proposera des activités de bricolage.

◇ **Pierre Rossignol**, propose une activité Histoire - Patrimoine les jeudis une fois par mois, auprès d'une douzaine d'enfants volontaires de Ce2/Cm1/Cm2.

◇ **Sylvie Faba** anime des activités manuelles auprès des enfants de Ce2, Cm1-Cm2 sur le thème des illuminations de Noël.

Les locaux et endroits disponibles pour les TAP

Du côté « maternelle », une salle de classe (en alternance) et le dortoir

Du côté « élémentaire » la salle de classe de Sandrine Chambard et la bibliothèque

La cantine

Les salles socio-culturelles et périscolaires : **Picasso** (à côté de la cantine), **Junek 1 et 2**, **Laura Flessel** (rez-de-parking, derrière l'école)

En extérieur : le préau ouvert, la cour, le city stade, le terrain de foot, le terrain de tennis, le square **André Léo**.

Le fonctionnement

Le bénévole définit l'activité qu'il peut réaliser ainsi que ses contraintes (nombre d'enfants, besoins, dates, lieux...). Cette activité est acceptée si les conditions matérielles, financières, organisationnelles... sont possibles. Quand tout est défini et que cette animation

est acceptée, il est demandé au bénévole de respecter ses propres engagements.

Un planning des activités, animateur, groupe d'enfants, et lieux est affiché dans la vitrine devant l'école et sur le tableau sous le préau ouvert.

Un règlement intérieur a été défini afin d'éviter qu'un enfant non intéressé empêche les autres de participer.

Les aides financières

La validation du PEdT, la déclaration d'accueil des mineurs de moins de 6 ans permettent à la commune de recevoir le fonds de soutien aux communes soit 90 € par enfant et par an.

Le conventionnement avec la CAF a permis la demande d'ASRE (aide spécifique aux rythmes éducatifs).

La garderie

Un conventionnement avec la Caf a été passé, conditionné par l'application d'un tarif différent selon le quotient familial et la mise en place d'un directeur : mission assurée par **Mary Fraudeau**.

Des réunions de concertation garderie ont lieu avec les animateurs, la Directrice, le Maire, l'Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires,

La garderie est assurée par les agents communaux : Marie Saulnier, Maëva Martin, les matins - Marie Saulnier, Maëva Martin, Mylène Linassier, le mercredi midi - Mylène Linassier, Brice Chauvey, Elise Amy les soirs.



L'ITEP de Guron accueille depuis de nombreuses années des garçons et filles âgées de 6 à 20 ans sur les sites de Payré et de Poitiers.

Ces jeunes présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Vienne particulièrement. Les modalités d'accueil sont personnalisées et évolutives selon les progrès du jeune. La place des parents est prépondérante et ils sont associés de façon active au projet de leur enfant.

La qualité de l'accompagnement repose sur les interventions conjuguées des équipes Thérapeutique, Educatrice et Pédagogique.

La mission principale de l'ITEP de Guron est le retour de l'enfant dans le milieu ordinaire. Cela est renforcé par les attentes de la famille, de l'enfant lui-même mais aussi du législateur.

Pour ce faire, l'Education Nationale met à disposition de l'établissement des enseignants pour accompagner la scolarisation des enfants en collaboration avec les professionnels de l'ITEP. Chaque classe accueille 8 enfants d'âge similaire encadrés par un enseignant spécialisé et un éducateur technique spécialisé. Dans cet esprit d'ouverture et d'inclusion, l'institut de Guron a ouvert en septembre 2014 une classe externalisée au collège de Couhé. En septembre 2017, fort de cette expérience, l'ITEP de Guron en collaboration étroite avec la commune de Champagné-Saint-Hilaire et l'Education Nationale a ouvert une seconde classe externalisée à l'école primaire de Champagné-Saint-Hilaire. L'accueil des enfants dans ce cadre sécurisant, de mixité sociale et d'apprentissages constitue une passerelle indispensable pour ce retour progressif vers « le milieu ordinaire ». C'est grâce à l'implication de tous les partenaires que ce projet a pu voir le jour ; il prépare les enfants qui nous sont confiés à leur implication dans la société et au citoyen de demain.

Culture et Loisirs : la Bibliothèque Municipale

De janvier à octobre 2017, les bénévoles de la bibliothèque ont assuré avec assiduité et bonne humeur l'accueil de **1680 visiteurs et lecteurs**, enregistré le **prêt de 580 documents adultes et de 700 livres pour enfants** et proposé plusieurs animations importantes.

Nous remarquons une certaine stabilité de la fréquentation malgré quelques départs compensés par **13 nouvelles inscriptions**.

Les modalités de prêt restent les mêmes avec une gratuité totale. Le règlement définissant les contraintes des lecteurs peut être consulté dans la bibliothèque qui est ouverte 3 fois dans la semaine aux horaires habituels : **mercredi de 10h30 à 12h30, jeudi de 17h à 18h30, samedi de 10h à 12h**.

Le renouvellement du tiers des livres déposés par la Bibliothèque Départementale à Champagné deux fois

par an, se fait maintenant à Poitiers où se rendent les bénévoles afin de les choisir avec l'aide des employés de la BDV, qui organisent aussi des journées de formation plusieurs fois dans l'année.

Animations

Nous avons organisé **trois rencontres « Coups de coeur »** qui sont très appréciées des participants car elles permettent des échanges enrichissants et la découverte de nouvelles lectures. Elles ont lieu le **same-di matin à 11 h** et sont ouvertes à tous ceux qui le souhaitent.

Annette a accueilli **les Loupiots cinq fois dans le cadre des ateliers itinérants de la Mutuelle Petite enfance et trois fois les P'tits lecteurs en vadrouille avec le relais des Assistantes Maternelles de Mille Bulles**.

Elle a aussi accueilli **deux classes en février, deux classes en mai et cinq classes en octobre**. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir de belles histoires tirées d'albums récents et de feuilleter les livres de leur choix qu'ils peuvent ensuite emprunter avec leurs parents lors des permanences.

Ce partenariat entre l'école et la bibliothèque permet aux enfants de participer à différentes animations et de profiter du choix important de documents mis à leur disposition à la bibliothèque. Ainsi, ils ont participé à **la Grande Lessive, au concours de dessins organisé par la bibliothèque lors des journées du Patrimoine et à la semaine africaine**.



Rencontre avec Jean Dib Ndour

La semaine africaine

Les bénévoles de la bibliothèque ayant décidé d'organiser **une semaine africaine dans le cadre de « Lire en Vienne »**, de nombreux acteurs dans la commune se sont mobilisés pour travailler sur ce thème.

Ainsi, dès le 18 septembre, les enfants avec l'aide des animateurs des **activités périscolaires**, employés et bénévoles, ont fabriqué des masques africains, ont modelé des petits personnages qu'ils ont habillés avec des tissus africains, ont brodé ou fait des collages, ont dessiné un village avec des cases aux toits de chaume, des personnages aux vêtements très colorés, des animaux, des colliers, se sont initiés à la technique du découpage ou au modelage en terre.

Dès le lundi, **les bénévoles ont installé l'exposition** de tous ces travaux, auparavant disposés sur des grands panneaux par **chaque animateur**. Des tableaux, des masques, des objets du quotidien, des sacs et po-

chettes fabriqués par l'association « **Le Merveilleux Noël** », des albums pour enfants, ainsi que les **magnifiques bronzes de l'artiste burkinabé Nongma Kaboré** ont complété cette belle exposition.

Le mardi et le jeudi, **cinq classes accompagnées des enseignantes et de quelques parents sont venues à la bibliothèque où Annette leur a lu des contes africains** ou des extraits de documentaires décrivant la vie quotidienne des enfants du Sénégal. Parallèlement, à l'école, les enseignants ont prévu de travailler sur le thème de la différence.

Le vendredi midi, **Béatrice, la cuisinière de l'école, a préparé un menu africain** avec salade de carottes, ananas et surimi, mafé de poulet au riz et pavé coco-cacao que petits et grands ont appréciés.

Le vendredi soir, une trentaine de personnes ont participé aux **échanges autour de la scolarisation et de l'éducation des enfants au Burkina Faso et en Guinée**, magnifiquement illustrés par un diaporama présenté par **les associations Adegas et Amitiés Guinée** qui ont aussi parlé de leurs actions respectives pour éduquer les jeunes et favoriser le développement de ces deux pays.



Echanges avec les présidents des associations

Le samedi à 15h, la salle du Conseil était remplie pour écouter **le généreux et rayonnant auteur sénégalais, Jean Dib Ndour**, qui a parlé de son pays avec tout son cœur et aussi avec humour, à travers les deux livres qu'il a écrits : « **Itinéraire d'un enfant d'Afrique** » et « **Soleil voilé** ».

Un métissage culturel

Comme l'a écrit Philippe Meunier dans le journal du Sud-Vienne, « dès son introduction, Jean Dib Ndour a souhaité mettre en valeur les bénéfices d'une multiculturalité, entre la France et l'Afrique francophone qu'il désigne comme une démarche entre « *enracinement et ouverture* », malgré une histoire commune parfois tragique. La présentation de deux fables de La Fontaine par deux jeunes Guinéens, a mis en place le cadre des échanges et de la présentation de son premier livre qui rend compte de l'attrait de l'auteur pour la culture européenne en osmose avec l'enseignement de la tradition par les anciens du village africain afin de devenir un « *homme mûr* » et « *d'être préparé à la vie* ». Ses romans sont nourris de son parcours personnel et du chassé-croisé entre plusieurs cultures. Il a transmis avec bonheur, au public présent, sa vision humoristique de la vie (il fait lui-même allusion « *à son humour noir* ») ; et avec la lucidité et l'objectivité nécessaires, il a traduit sa chance d'avoir pu aller à l'école, d'avoir un père médiateur dans le village malgré son handicap, et il a insisté sur le respect dû « *à la femme* » issu d'une tradition sociétale dans un contexte matriarcal où l'oncle joue un rôle primordial. »

Admirateur de **Léopold Sédar Senghor**, né dans le même village que lui, il lui a souvent fait référence. Ses propos ont été entrecoupés d'intermèdes poétiques présentés par quelques bénévoles de la bibliothèque en hommage à ce grand homme et au résistant algérien Abdel Kader, sur les thèmes de l'amour, de la mort et des ancêtres. Un optimisme volontariste se dégage des propos et des livres de cet auteur qui respecte le savoir et l'expérience des anciens « *le souffle des ancêtres* » mais qui cultive l'espoir : « *quelle que soit la durée de la nuit, le soleil finira par se lever* ». Belle leçon à retenir contre la xénophobie et pour l'éloge de la différence.

Le samedi soir, un couscous a été servi par le **restaurant « Aux petits oignons »** pendant que les choristes du **Chœur de l'Espérance** faisaient leurs vocalises avant de donner leur très beau concert devant un public nombreux et chaleureux. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié dans la salle du Conseil.

De belles rencontres ! Semaine d'échanges multiculturels très enrichissants !

Comme le dit Jean Dib, « **continuons à nous enrichir de nos différences !** ».

Annette Bosseboeuf

L'École de musique « La Cendille »

Créée en 2003, l'école de musique, La Cendille, est un service de la Communauté de Communes du Pays Civraisien en Poitou. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacles ou de concerts pour ses élèves, et la valorisation de la création en général.

La Cendille propose un apprentissage de la musique en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 6 ans, y compris aux habitant(e)s des communes extérieures au territoire de la communauté de communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la

basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le mélodica, l'accordéon diatonique, la flûte traversière...et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instrument accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche d'avantage technique.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves participent à différents événements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert...

Pour l'école de musique La Cendille,

Le directeur, Jean Siredey



La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2016, 2082 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.

Zoom sur APC (Accompagnement aux Choix Professionnels)

L'Accompagnement aux Choix Professionnels (ACP) est une prestation de 5 jours durant laquelle les participants travaillent sur la définition ou la confirmation d'un projet professionnel et qui se traduit par la passation de questionnaires sur les centres d'intérêt, une réflexion sur les pistes professionnelles, une recherche d'information et des enquêtes sur les métiers, une rencontre avec des professionnels.

Cette prestation d'aide à l'orientation favorise l'acquisition, la valorisation et le transfert des compétences. Il permet de découvrir un métier que ce soit par rapport à ses avantages, ses contraintes ou ses conditions d'exercice et facilite une meilleure connaissance des emplois proposés sur le territoire.

Facteur de développement de confiance en soi, ACP permet à plus long terme d'augmenter le niveau de qualification des jeunes et une intégration dans la vie professionnelle.

ACP s'inscrit dans une offre de services plus large en matière d'orientation comprenant des périodes en milieu professionnel, la mise en œuvre de forums métiers, de visites d'entreprises et l'accès à de la documentation.

ACP est financé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Coordonnées de la Mission Locale : Pays Civraisien

CIVRAY

Siège social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

COUHÉ

Communauté de Communes de la région de Couhé : 8 rue Hemmoor - 86700 Couhé - **05 49 87 39 67**

GENÇAY

Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - **05 49 87 39 67**

CHARROUX

Renseignements au **05 49 87 39 67**



Présence verte services



Au quotidien, Présence Verte Services vous assure **un service de proximité**, dans une relation de confiance. Sans engagement, **faites-vous plaisir** avec les repas à domicile et **à la Carte** : tout est au choix, du potage jusqu'au dessert.

Découvrez nos choix de menus sur presenceverteservices.com - rubrique « nos menus ».
Inscription sur le site, sans engagement de votre part.

Libre et autonome, mais jamais seul : avec la téléassistance classique ou mobile de Présence Verte, vous êtes **en sécurité** en tous lieux.

TARIFS PREFERENTIELS pour les habitants de la commune, [renseignez-vous !](#)



Plus d'infos au **05 49 44 59 99**



Les Aidants Familiaux à Gençay et Savigné

La pause café des aidants familiaux

Pour qui ?

Pour les proches qui accompagnent – à titre non professionnel – en partie ou totalement – au quotidien, une personne en perte d'autonomie pour les activités de la vie quotidienne.

C'est quoi ?

Un temps de rencontre – en toute confidentialité « Ce qui est dit ici reste ici » – où l'aidant peut souffler, partager de façon conviviale son quotidien. Un lieu d'échange, d'informations, de formation et de convivialité. Une thématique est proposée à chaque séance (le répit, la sophrologie, les démarches administratives, les premiers secours, accompagner au quotidien...).

C'est quand et où ?

1 fois/mois, environ 2h :

sur Savigné : agence de la MSA 79-86, 4 rue de Fayolles, 86400 Savigné

sur Vivonne : Club de l'amitié , 99 Grand Rue, 86370 Vivonne

sur Vouillé : Complexe sportif des maillots, salle n°2, Rue des Maillots, 86190 Vouillé

Je veux en avoir plus !

Mme TABOURDEAU 05.49.44.59.03 ou tabourdeau.constance@msa79-86.msa.fr



La Pause Café
des Aidants

Familles Rurales - APEF



L'association « APEF-FAMILLES RURALES »,

SERVICE D'AIDE A DOMICILE, acteur du maintien à domicile depuis bientôt 25 ans sur votre territoire, apporte une aide aux familles, aux personnes âgées et handicapées. Nous intervenons pour l'entretien du logement et du linge, l'aide à la préparation des repas, les courses et l'aide à la toilette. Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Notre service peut vous présenter les aides possibles en fonction de votre situation et vous orienter vers les organismes pouvant vous apporter un soutien. Pour répondre à vos questions, un seul numéro de téléphone: 05 49 53 02 16, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Pour nous rencontrer, une adresse :

1 Bis, Cité de la Roche – 86160 GENCAY

(Maison des Services Publics, située à côté du foyer logement de Gençay)

L'escale accueil de jour



Depuis 2015, l'association L'Escale propose à Lusignan un accueil de jour pour personnes âgées atteintes de maladies d'Alzheimer, maladies apparentées ou autres pathologies neurodégénératives (maladie de Parkinson)

Les personnes âgées qui vivent chez elles peuvent être accueillies une à plusieurs journées par semaine. Fréquenter un accueil de jour permet de préserver son autonomie grâce aux activités adaptées proposées. Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

L'équipe propose un accompagnement adapté aux capacités de chaque personne : activités quotidiennes comme la cuisine ou le jardinage, ateliers mémoire, gymnastique douce, discussions, chant, jeux de société, sorties.

Le service est installé dans une maison d'habitation, à taille humaine et propose 10 places par jour. Le prix de journée est agréé par le Conseil départemental et ouvre le droit à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie

(APA) sous certaines conditions.

L'accueil de jour propose un service de transport permettant de venir chercher la personne directement chez elle et de la ramener en fin de journée. Le transport est possible dans un rayon de 20 km autour de l'accueil de jour. Au-delà, chaque situation est étudiée. Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 17h00.

Contact : Etienne HEROUT

Accueil de jour

10 rue des Alisiers

86600 LUSIGNAN

05.49.01.05.42



L'Instant Convivial : Un réseau de visiteurs bénévoles sur le Pays Civraisien



L'essentiel & plus encore



Vous vous sentez seul(e) ou vous connaissez une personne qui apprécierait de recevoir les visites d'un bénévole ?

Vous avez du temps à partager ?

Nous recherchons des hommes et des femmes pour se lancer dans l'aventure, selon leurs disponibilités.

N'hésitez pas à contacter l'Instant Convivial !

L'Instant Convivial, réseau de visiteurs bénévoles, est porté conjointement par familles Rurales Fédération 86 et la MSA Sèvres-Vienne, sur l'ensemble de la communauté de communes du civraisien en Poitou.

Le réseau a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des aînés, en proposant une présence conviviale, propre à entretenir le lien social.

Concrètement, des bénévoles rendent visite aux personnes qui expriment un sentiment d'isolement et qui souhaitent avoir un peu de compagnie (discuter, se promener, jouer, faire des travaux manuels, se faire apporter un livre et en parler ensemble...).

L'Instant Convivial repose sur des valeurs et des engagements partagés et signés par Familles Rurales Fédération 86, la MSA Sèvres-Vienne, les bénévoles et les personnes qui reçoivent des visites.

Les bénévoles qui intègrent le réseau bénéficient d'une formation pour remplir leur mission (connaissance de la personne âgée, techniques d'écoute, confidentialité ...). Ils sont régulièrement réunis, informés, soutenus et accompagnés par des référents professionnels de familles Rurales Fédération 86 et de la MSA Sèvres-Vienne, ainsi que des relais locaux bénévoles.

Contacts :

07 68 53 79 81

@instantconvivial@gmail.com



Association ELAN : Epicerie Solidaire

Depuis 2013, l'association Epicerie solidaire Elan propose une aide alimentaire aux personnes et familles en situation de précarité domiciliées dans le secteur de la Communauté de communes du Pays Gencéen et Usson du Poitou.

Son action s'inscrit dans une démarche de solidarité dans le respect de la liberté, l'autonomie et la dignité de chacun.

L'épicerie ouvre d'avril à fin novembre tous les quinze jours dans le local mis à disposition par la Communauté de communes, 3 place du Champ de foire à Gençay. On y trouve à prix réduit des denrées

alimentaires provenant de la Banque alimentaire de la Vienne, de dons et d'achats réalisés avec le produit des ventes.

Le fait de payer leurs achats procure à nos clients bénéficiaires une grande autonomie : ils ne viennent pas chercher « ce qu'on leur donne » mais font leurs courses en fonction de ce qu'ils ont besoin.

Les bénévoles qui les accueillent les renseignent et les accompagnent dans leurs achats sans intervenir dans leurs choix. Au fil du temps, un dialogue et des liens sociaux s'instaurent.

Les Réseaux de Soutien et de Solidarité

Dans cet esprit, l'association offre à ceux et celles qui le souhaitent des ateliers cuisine gratuits en partenariat avec la M.F.R de Gençay. On y prépare et déguste des repas confectionnés avec les produits de l'épicerie. Ce sont des moments de convivialité forts appréciés.

Enfin, parce que « l'on ne vit pas que de pain » nos clients bénéficiaires peuvent maintenant se procurer des livres pour enfants et adolescents, des entrées

pour le cinéma de Gençay à un prix très modique et cette année, des fournitures scolaires à l'occasion de la rentrée.

Coordonnées de l'association :

Monsieur le Président : 05-49-39-45-05

Inscriptions : 05- 49- 44 -19 -69

Secrétariat : fauvel.annie@wanadoo.fr

Le Réseau Gériatologique du Val de Vonne

Aide et soutien aux personnes âgées dépendantes à domicile.



Le réseau gériatologique du Val de Vonne est association loi 1901 créé en 2000 sous l'impulsion du Dr Michel BESSON, pour aider les professionnels et les familles dans le maintien des personnes âgées à domicile. Le Conseil Général lui a délégué la mission de CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination : guichet d'information, d'orientation et de coordination pour les personnes âgées, leur entourage et les professionnels leur venant en aide.

L'équipe de professionnelles est formée de 4 infirmières coordinatrices, 2 assistantes sociales, d'1 secrétaire et 1 psychologue, assistée d'un médecin gériatre coordinateur (bénévole vice-président) et d'un médecin généraliste (bénévole président). Ces professionnelles compétentes et motivées sont au service de la population pour :

- répondre à toute question d'ordre social et/ou médical concernant la personne âgée
- évaluer les handicaps, les difficultés médico-sociales
- proposer un plan d'aide adapté et aider à sa mise en oeuvre et en assurer le suivi toujours avec l'accord de la personne, son représentant légal et/ou la famille, dans l'objectif d'un meilleur confort à domicile, d'une bonne coordination des soins et des aides
- organiser en cas de grande difficulté une concertation réunissant la personne, sa famille proche et l'ensemble des intervenants pour trouver ensemble les

solutions les mieux adaptées et acceptées par tous - être en lien pour les entrées ou sorties d'établissement hospitalier ou autre structure de prise en charge, afin de programmer une admission, parfois raccourcir une hospitalisation, et en tout cas mettre en place les aides nécessaires lors d'un retour à domicile ou en famille.

- alerter la famille et le médecin traitant devant des éléments de santé préoccupants (malnutrition, chutes, troubles psychiatriques, désorientation ...).

L'intervention du réseau est gratuite pour les personnes y ayant recours. Le financement de l'association est assuré par le département, les EPCI sur lesquelles elle intervient, l'ARS, et les cotisations des membres de l'association. Il est essentiel que nos partenaires financiers continuent de nous aider, que nous ayons des adhérents cotisants pour assurer la pérennité de ce travail essentielle dans notre société d'aide aux personnes âgées à vivre chez elles dans un bon état de santé, un confort décent et adapté aux éventuels handicaps, bref, dans la dignité.

N'hésitez pas à nous faire appel pour vous-même ou l'un de vos proches. N'hésitez pas à rejoindre notre association si la situation des personnes âgées vous préoccupe.

Adresse : 29, rue de Chypre - 86600 Lusignan

Tél : 05.49.54.38.62

e-mail : reseau-gerontologique@wanadoo.fr



PLURISERVICES, association intermédiaire

17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY

☎ 05 49 87 41 45

• Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE**

qui vous libère du rôle d'employeur

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

Pour les services à la personne :

- Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture ...
- Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
- Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)



- Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, etc.

Autres services chez le particulier :

- Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose Placo, plomberie, électricité, montage de meubles. etc...
- Aide aux déménagements



Avantages : 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt

• Vous êtes une collectivité, une association, un agriculteur, ou bien une entreprise ?

Nous vous libérons également de votre rôle d'employeur.

Pour les collectivités : Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM.etc...

Pour les associations : Agent d'entretien, divers travaux de bricolage ...

Pour les agriculteurs : Aide sur l'exploitation, pansage et traite animaux, ramassage de volailles...

Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter . Site internet : www.pluriservices-civray.fr Mail : pluricivray@wanadoo.fr

L'ADMR : la Référence du Service à la Personne

Découvrez notre gamme de service à la personne

La gamme **DOMICILE**

Avec ses services de ménage, repassage, l'ADMR met à disposition des professionnels compétents, qui savent répondre aux besoins et s'adapter aux exigences de chacun de ses clients, à tous les âges de la vie.

La gamme **FAMILLE**

L'ADMR est attentive au bien-être des enfants et soucieuse de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie (familiale, professionnelle et sociale).

Pour répondre à tous vos besoins, l'ADMR développe des solutions d'accueil individuel (garde d'enfants à domicile) ainsi qu'un soutien éducatif et moral en cas d'aléas de la vie (soutien à la parentalité).

La gamme **AUTONOMIE**

L'ADMR accompagne les personnes âgées et personnes en situations de handicap dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi téléassistance, transport accompagné. Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun.

La gamme **SANTÉ**

Ecourter un séjour à l'hôpital, recevoir des soins à domicile, c'est possible grâce aux services Santé. L'ADMR dispose d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Rejoignez-nous !

Vous voulez être utile à ceux qui vous entourent, agir pour le développement local, vivre une expérience humaine enrichissante, partager et acquérir compétences et savoir-faire ?

Votre action se situe au cœur de l'humain...

- Réaliser des visites de convivialité auprès des personnes et des familles aidées.
- Créer du lien lors de l'animation ou de sorties en accompagnant les clients et leurs familles.
- Accueillir et renseigner les clients.
- Participer à l'évaluation des besoins de la personne.
- Proposer les services de l'ADMR.

... et de la vie associative

- Assurer la gestion du personnel.
- Réaliser le suivi de trésorerie.
- Participer à l'organisation des temps forts de l'association.
- Organiser le travail des intervenants.

Je veux être bénévole, que dois-je faire ?

Prenez contact avec l'association ADMR. Nous vous rencontrerons pour mieux vous connaître, échanger sur vos attentes et vous présenter nos missions. Ensuite, nous définirons ensemble vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

L'ADMR de Gençay intervient sur les communes de :

Brion, Champagné Saint Hilaire, Château Garnier, Gençay, La Ferrière Airoux, Magné et Saint Maurice la Clouère.

Pour en savoir plus, contactez nous :

Maison des Services ADMR

1 cité de la Roche — 86160 GENÇAY

Tél. : 05 49 53 48 28

Mail : info.assogencay.fede86@admr.org

Site internet : www.86.admr.org

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p>Vendredi 12 : AG Comité de Jumelage</p> <p>Samedi 13 : Vœux du Maire à 11h</p> <p>Dimanche 14 : Chasse à courre au renard</p> <p>Mercredi 17 : Repas des Aînés</p> <p>Samedi 20 : DSB Concours de belote</p> <p>Vendredi 26 : Soirée soupe « Murmures et Cultures »</p>	<p>Vendredi 2 : Galette des rois AFN</p> <p>Samedi 3 : Jeux Gym</p> <p>Samedi 17 : Saint Valentin Comité des Fêtes</p> <p>Samedi 24 : Loto des DSB</p>	<p>Samedi 3 : Potée au chou du foot</p> <p>Samedi 10 : Théâtre des DSB Chasse à courre au sanglier</p> <p>Lundi 19 : Commémoration et Banquet des AFN</p> <p>Samedi 24 et dimanche 25 : Exposition de photos de Murmures et cultures « Rouge »</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p>Dimanche 8 : Randonnée gymnastique à l'étang</p> <p>Samedi 14 : Banquet de l'ACCA</p>	<p>Mardi 8 : Commémoration armistice</p> <p>Samedi 12 : Manifestation APE, vide ta chambre et troc aux graines</p> <p>Samedi 26 : Voyage DSB</p> <p>Mardi 29 : Don du sang DSB</p>	<p>Vendredi 1er : AG Foot</p> <p>Samedi 2 et Dimanche 3 : Enduro Carpiste Dimanche 3 : AG ACCA</p> <p>Samedi 9 et Dimanche 10 : Fête de la Saint-Gervais</p> <p>Mardi 19 : AG du Merveilleux Noël</p> <p>Jeu-di 21 : Fête de la musique</p> <p>Samedi 23 et Dimanche 24 : Accueil Saint-Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><i>Heures Vagabondes : date à venir</i></p> <p>Dimanche 1er : Randonnée pédestre Jeux l'après-midi à la base de loisirs Brocante</p> <p>Vendredi 6 : AG de la Gymnastique Volontaire</p>	<p>Lundi 13 : Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p> <p>Jeu-di 23 : Tour Poitou-Charentes - matin : étape en ligne - après-midi : départ contre la montre</p>	<p>Dimanche 2 : Barbecue des AFN</p> <p>Samedi 8 : Randonnée DSB ACCA vente de cartes</p> <p>Vendredi 14 et samedi 15 : Journées européennes du Patrimoine et exposition peinture « La Musique » avec concert</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>Dimanche 7 : Loto Comité des Fêtes</p> <p>Samedi 13 : Brocante AFN et Comité des Fêtes</p> <p>Vendredi 19 : AG « Murmures et Cultures »</p> <p>Vendredi 26 : AG Comité des Fêtes</p>	<p>Vendredi 2 : AG des AFN</p> <p>Dimanche 11 : Commémoration armistice 1918</p> <p>Samedi 17 : AG et repas DSB</p> <p>Samedi 24 : Loto et animation Comité des Fêtes</p> <p>Dimanche 25 : Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p>Vendredi 7 : Soirée des illuminations de Noël</p> <p>Lundi 17 : Don du sang DSB</p>

3 - LA VIE ASSOCIATIVE

... La Vie
Associative...

Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations

Bibliothèque Municipale

Annette BOSSEBOEUF - 05.49.37.30.91 (mairie)
05.49.37.48.89 (biblio) - 05.49.37.32.03 (perso)
biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr

1 place de la Mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire

ADEPEN	Yves TAMAGNAUD - 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	Jean-Claude CASTEL adepv86@gmail.com	Tampenoux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord Comité F.N.A.C.A	Gilbert ROUHAULT - 05.49.37.31.12 claude.guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	Pierre ROSSIGNOL - 05.49.47.13.96 cprosignol@orange.fr	2 Bois Vert 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Communale de Chasse	Jean-François VUZE - 05.49.37.31.21 BIGEAU Jean-Paul - jean-paul.bigeau@orange.fr	La Touche Mergat 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association des Parents d'Elèves	Emilie DOUTEAU - 06.60.51.54.40 flmnh33@hotmail.fr	1 Allée du nêflier 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	Jean VUZE - 06 85 47 35 91 Maxime COISCAUD - maximecoiscaud@gmail.com	Grand Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	Michel MINGOT - 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	Henriette BLAUDEAU - 05.49.37.30.05 francois.blaudeau@gmail.com Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire 29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Donneurs de Sang	Virginie MONTOUX - 05 49 30 10 74 evmontoux@neuf.fr	2, Chemin du Pouyaud 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Gymnastique Volontaire	Laurence LEGOUEZIGOU - 05 49 37 96 70 llegouezigou@laposte.net	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	Michel MINGOT - 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Jardin à Grandir	www.facebook.com/jardinagrandir/ lejardinagrandir@gmail.com	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné Saint Hilaire
Le Merveilleux Noël	Anne-Marie CHAMBON - 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Amis de la Butte (Les Aînés)	Jean-Louis BLANC - 05.49.11.39.78 celineblanc@wanadoo.fr	1, Cité Champs Petit Jean 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	Françoise PASQUAY - 06.76.26.48.26 francoise.pasquay@laposte.net	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Sport et Santé	Jacques MORILLE - 05.49.55.16.79	6, Route de Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	Pascal DEPIENNE - 06 89 06 81 81 contact.terrepaille@gmail.com - http://terre-paille.fr	La Courdemièrre 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	Dominik CORDEAU - 06.80.42.26.76 cordeau.dominik@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	Sandrine CHAMBARD — 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Les Vaux 86150 Millac

...Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales...

*« Nous sommes pures,
nous sommes fortes,
nous sommes braves et nous nous battons... »*



C'est par ce vigoureux défi que Rose Mc Govan a terminé son discours du 27 octobre 2017, devant les milliers de femmes rassemblées à la Convention de Détroit et brandissant des banderoles exigeant surtout qu'on respecte leurs droits.

Elle parlait en tant que victime de la lamentable affaire de mœurs qui enflamme médias et réseaux sociaux du monde entier en cet automne 2017. Elle a créé un nouveau mouvement féministe qui s'ajoute à tous ceux qui luttent depuis cent cinquante ans pour conquérir partout l'égalité pour les femmes.

Léodile Béra, enfant de Champagné-Saint-Hilaire devenue l'écrivaine André Léo morte en 1900, serait ravie de voir cette véritable lame de fond féministe. Peut-être aussi serait-elle déçue de constater combien il y a encore de progrès à faire, elle qui avait fait partie de cette première vague de militantes en publiant en 1869 *La femme et les mœurs*. Elle avait tout compris de la condition féminine : ses fondements culturels, économiques, religieux ; son poids insupportable et absurde sur les individus et les communautés ; les droits à conquérir dans le cadre familial, professionnel, politique.

Elle l'avait d'autant mieux compris que son intelligence et son travail bataillaient sur tous les fronts pour faire triompher l'idéal de justice sociale et qu'elle savait maîtriser tous les moyens de conviction et d'action à l'exception du théâtre : les livres, romans et essais, les articles de journaux, les débats publics ou par lettres, la révolte et les tracts...

La place d'André Léo dans ce mouvement sociologique planétaire ne peut être ignorée et c'est la mission que, depuis 17 ans, la nouvelle Association des Amis d'André Léo tâche de mener à bien. Une tâche

difficile parce que l'esprit d'André Léo « *volait haut* » mais qui agrège de plus en plus de chercheurs et de lecteurs, on peut dire du monde entier, et qui ne cesse de découvrir la valeur universelle et l'épaisseur des idées généreuses de celle qui a aimé cueillir les « caille-lait » et se tremper dans l'eau du Clain, à Champagné.

Outre l'enrichissement des données sur le Site officiel (andreleo.com) consulté par plus de 800 visiteurs par mois, la diffusion des livres, et le maintien des relations entre les Amis d'André Léo, l'Association sous la conduite de son Président Jean-Louis Durand de Lussignan œuvre à la réédition de l'un des chefs-d'œuvre de l'écrivaine, *Le Père Brafort*. Elle participera le 14 décembre 2017 à l'organisation de deux conférences données par Michèle Audin, professeur de mathématiques de l'Université de Strasbourg et biographe de Sophia Kovalevskaja. C'est cette mathématicienne russe (1850-1891) qui en sera le sujet. A 14 h 30 à l'Université de Poitiers, Michèle Audin développera l'histoire de la mathématicienne. A 20 h 30, à l'Espace Mendès-France, la conférencière exposera ses rencontres avec André Léo durant la Commune de Paris (1871). Ce sera l'occasion, une nouvelle fois, de percevoir l'envergure internationale que l'auteure poitevine du XIX e siècle a atteinte grâce à son génie universel.

« Non la femme n'est pas une chose, un pur réceptacle. Elle pétrit son enfant de ses sentiments et de ses idées comme de sa chair ; esclave, elle ne peut créer que des esclaves. »

André Léo

Pierre Rossignol

**ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES
DE LA VIENNE (ADEPV 86)
adepv86@gmail.com**

Adresse postale : C/O Jean Claude CASTEL . Lieu-dit Tampenoux 86160 Champagné St Hilaire

Créée en 2013, l'ADEPV a pour but de :

- sensibiliser nos concitoyens aux problèmes de l'environnement et défendre l'intégrité et la typicité des paysages.
- protéger les espaces naturels et la faune qui les habitent.
- préserver la valeur du patrimoine et du cadre de vie en s'opposant à toute initiative nuisant à la santé publique et à la qualité de vie.
- favoriser l'attractivité de Champagné St Hilaire et des communes limitrophes sur les plans historiques, touristiques et économiques.

Depuis 2016, la mobilisation de notre association a pu mettre en évidence l'impact négatif de ce projet, ce qui a conduit le commissaire enquêteur à donner un avis défavorable lors de l'enquête publique. Le promoteur ENERGY Team a retiré son projet éolien avant même la décision de la Préfète. Cette filiale de société allemande ne désarme pas et prépare un nouveau projet, au même endroit.

Trois autres parcs éoliens sont en gestation :

- Magné, Champagné et Féra-boeuf-Marnay (Bois des Talles)
- Champagné (Les Brousses) et Ceaux en Couhé.
- Une autre zone est en cours d'étude (non connue actuellement)

Les promoteurs éoliens projettent de couvrir le territoire malgré une opinion politique et locale défavorable.

Nous avons accumulé beaucoup d'informations sur l'impact de ces parcs industriels sur l'environnement, le paysage, la santé, le cadre de vie, l'économie, l'énergie et le patrimoine. Notre territoire n'y est absolument pas propice.

Ces projets industriels sont nuisibles aux riverains car trop proches des lieux de vie dont beaucoup sont situés entre 500 et 1000m des éoliennes géantes.

Toute la population de Champagné, Magné, Féra-boeuf a été informée par nos soins, ce qui a amené de très nombreuses adhésions à notre association. Si vous n'avez pas reçu notre information, n'hésitez pas à nous contacter.

L'association très occupée par les projets éoliens, reste mobilisée contre d'autres projets et actions contraires à ses objectifs : arrachages sauvages de haies bocagères, pollution de l'air et des sols, projets éoliens nuisant à l'environnement et aux riverains.

Pour ne pas être une victime de ce système très douteux, rejoignez-nous en contactant les membres du bureau ci-dessous :

Co-Présidents : Jean Claude Castel - Vincent Paque-reau

Trésorier : Dominique Brechon

Secrétaire : Jean-Claude Cartier

Recette de l'Association des Parents d'Élèves

Proportions : « Plus on est, plus on rit. »

Temps de préparation : « Quand on aime, on ne compte pas. »

Ingrédients :

- Des chocolats et des sapins,
- Un spectacle et des livres,
- Des crêpes,
- Une Madame Carnaval,
- Un vide ta chambre,
- Une fête d'école.



- 1) Mélanger, pour les fêtes de fin d'année, une vente de chocolats et de sapins avec un spectacle de Noël et un livre offerts par l'APE à chaque enfant de l'école.
- 2) Ajouter une vente de crêpes réalisées par les parents aux Illuminations de notre belle commune.
- 3) Aromatiser les beaux jours, avec Madame Carnaval qui a fait beaucoup de bêtises au sein de l'école et qui a fini braisée comme il se doit !
- 4) Caraméliser avec une nouvelle manifestation : un vide ta chambre, qui a eu lieu la même journée que le Trocplants.
- 5) Saupoudrer d'une belle fête d'école avec un spectacle monté autour des cours d'escrime pris à l'école par les élèves et financés en partie par l'APE. Mais aussi, avec de nombreux stands et nombreuses animations : pêche à la ligne, barbe à papa, chamboule-tout, mini parcours du combattant, tombola, buvette, vente de gâteaux confectionnés par les parents etc ...
- 6) Enfournier pendant une année scolaire et déguster la joie de vos enfants.



Nous remercions les enseignant(e)s, les bénévoles et les parents pour ce partage et en route pour une nouvelle année !

Composition du bureau pour l'année 2017-2018

- Présidente : Mme DOUTEAU Émilie
Trésorière : Mme CONROUX Adeline
Secrétaire : Mme VÉTAULT Mathilde

La saison de chasse a commencé le 10 Septembre dernier pour les 115 chasseurs que compte notre association.

Le bilan 2016-2017 reste satisfaisant :

- 1 200 perdreaux et 750 faisans furent lâchés, une soixantaine de lièvres ont été prélevés ainsi que 12 sangliers, 6 cervidés et une quarantaine de chevreuils lors des battues.
- 33 renards ont également été éliminés dont 13 à l'affût en tir d'été. 24 ragondins ont été piégés et 6 blaireaux déterrés.

Durant cette nouvelle saison, 1 200 perdreaux et 800 faisans seront lâchés. 7 cervidés et 40 chevreuils sont attribués en plan de chasse

L'assemblée générale de l'A.C.C.A. s'est tenue le dimanche 11 Juin et le règlement intérieur annuel a été adopté à l'unanimité

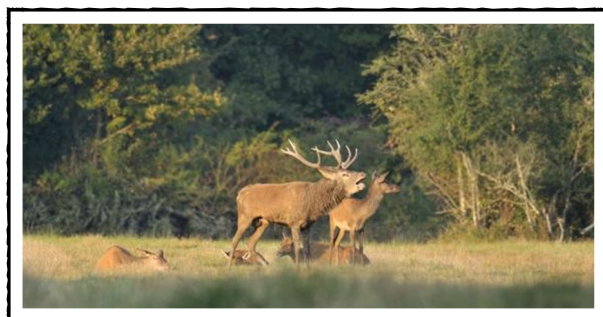
Prévisions 2018

Dimanche 14 Janvier : Chasse à courre au renard (Rallye du Bois des chevreux)

Samedi 10 Mars : Chasse à courre au sanglier (Rallye Bernel)

Samedi 14 avril : Banquet de l'A.C.C.A. en soirée

Dimanche 03 Juin : Assemblée générale de l'A.C.C.A.



Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis quelques temps déjà, nous sommes devenus paroissiens de St Sauveur en Civraisien (paroisse qui compte 44 clochers).

Avec le départ de notre curé, le père Claude Mousso-
lo, c'est le Père Joseph Guilbard, résidant à Civray, qui devient responsable administratif.

Pour la fraternité de Gençay dont nous faisons partie, c'est le père Yves Marie Blanchard qui assurera les messes du dimanche et fêtes ainsi que les baptêmes et mariages ; il résidera à Poitiers.

La rentée du catéchisme a eu lieu et les enfants de Champagné qui y participent se retrouvent à Gençay.

Le 1^{er} octobre, le père Claude a célébré sa dernière messe dans notre paroisse et l'église de St Maurice était à peine assez grande pour contenir les nombreuses personnes venues lui rendre hommage. Il y avait beaucoup d'émotion en cette très belle cérémonie ponctuée d'applaudissements nourris...

Oui, le Père Claude avait beaucoup d'amis et depuis 11 ans dans le gencéen, il était très apprécié ; il a été nommé par notre évêque dans le bressuirais. Nous lui souhaitons bonne route pour cette nouvelle mission.

Henriette Blandean

Mot du Président : Michel MINGOT

« Tout d'abord merci à tous nos bénévoles qui chaque année nous aident à faire vivre notre commune et perdurer nos associations.

Aux habitants de Champagné-Saint-Hilaire : Depuis 10 ans, notre commune a énormément changé **Intéressez-vous** à ce que nous vous proposons comme activités, ou animations... Cela sera notre première récompense... Ensuite **rejoignez-nous**...

Sinon votre commune sera bientôt une cité dortoir sans âme et sans liens... ..

Encore **Merci à tous les bénévoles...** »

Michel

Nouveau conseil d'administration : **Président** Michel MINGOT, **Trésorier** Thomas LHOMMEAU, **Secrétaire** Odile TRÉBOUVIL-ARTAUT, **Secrétaire adjoint** Serge MOUSSAC, puis Claude ARTAUT et Jean-Christophe MOINET rejoints par John DOUTEAU.

Samedi **25 mars 2017**, un spectacle comique et **inédit** dans notre région « en bon français » vous a été présenté à la salle des fêtes avec « **Jaoset d'Lainti** » l'humoriste avec son charmant petit accent, venu de Bretagne pour vous apporter la bonne humeur et une superbe ambiance. Une scène transformée en cuisine pittoresque dans laquelle s'enchaînent les sketches, également les sujets d'actualité qui sont abordés avec un humour inégalable, la retraite, l'arrivée du numérique, il s'est inscrit au « club » et va s'initier à l'informatique ...

C'est une galerie de personnages truculents qui défient devant vous : Jaoset qui va devenir grand-père, La Rosalie « la patronne » et leur fille, Gustave (le copain de bordée), le père Mathurin... « Ça ne va pas, mais ça ne va pas du tout !... deux heures de rires...

Le public avec entrain a pris part au récital improvisé de parodies connues.

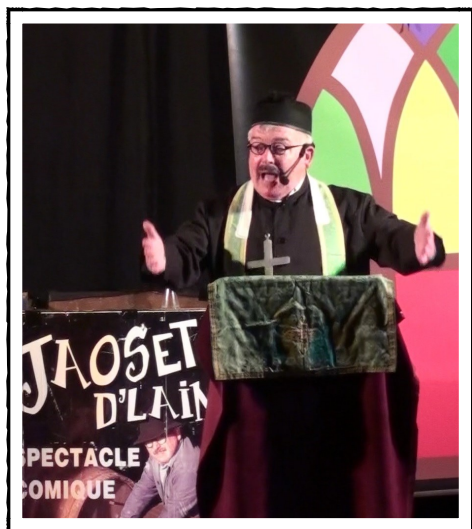
La « **saint Gervais** » est une très belle fête depuis de nombreuses années, nous sommes très fiers d'avoir encore pu le prouver cette année avec des prestations de très grande qualité..

Samedi **10 juin 2017**, à 18h, la randonnée vous a permis de découvrir la "*Butte de Fougeret*", à 21h, 130 convives ont partagé la paëlla et admiré la **soirée cabaret** avec « **Astrid et ses 3 danseuses** » venues nous faire rêver avec leurs plumes et leurs froufrous, dans une ambiance « Folies bergère et Moulin rouge »



Le **dimanche 11 juin 2017**, Sous un soleil de plomb, la **brocante** avec 45 exposants autour de l'église ainsi que dans les rues, puis le **salon des collectionneurs** avec ses 11 collections : "mercerie ancienne", "bonbonnières en pâte de verre", "Bougeoirs en laiton", "Pulvérisateurs de fleurs"... etc.

Les « **producteurs** » miel, paniers osiers, bijoux fantaisies, sculpture, pâtisseries, légumes du potager, vins, cognac, marché de Noël, gym, présentation d'objets anciens ainsi que des exposants d'art, avec à



l'honneur une magnifique collection familiale de **miniatures en cuivre**, présentée par Rémi PASQUET et sa fille Julie...

Sur la grande place, tout au long de la journée, des groupes d'artistes nous ont régalés avec leurs danses et leurs acrobaties.

Un groupe de danseuses venu de Persac a participé activement avec ses danses « **Country** » ; elles nous ont permis de nous faire voyager vers des horizons de Ranch et de Cowboys... Les **Majorettes** de Couhé, avec les toutes petites jeunes danseuses sont venues nous présenter leur nouveau spectacle avec leurs costumes verts extraordinaires et leurs acrobaties fantastiques... Puis les danseuses venues tout spécialement pour vous présenter les danses **Orientales** avec leurs magnifiques costumes ont réussi à nous transporter vers d'autres univers... La Banda « **les Chiures de Mouche** » a animé un peu partout, dans les rues et sur les places.

Le **petit train** a promené les jeunes sur la fête en l'absence du manège enfants.

À 15h, la traditionnelle **cavalcade**, avec ses sept magnifiques chars qui ont défilé dans les rues du village... Quelle beauté ! le char à bœufs, la vieille carriole, les voitures à pédales, des drôles de charrettes à pousser, le coq, l'âne, le poney, la chèvre, le petit train, accompagnés des différents groupes présents à cette journée puis, cette année, la participation des élèves de l'école avec un grand défilé de vélos fleuris « *organisé par l'APE* » ... *Merci pour leur soutien !*

La **fête foraine** était présente durant ces deux jours de saint Gervais avec ses auto-tamponneuses, ses manèges pour enfants, sa pêche à la ligne avec de nombreuses surprises, ses tirs à la carabine, ses sucreries, chouchous et chichis, et ses différentes structures gonflables...

Dimanche 22 octobre 2017 : **Chapuze**, l'humoriste vendéen avec son spectacle « Je vous salue Mairie » nous a fait passer un agréable après-midi avec ses sketches, ses histoires drôles, il vous parle de son métier de Maire, que de rires et de bonne humeur !



Samedi 25 novembre : Un **loto** gourmand viendra clôturer les activités de l'association pour cette année. C'est grâce à un **public fidèle et chaleureux** que le comité des fêtes a pu réaliser toutes ces animations. Nous serons toujours heureux de vous accueillir dans la bonne humeur pour les prochaines manifestations.

Retenez déjà les dates pour 2018 :

Samedi 17 Février 2018, nouveau spectacle à thème, soirée « **Saint Valentin** »

Les 9 et 10 juin 2018, fête de la saint Gervais sous réserve d'appuis associatifs, municipal et de nouveaux bénévoles.

Dimanche 7 octobre 2018 après-midi, « **Loto** ».

Samedi 24 novembre 2018, soirée « **Loto** » ou « **Spectacle** »

Les chars, les voitures à pédales, les charrettes à pousser, le petit train créés par quelques bénévoles dont l'équipe la plus ancienne et fidèle « Raymond et Anne-Marie »

Si vous avez des informations, des documents et des photos sur les anciennes fêtes organisées par le comité des fêtes de ces 50 dernières années voire plus anciennes, n'hésitez pas à les communiquer (*les prêter*) à Odile ou Michel « *Bégaudré* » qui vous les redonneront après les avoir copiés.

L'e-mail de l'association :

comitedesfetes.champagne@laposte.net

Toujours retrouver nos actualités sur notre site :
<http://comitedesfetes-champagne.e-monsite.com/>

Festoiement vôtre. Le Comité des fêtes et toute son équipe...

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie)

Activités de l'année 2017

Vendredi 3 Février : Première rencontre de l'année, cet après-midi, autour de la galette des Rois, dégustation, jeux divers, bonne ambiance conviviale,

Dimanche 19 Mars : 55^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie,

Rassemblement à 11h30 devant le Monument aux Morts, cérémonie habituelle, minute de silence, lecture du manifeste de la FNACA. Monsieur le Maire a lu la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, dépôt de gerbe, recueillement sur la tombe de René Bibault « Mort pour la France » en Algérie le 11 Février 1957,

Le Vin d'honneur nous a été offert par la municipalité.

Repas amical dans la salle des fêtes, servi par le restaurant « l'Hortense »

Dimanche 27 Août : 5^{ème} Brocante-Vide-Grenier, organisé cette année en association avec le Comité de Jumelage Champagné-St-Romphaire,

Dimanche 3 Septembre : Traditionnel Déjeuner-barbecue préparé par les membres du Comité- Temps très agréable,

Vendredi 3 Novembre : Assemblée Générale avec distribution des cartes d'adhérents 2018, élection du tiers sortant, compte-rendu de l'année écoulée,

Délégués auprès du Comité Départemental : Jean Bibault et Jean-Pierre Guinault

Représentante des Veuves : Mireille Chauveau

Notre But : Entretien le devoir de mémoire, défendre nos adhérents et oeuvrer pour la Paix

Trois de nos amis sont disparus cette année :

Jean-Claude Rousseau de Ligugé qui fut délégué au Comité Départemental, et nous a représentés il y a quelques années, à la cérémonie du 19 Mars à Paris,

André Carron, notre premier Président et Président d'honneur du Comité, beaucoup de peine pour le départ de ces amis,

Jean Morisset, adhérent du comité, dès sa création et porte-drapeau durant quelques années,

Bonne année 2018 à toutes et à tous, LE COMITE



Faites le don de la vie Nous remercions les donneuses et



Donnez votre sang

les donneurs de sang qui se sont déplacés pour nos collectes de sang en 2017 à Champagné-Saint-Hilaire, Romagne et Sommières. Pour notre collecte à Champagné-Saint-Hilaire le 4 mai 2017, vingt-sept personnes se sont présentées dont un nouveau donneur.

Nous regrettons le manque de motivation des personnes de notre commune.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles, issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Les besoins sont de plus en plus importants : 10.000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en France pour les malades, et plus de 50% des collectes sont destinées au traitement du cancer.

Pour donner, il faut avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans ; pour le premier don, se munir de sa carte d'identité.

En cette période d'insécurité que nous vivons, nous espérons que vous serez plus nombreux lors de nos

prochaines collectes.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

Les collectes pour 2018 :

le 29 mai 2018 de 15h à 19h

le 17 décembre 2018 de 15h à 19h

Les Manifestations 2018 :

Concours de Belote : 20 janvier 2018 – Loto : le 17

Février 2018 – Théâtre : le 10 Mars 2018 – Voyage :

le 26 Mai 2018 – Randonnée : le 15 Septembre 2018

– Assemblée Générale : le 24 Novembre 2018.

Le bureau :

Présidente : **Montoux Virginie**

Vice-Présidente : **Robinier Cathy**

Trésorière : **Vuzé Caty**

Trésorier Adjoint : **Camus Emmanuel**

Secrétaire : **Pin Christelle**

Secrétaire Adjoint : **Arcourt Pascal**

Membres : **Dugué Yves – Poupard Jean-Michel –**

Bonnin Vincent – Squinabol Stéphane – Squinabol

Damien



Jumelage Saint-Romphaire

Les membres du jumelage ont désormais une commune nouvelle en face d'eux ; le regroupement de 4 communes de la Manche dont Saint-Romphaire a donné naissance à Bourgvallée. Heureusement, derrière les nécessités administratives, les hommes restent les mêmes, généreux et accueillants. C'est avec plaisir une nouvelle fois que nous nous sommes retrouvés dans la Manche pour échanger nos points de vue et partager ces merveilleux moments de convivialité autour d'un verre de cidre ou autre produit local.

Les similitudes ne s'arrêtent pas là puisque ici ou là-bas, la boulangerie fait désormais partie des commerces de nouveaux accessibles.

Le traditionnel repas du samedi soir à la salle com-

munale a une nouvelle fois été le point d'orgue de ce rassemblement riche de sympathie et d'amitié.

Nous sommes désormais 25 familles à se retrouver pour cet évènement annuel pour une cotisation très modique. Nous avons participé à l'ouverture de la pêche aux Trois Fontaines et à la randonnée pédestre communale du premier dimanche de juillet et la vente de repas a permis de mieux appréhender nos budgets pour accueillir nos hôtes l'an prochain.

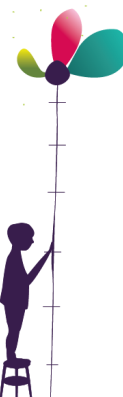
Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous contacter, deux couples de la Manche sont à la recherche de correspondants chez nous !

Président : M. Mingot (0549373110), Trésorière : B.

Durivault, Secrétaire : O. Pin (0549373004)



Le Jardin à Grandir est une association collégiale (loi 1901) à but non lucratif. Il s'agit d'une association composée de 6 co-présidents bénévoles, souhaitant proposer aux enfants un enseignement bienveillant. Elle fête ses 1 an en novembre 2017 !



Cette association a pour objet :

- ◆ De promouvoir une réflexion sur l'éducation des enfants et leur entourage en organisant :
 - des conférences : en Mars 2017, Bernard Collot était présent pour une soirée d'échanges autour de son expérience d'enseignant à Moussac. Nous étions environ 80 personnes à se questionner sur cette « école du troisième type » !
 - des rencontres : des ateliers Fillozat sont proposés sur le dernier trimestre 2017 à Champagné Saint Hilaire.
- Les Ateliers Fillozat, c'est la découverte de l'approche empathique de l'enfant, la rencontre avec d'autres parents et le soutien de la fonction parentale. Le développement de l'enfant est alors approfondi, les réactions en tant que parents ainsi que les motivations des comportements des enfants sont analysés. Ces ateliers sont animés par Laetitia Raimbert.
- des ateliers thématiques enfants/adultes. Cette année, de nombreux ateliers se sont déroulés afin de se rencontrer, découvrir les pédagogies actives.
 - des actions de formation sur la pédagogie.
- ◆ De proposer des activités éducatives, scolaires et culturelles à des enfants scolarisés ou non.
 - ◆ D'accompagner la création et la gestion d'une école dans le secteur Sud Vienne pour septembre 2018, qui propose des pédagogies différenciées et actives (Montessori, Dynamique Naturelle de la Parole, Freinet, ...).

Le jardin à grandir était présent au festival organisé par Alternatiba le 23/24 septembre 2017 au parc de Blossac à Poitiers. Au sein du quartier « parentalité/éducation », l'équipe du jardin à grandir a pu échanger avec différents acteurs tels que des doulas, des

sages-femmes, des porteurs de projet d'une école démocratique sur Persac, ...

Nous avons pu participer à une table ronde dont le thème était « comment l'éducation peut-elle prendre en compte les défis environnementaux ? ». Ce fut un riche temps d'échanges avec des acteurs de l'éducation populaire, de l'éducation nationale...

Le jardin à grandir est maintenant partenaire avec le comité de la Vienne du Printemps de l'éducation. Ce mouvement national recense tous les acteurs du renouveau éducatif. C'est en partenariat avec le printemps de l'éducation et le cinéma d'art et d'essai de Gençay que nous organisons la diffusion d'un documentaire en fin d'année sur la pédagogie proposée par Maria Montessori.

REJOIGNEZ-NOUS !

Notre collectif est ouvert aux enfants, hommes et femmes désireux de venir s'épanouir avec nous à travers ces différentes actions. Egalement ouvert aux partenaires associatifs, institutionnels pour coopérer et/ou nous soutenir sur des actions communes.

PARLEZ-EN !

Vous pouvez nous aider à nous former, acquérir et récupérer du matériel pédagogique, financer nos actions, nous faire connaître...

CONTACTEZ-NOUS !

Siège social :

Le Petit Bois Brault

86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

<https://www.facebook.com/jardinagrandir/>

jardinagrandir@gmail.com

<https://lejardinagrandir.jimdo.com/>

Gymnastique volontaire

Les cours de gym se déroulent tous les mercredis de 20h15 à 21h15 à la grande salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire, de septembre à fin juin. Le club de gymnastique de Champagné-Saint-Hilaire est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

La gymnastique volontaire, c'est le plein d'activités pour toutes vos envies, dans une ambiance conviviale, pour garder la forme avec des activités santé et bien-être : Gymnastique douce, stretching... Tonifiez votre silhouette grâce à des activités efficaces: abdo, fessier, renforcement musculaire...Défoulez-vous avec des activités chorégraphiées: Step, cardio...

Les bénéfices pour votre santé : de très nombreuses études scientifiques ont démontré que le sport, bien encadré et associé à une bonne hygiène de vie, est bon pour la santé et permet de prévenir certaines maladies chroniques.

Nos atouts : une animatrice diplômée et professionnelle, la variété des activités proposées, le prix, la dynamique de groupe, l'ambiance sympathique, les dernières techniques tendances

Nous serons heureux de vous accueillir durant toute la saison sportive

Venez essayer : nous vous proposons deux séances d'essais gratuites

L'association vient d'obtenir le label Qualité Club Sport Santé



Les adhérentes vous souhaitent de belles et sportives fêtes de fin d'année. Le Bureau

Présidente	Laurence Le Gouëzigou	05 49 37 96 70
Vice-présidente	Anne Fradet	05 49 47 07 03
Trésorière	Francette Guinault	05 49 87 90 93
Vice-trésorière	Claire Marquis	05 49 88 69 26
Secrétaire	Jeanine Le Gouëzigou	05 49 52 29 43
Secrétaire adjointe	Maryse Suzenet	05 49 38 14 49

Le Merveilleux Noël

L'association « Le Merveilleux Noël » a eu la chance au cours de ces nombreuses années d'activités, de pouvoir se renouveler pour le choix ou la réalisation des objets confectionnés, mais aussi pour avoir éveillé la curiosité de nouvelles et nouveaux adhérents.

Tous les mardis, nous nous retrouvons dans la petite salle, pour échanger, et partager nos savoirs ! Les tissus, la broderie, la vannerie, la peinture, le vitrail, la découpe du bois, tous ces matériaux peuvent être à l'ordre du jour.

Les réalisations sont, bien sûr, importantes pour chacun d'entre nous, mais le lien social qui s'est tissé depuis 19 ans est encore plus fort. Ces journées se passent dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un repas en commun est partagé pour celles et ceux qui le désirent, c'est un moment d'échange en tout genre autour de la table et les conversations sont bien animées !

C'est au cours de notre journée « Portes ouvertes » qui a lieu le dernier dimanche du mois de novembre, que le public est invité à venir voir et acheter les oeuvres qui sont exposées. Cette journée connaît un grand succès, c'est un encouragement pour toute l'équipe.

Dans l'année, nous participons à diverses manifestations de Champagné, la fête de la Saint Gervais avec le comité des fêtes, pour les illuminations de Noël, ainsi qu'à la brocante des anciens d'A F N où nous proposons une braderie de « Mercerie ». C'est un lien avec les autres associations.

Les mois d'été, nous sommes en vacances, et nous démarrons nos ateliers début du mois de septembre, et

avant la fin de ce mois, nous organisons une sortie à la journée. Cette année, nous sommes allés à Nohant visiter la demeure de George Sand, puis à Ste Sève, le musée Jacques Tati. Les deux visites ont été très appréciées par les 40 participants.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à venir nous voir dans la petite salle les mardis pour vous joindre à nous.

Au nom de toute l'équipe du « Merveilleux Noël », je vous souhaite une heureuse fin d'année 2017. Que l'année nouvelle soit pour tous source de joie, santé, et solidarité.

Anne-Marie Chambon

SC Champagné Saint Hilaire « Les Montagnards »



A l'assemblée générale du 16 Juin 2017, l'effectif concernant les membres du bureau reste inchangé. Néanmoins, notons la présence d'un nouveau membre, Pascal Fabien, qui prend en charge la buvette lors des matchs à domicile. Le bureau élu est le suivant :

Président : Jean Vuzé

Vice-président : Maxime Coiscaud

Trésorier : Vincent Coiscaud

Trésorière adjointe : Marion Bonnin

Secrétaire : Jacques Dion

Bilan sportif de la saison 2016/2017

Lors de cette quatrième année en 5^{ème} division départementale, Les Montagnards ont frôlé la montée en 4^{ème} division à 1 but près lors de la rencontre contre les futurs premiers de la poule Bouresse/Persac. Mais encore, pour la troisième fois, l'équipe a remporté le challenge de l'éthique qui récompense l'accueil, le fair-play et l'attitude générale du club, des dirigeants et joueurs.

Début de la saison 2017/2018

Après les quatre premiers matchs en championnat, l'équipe masculine reste invaincue avec l'ensemble des matchs gagnés. Mais encore, l'équipe est encore

en coupe Jolliet-Rousseau (équipes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} division). Cette année, la nouveauté vient de la création d'une équipe féminine en fusion avec le club de Brion/St Secondin. On peut donc affirmer une augmentation du nombre de licenciés au club dépassant les 50 licences :

16 jeunes au groupement Val de Clouère, 11 filles,

21 garçons, 9 dirigeants

Concernant l'arbitrage, le club possède deux arbitres auxiliaires permettant d'officier lors d'absence d'un arbitre officiel.

Animations prévues pour 2018

Le SC Champagné renouvellera sa soirée « Potée au chou » le samedi 3 Mars 2018 ainsi que « l'enduro de pêche carliste avec son Moules Frites » le week-end du 2 et 3 Juin 2018.

**Le président remercie toutes les personnes :
membres du bureau, bénévoles, joueurs, joueuses
ainsi que les parents de joueurs et joueuses qui
s'investissent pour que « Les Montagnards » conti-
nuent d'être présents les samedis et dimanches sur
les stades de football.**

**VENEZ LES ENCOURAGER,
ILS APPRECIERONT !**

Comme les années précédentes et ce, depuis 2008, l'association « Murmures et Cultures à Champagné » a participé aux différentes manifestations communales et proposé ses propres animations.

Le **9 décembre 2016**, lors de la **soirée des illuminations**, le groupe vocal, malgré l'absence de chef de chœur, participait à la fête avec de vieux chants de Noël repris avec force et enthousiasme par les enfants et... les adultes, ravis de se remettre en mémoire ces airs qui traversent les années.

Première manifestation de l'année 2017, **la soirée soupe** a eu lieu le 20 janvier par un temps très froid. Une centaine de personnes se sont retrouvées autour des faitouts et marmites fumants pour déguster les différentes soupes bien chaudes préparées avec talent par les bénévoles, et les gâteaux faits maison, tout cela dans une ambiance chaleureuse avec notre animateur favori, Louis Vibrac qui avait préparé des questions sur Champagné, bien sûr.



Soirée Soupe

Le samedi 8 et le 9 avril, dimanche des Rameaux, avait lieu une **exposition de photos insolites sur le thème des animaux**.

Merci à toutes les personnes qui ont prêté des photos pour la réussite de cette exposition.

Cette année, à notre grand regret, le groupe vocal, qui est une des branches de « Murmures et Cultures » n'a pas participé à la fête de la Musique le 21 juin. Notre nouvelle cheffe de chœur ne pouvait pas être présente pour cet événement et la chorale était

insuffisamment préparée pour présenter un spectacle satisfaisant.

Ce n'est que partie remise. Début 2018, **la chorale va reprendre ses répétitions**, probablement le jeudi, avec Chantal qui nous a déjà dirigés pendant plusieurs années. Le groupe est constitué d'habitants de Champagné, mais aussi de personnes des communes avoisinantes. Si vous aimez chanter ou fredonner et vous retrouver entre amis, n'hésitez pas à nous rejoindre (renseignements auprès de Françoise au 05 49 37 32 67).

A la même période, l'association a vécu un moment douloureux avec le décès de Marie-Christine Courtin, qui, bien qu'habitant Champagné depuis peu, avait su trouver sa place parmi nous avec simplicité et bonne humeur.

Murmures et Cultures a aussi participé à **la journée des associations** le 9 septembre.

Le 16 septembre, en partenariat avec la mairie, l'association, fidèle à ses engagements, apportait son concours à la réussite des **journées du Patrimoine**.

Merci à tous pour votre travail, particulièrement aux enseignants qui se mobilisent pour être prêts peu de temps après la rentrée scolaire et à tous les bénévoles qui assurent les permanences à la bibliothèque, qui est aussi une des activités de « Murmures et Cultures à Champagné ».



Exposition d'avril

Françoise Pasquay

Un bilan et des invitations !

Encore une année bien chargée pour l'association mais prendre le temps de jeter un coup d'oeil en arrière fait toujours chaud au coeur; à nos missions habituelles est venue s'ajouter la gestion d'un nouveau patrimoine : l'Arche de Néo.

L'Arche de Néo est un conservatoire de fruitiers et une pépinière sur une surface de 1ha3 située en face du Sorcin à Champagné-Saint-Hilaire. Ce projet mené par l'association depuis plus de deux ans, a pu voir le jour suite à une campagne d'appel aux dons qui a récolté plus de 15000 €. Nous avons ainsi pu clôturer le terrain et acheter, avec les aides financières accordées par Prom'haies, plus de 800 arbres de haie et près de 350 fruitiers. Le projet (<http://neo-pepiniere.fr>) consiste à conserver des variétés adaptées à notre région mais aussi à expérimenter de nouvelles essences (Asiminiers, Pomeolos, mandariniers, kakis, Nashis, Feijoa...) dont le potentiel n'est pas négligeable. Les haies ont été soigneusement conçues pour attirer les insectes auxiliaires des cultures et pour produire, avec leur entretien, du Bois Raméal Fragmenté pour le paillage et la bonne santé des arbres. [...]

Le deuxième objectif de ce projet est de renforcer la résilience alimentaire locale par la production de fruits mais aussi des cultures de plein champ sur une surface d'environ 2000 m² en agroforesterie [...]

Nous étions 50 personnes les 10 et 11 décembre 2016 pour une plantation massive de l'ensemble des arbres, un succès qui restera dans les annales (vidéo à l'appui). Le soutien autour de ce projet a été colossal, un grand merci à ceux qui ont participé à cette aventure, de près ou de loin. Il est toujours temps d'y participer si le projet vous séduit :

<http://neo-pepiniere.fr>

L'association a formé, cette année, plus de 150 personnes en construction naturelle et en permaculture, nos spécialités. [...]

Les visites mensuelles que nous organisons chaque mois ne désemplissent pas non plus, nous avons

entre 10 et 20 personnes qui s'inscrivent à chaque événement, et la vitrine que nous souhaitons développer commence à être vraiment mature et à répondre aux objectifs fixés. [...]

L'association, forte de tous ces succès, continue à vouloir promouvoir un mode de vie écologique et à expérimenter les technologies et les techniques appropriées. Nous invitons ceux qui souhaitent participer à cette aventure à nous rejoindre car cette mission est complexe et nous ne serons jamais trop nombreux pour relever l'ensemble des défis.

Nous invitons aussi ceux qui souhaitent s'aventurer dans une autonomie alimentaire collective à venir participer avec nous aux cultures qui prendront place à l'Arche de Néo : Pommes de terre, oignons, racines, maïs, millepa (courges, haricots, maïs) et plus si affinités. L'Arche vous propose un espace pour cultiver ensemble pendant la belle saison... et bientôt des fruits !

Terre Paille et Compagnie, portée principalement par Pascal et Chenli et soutenue par des centaines de terre-pailleux, a aussi accueilli un nouveau président cette année, Jean Louis Duchet, ancien doyen de l'Université de Lettre à Poitiers [...].

Dans le contexte désespérant actuel, vous pouvez regarder ailleurs ou vous inspirer de cette citation de Bill Mollison, fondateur de la Permaculture, qui propose un changement de paradigme :

« Le plus grand changement que nous avons besoin de faire aujourd'hui, est de passer de la consommation à la production, même à petite échelle et dans nos propres jardins. Si seulement 10 % d'entre nous le faisait, il y aurait assez pour tout le monde. D'où la futilité des révolutionnaires qui n'ont pas de jardin, qui dépendent eux-mêmes de ce système qu'ils attaquent, et qui produisent beaucoup de mots et de balles, mais pas d'abris ni de nourriture » - Bill Mollison

Venez jeter un coup d'oeil à tout cela :

<http://terre-paille.fr>

Nous sommes aussi présents sur facebook : Terre Paille et Compagnie, Arche de Néo.

N'hésitez pas à nous contacter via notre site web

Les cormiers de Champagné-Saint-Hilaire

Qui connaît la bourdaine, le nerprun purgatif, la vierne lantane, le cornouiller sanguin, l'alisier torminal, l'aubépine épineuse, le cormier domestique ? Evidemment, un forestier et le monde paysan savent reconnaître ces essences d'arbres ou arbustes relativement rares aujourd'hui. Mais sait-on que ces arbres sont en voie de disparition autour de notre commune ? Champagné fait de nouveau exception en possédant encore de beaux spécimens.

Cette fois-ci, nous parlerons du cormier domestique, *sorbus domestica* en latin.

Cet arbre, originaire de la couronne méditerranéenne était l'arbre de vie au Néolithique et pour les Celtes, l'arbre de la délicatesse.

Disséminés autour de la commune de Champagné, nous ne recensons qu'une dizaine d'adultes à Lussabeau, La Rouère, Le Bouchaud, Fontmort, à la Tenue de Pradelle, La Roche et des plus jeunes à Chaume, Bois Vert ainsi que celui du verger conservatoire de Chilvert. Il a été planté récemment avec la municipalité et l'école de Champagné en collaboration avec l'association Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine.



Cormier La Roche

Celui de La Roche peut être considéré comme un arbre remarquable avec ses 2,50 m de circonférence lui donnant un âge de plus de 200 ans.

Nous devons respecter le cormier car il est renommé pour plusieurs raisons majeures : son bois, ses fruits, ses vertus médicinales.

En sylviculture, le prix du m³ de cormier est le plus élevé du marché ; sur pied, il vaut dix fois celui du

chêne de 1^{ère} catégorie.

Son bois est très dense : 800 à 900 kg/m³ alors que le merisier fait de 550 à 600 kg/m³. Il est utilisé en ébénisterie, et pour la confection des rabots particulièrement pour la dureté et la stabilité de son bois.



Rabot

Il était aussi très utilisé pour la fabrication de lettres pour les premières imprimeries, d'instruments de musique, de crosses de fusils, d'engrenages d'horloge, de vis de pressoir, etc.

Il procurait aux paysans des manches d'outils quasi inusables.

Nous en avons aussi pour preuve l'utilisation faite dans les moulins sur le Clain et particulièrement celui de Says.



Moulin de Says

Celui-ci comporte deux roues mues par l'eau, une interne et une externe. Ces deux roues entraînent un système d'engrenage transférant une force horizontale vers une force verticale activant les meules. Ces deux pignons appelés rouet et lanterne sont en fonte et comportent des dents amovibles confectionnées en cormier qu'on appelle les alluchons qui, une fois huilés, pouvaient résister à l'effort durant des années.

Concernant le fruit appelé corne, de nombreuses utilisations ont eu cours durant l'histoire. Appelée « l'arbre à pain » par les Romains, la corne fut une nourriture diffusée dans toute l'Europe, qu'elle soit utilisée en fruit blette, en farine, en boisson ou en alcool.



Les cormes

Son nom vient du nom celtique « *corma* » qui nommait les arbres de la famille des sorbiers.

La corne qui peut avoir une forme de poire ou de pomme, de couleur verte, jaune ou orangée, est de taille différente suivant son arbre. Les fruits tombent en septembre et peuvent être conservés blets durant l'hiver. C'était une nourriture des périodes de disette.

Le fruit a une teneur importante en vitamine C, en provitamine A, en sorbitol, tanin et minéraux.

Une fois blettes, les cormes peuvent être transformées en une confiture très parfumée.

Les anciens parlent encore de la piquette de corne, issue d'une fermentation, comme avec le raisin. Cette solution avait été adoptée lorsque les vignes étaient disparues en raison du phylloxéra dans les années

1870. Cette boisson légèrement aigre-douce, faiblement alcoolisée, ne semble pas avoir eu un grand succès mais elle permit de faire attendre des cépages hybrides américains.

Il n'en est pas de même pour l'alcool confectionné avec la corne fermentée en milieu aérobie, qui est très apprécié en Allemagne. Le gouvernement de Berlin a d'ailleurs lancé un plan de plantation de 600 000 cormiers pour relancer la production de bois et de fruits.

La corne comporte aussi des vertus médicinales. Consommée blette, elle est efficace contre la diarrhée. De plus, une fois séchée et réduite en poudre, celle-ci est utilisée comme cicatrisant de plaies et ses tanins permettent de coaguler le sang tout en ayant un pouvoir antiseptique.

N'oublions pas non plus que le cormier est sensé éloigner la foudre qui tuait le bétail. Ses feuilles étaient aussi données aux animaux comme fourrage durant les sécheresses.

Je pense que dorénavant, vous verrez le cormier à proximité de chez vous avec un nouveau regard plus respectueux.

Il serait bon d'ailleurs que cette population de cormiers augmente dans la commune de Champagné sachant que sa croissance est lente. Une dernière condition est qu'il aime fortement la lumière et doit être planté dans une zone dégagée en anticipant une envergure de plusieurs dizaines de mètres.

En conclusion, il est bien un arbre sacré, adulé par toutes les civilisations.

Pierre Rossignol

La Butte de Champagné, toujours à la hauteur

On sait les avantages d'être bien élevé... Il en est du relief comme des hommes, et notre butte de Champagné l'a démontré. Ce n'est pas qu'elle soit classée parmi les plus hauts sommets de France - elle ne plafonne qu'à 194 mètres à Fougeré - mais elle domine les plaines environnantes d'une cinquantaine de mètres et c'est assez pour passer pour une éminence,

depuis longtemps.

Je me propose de faire l'inventaire des rôles originaux que cette particularité lui a donnés. Ceux rapportés de génération en génération comme des légendes sont peut-être sujets à caution, mais des documents eux sont indéniables et la réalité d'aujourd'hui encore plus.

La Butte de Champagné, toujours à la hauteur (suite)

La légende de Fougeré

Historiquement, les légendes sont intéressantes car elles révèlent toujours une part de vérité, et même si celle-ci est ténue, elles ornent les faits, de poésie ou de merveilleux, qui enchante. Ainsi, l'origine du nom de Fougeré peut avoir une version géographique : des fougères couvraient, avant le développement des cultures, de vastes espaces aux sols siliceux et humides.

Mais il faut se méfier des explications qui paraissent évidentes. L'histoire peut avoir son mot à dire. Tout le monde sait que nos ancêtres les Francs, commandés par Clovis nouvellement converti au christianisme, ont battu les Wisigoths d'Alaric en 507 dans une bataille qui se situe en Poitou. Selon l'histoire officielle cette bataille a eu lieu à Vouillé, mais des historiens du XIXe siècle l'ont placée à Voulon, au Camp de Sichard. Ce serait dans ces circonstances-là que Fougeré aurait pris son nom.

Les derniers combats se déroulent dans les plaines de Champagné où la mort d'Alaric sous les coups de Clovis condamne les Wisigoths à la défaite. Des Champagnais heureux d'être délivrés de la domination wisigothique sont pressés de signaler la victoire à Poitiers. Mais comment faire quand il n'y a ni télégraphe, ni smartphone ? Il y a la méthode des Indiens, ou de l'élection du pape, la fumée. A Fougeré donc, on allume du feu et comme c'est le printemps, l'atmosphère est claire et la fumée est perceptible jusqu'à Poitiers, Poitiers qui a aidé Clovis à la victoire par un phénomène prémonitoire : la veille de la bataille, du tombeau de Saint-Hilaire aurait surgi un globe de feu qui serait allé se poser sur la tente de Clovis.

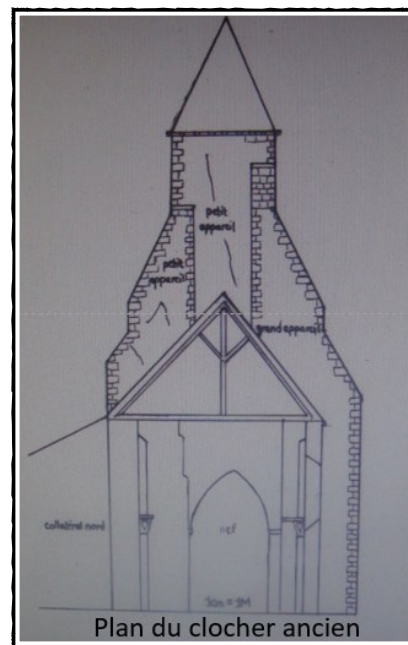
Feu du ciel, feu de bois... l'un prévoyant l'heureux événement, l'autre l'annonçant, la colline de Champagné devait garder ce souvenir historique inscrit dans sa terre : ce lieu sera appelé le « Feu du Roi » qui, en patois se décompose en *feuge* ou feu et *ré* ou roi ...

Si ce récit avait quelque chose à voir avec la vérité historique, le Fougeré de Champagné serait donc le lieu du « Big Bang » pour la France, car Clovis par

cette victoire, peut régner sur la plus grande partie de ce qui s'appellera la France, y imposer le christianisme officiel et choisir Paris comme siège principal.

Pour preuve, le lien Clovis-Champagné s'est matérialisé de façon durable : pour récompenser le Chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers qui l'a beaucoup soutenu, Clovis lui a fait don de deux terres, celle de Longé en Bourgogne et celle de Champagné. Et ce n'est qu'en 1789 que la Révolution détruira ce lien.

Le rôle national de l'ancien clocher de l'église



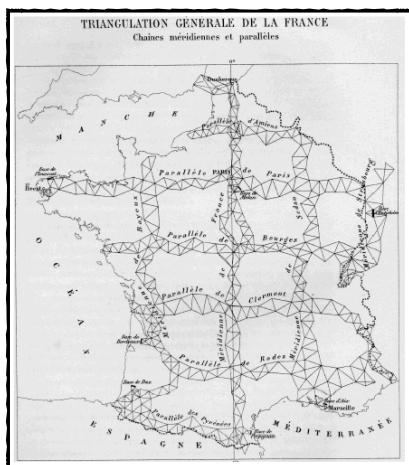
Source : Archives départementales de la Vienne

L'église actuelle dont le portail est surmonté du vitrail représentant Saint Hilaire date du milieu du XIIe siècle. Elle a été construite avec un clocher massif placé au-dessus de l'espace compris entre la nef et le chœur et épaulé par deux contreforts puissants. Le seul document où il apparaît, est un croquis établi en 1843 et s'il l'a été, c'est précisément pour démolir l'édifice. Ses 700 ans pèsent si lourd que ses murs se lézardent et menacent la vie des fidèles. Il sera effectivement détruit en 1847, mais heureusement pour nous, pas sans résistances. En effet, des lettres sont échangées entre la municipalité et les autorités religieuses et administratives, et dans l'une d'elles, on

découvrir un argument intéressant sous la plume d'un de ses défenseurs : « *Nous vous observerons en outre que notre église, par son élévation du sol, se trouve non seulement utile à la paroisse, mais bien encore au gouvernement lui-même. Car Messieurs les ingénieurs géographes, M. le Colonel Bentabole et Monsieur le Capitaine St Sauveur, officiers de l'Etat-Major, ont choisi notre clocher comme signal dans les grands triangles qu'ils ont tracés pour les plans géographiques de la carte générale de la France.* »

Rappelons que pour faire la carte du sol terrestre qui est courbe et accidenté, il faut des repères visibles de loin, donc élevés, à partir desquels il est possible, grâce à des appareils et à des calculs, de mesurer des distances avec exactitude. C'est le principe de la triangulation qui conduit à un maillage en triangles de tout le territoire. Le clocher de Champagné a donc été choisi comme repère qu'on appelle point géodésique, et qui constitue le sommet de plusieurs triangles.

Les deux officiers d'Etat-Major ont de sérieux états de service en tant qu'ingénieurs géographes, lors des guerres de Napoléon Ier, puis dans cette gigantesque entreprise de cartographie de la France au 1/80 000^e commencée en 1818 et terminée quand la guerre de 1870 éclate. Le clocher de Champagné est concerné entre 1836 et 1840 quand Joseph Charles Marie Bentabole, alors lieutenant-colonel, est responsable de la triangulation dans le quadrilatère Bressuire-Issoudun-Aubusson-Saintes.



<http://rosalielebel75.franceserv.com/carte-etat-major.html>

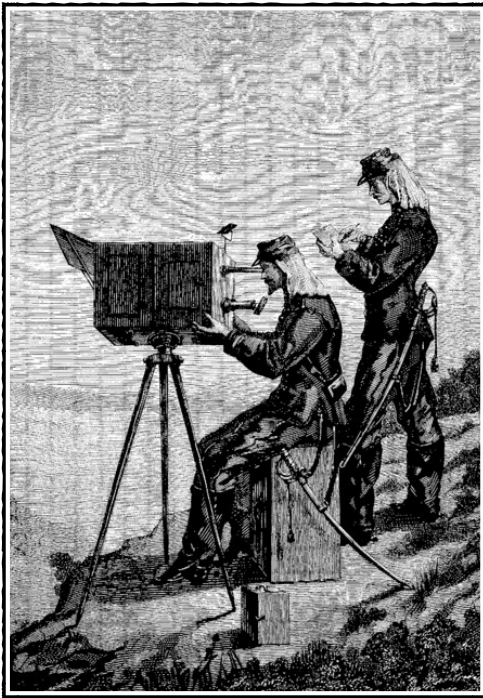
Champagné et le télégraphe par signaux lumineux

La guerre de 1870 avec le siège de Paris par les Prussiens a vite montré l'importance des communications rapides. Le télégraphe Morse à impulsions électriques donnait satisfaction mais les physiciens et l'armée pensaient l'améliorer par un système optique. Les recherches déjà engagées avant la guerre s'intensifièrent, excitées par la concurrence des savants italiens. Elles donnèrent de bons résultats à Paris mais sur des distances limitées et, comme Gambetta, Monsieur Lissajous et un collègue « s'évadèrent » de Paris en ballon avec des appareils pour multiplier les essais en province. L'un d'eux fut réalisé entre Poitiers et Champagné-Saint-Hilaire. Deux sources nous en confient les grandes lignes sans entrer, hélas, dans les détails locaux que nous souhaiterions.

L'article intitulé « *Les merveilles de la science-Télégraphe aérien-supplément* » commence par écorcher le nom de notre commune, mais dit l'essentiel : « *Entre Poitiers et Champagné-Saint-Hilaire, des signaux lumineux colorés franchirent, avec une vitesse remarquable, l'intervalle de ces deux villes, qui est de 40 kilomètres. Ces expériences furent faites en présence du général Vuillemot, délégué par le général Chanzy.* »

Dans son rapport présenté à la commission créée pour ces recherches, Monsieur Lissajous apporte quelques explications techniques sans donner le lieu précis choisi sur la butte de Champagné : « *Le 10 mars, M. Baudot se transporta à Champagné-Saint-Hilaire [...]. Il faisait très-beau soleil, chaque station (dont celle de Poitiers à l'angle de la promenade de Blossac) était pourvue d'un miroir plan. On s'en servait pour envoyer le soleil par réflexion dans l'appareil, et la correspondance se fit ainsi de jour. La nuit venue, on employa la lampe à pétrole. La lecture des signaux se faisait à l'oeil-nu, à cette distance de 37 kilomètres. Ces expériences ont eu lieu sous les yeux de M. Morin, inspecteur des télégraphes à Poitiers, et de M. Tamisier, inspecteur télégraphique de la deuxième armée.* »

La Butte de Champagné, toujours à la hauteur (suite)



Tiré de *Les merveilles de la science*

Après la guerre, des perfectionnements ont été apportés au télégraphe par signaux lumineux, qui a été surtout à l'œuvre lors de la colonisation. Ailleurs, le téléphone a prévalu sur lui. Mais il n'empêche que la butte de Champagné a prêté sa hauteur à l'effort technique des chercheurs dans le domaine des télécommunications. Ajoutons pour l'anecdote qu'elle a eu en quelque sorte le retour, 1363 ans après, de ses signaux de la victoire franque : lumière contre fumée.

Un projet de sanatorium avorté

Pas de fumées d'usines sur la butte de Fougeré exposée à tous les souffles de la rose des vents, pas d'altitude himalayenne mais un air vivifiant ! A la fin du XIX^e siècle, on avait fini par découvrir le bacille de la tuberculose, cause d'un décès sur sept en Europe. L'idée du médecin allemand Hermann Brehmer de créer des établissements de cure où les malades peuvent bénéficier « *du bon air* » avaient fini par être admises. Ce qu'on appellera des sanatoriums se multiplièrent et le Conseil Général de la Vienne avait évoqué l'idée d'en planter un.

C'est Jacques de Biez, membre du Conseil d'Arrondissement de Civray qui en reprit l'idée en 1900 comme

en témoigne le rapport des délibérations du Conseil général de la Vienne de sa séance du mardi 28 août : « *Sur proposition de M. de Biez, le Conseil d'arrondissement de Civray a émis un vœu en faveur de la reprise du projet de sanatorium pour les tuberculeux, à établir dans le département de la Vienne. M. de Biez a rappelé que ce projet avait été étudié l'année dernière, que des conférences avaient été faites dans certaines communes, entre autres Sommières-du-Clain, et qu'on avait proposé pour l'établissement de ce sanatorium, le plateau de Champagné-Saint-Hilaire...* »

Jacques de Biez, Comte de Malendre, était né à Etréat en 1852. Il devint journaliste et critique d'art de renom à Paris. Il épousa à Londres, le 31 décembre 1891, Marie Camille Marguerite de Briey, de 17 ans sa cadette, et fille du propriétaire du château et des terres de la Roche à Magné, Anatole de Briey. Jacques de Biez vient alors vivre à Poitiers au n°4 de Saint-Hilaire. C'est là que le 1^{er} décembre 1892 naît sa fille prénommée Berthe, Jane, Marie, Jacqueline, Marguerite, Alberte, Michelle. Et c'est là aussi que meurt son épouse, à l'âge de 23 ans, le 17 avril 1893.

Il se retire avec sa fille à Saint-Maurice-la-Clouère, dans son château de la Mothe où il est recensé en 1896 et 1901 et se lance dans la politique locale. Il tente de mettre en application des idées contemporaines de christianisme social dont fait partie son projet de sanatorium à Champagné-Saint-Hilaire. Sans doute déçu de son expérience rurale, il abandonne son projet et retourne à Paris. Lui qui a rédigé plusieurs écrits antisémites et notamment *Rothschild et le petit Juif (1891)* ne verra pas à Champagné se consacrer le double échec de ses idées : il n'y aura jamais de sanatorium sur la butte de Champagné. En revanche, à son pied, Maurice de Rothschild installera un haras de galopeurs.

Les antennes hertziennes

La commune de Champagné ne sera donc pas munie d'un télégraphe à signaux lumineux, comme elle n'avait pas été le siège d'un relais du télégraphe Chappe.



Réseau du télégraphe Chappe

<https://emf.fr/17766/le-telegraphe-chappe/>

Mais la butte de Fougeré obtient sa revanche à l'époque contemporaine, avec les communications radioélectriques. Dès 1954 –Pierre Rossignol le conte dans le détail sur le site de Champagné–les Américains dans le cadre de l'OTAN et de « la guerre froide » y installent une station relais qui fait partie d'un vaste réseau européen. Non seulement ils dressent les antennes qui vont transmettre les communications par micro-ondes hertziennes, mais ils installent tout l'équipement électrique qui s'impose et aménagent des locaux pour abriter les techniciens

venus d'Amérique. Ainsi, en raison de sa position dominante au centre du Seuil du Poitou, la butte de Fougeré joue son rôle, dans la stratégie de défense que la constitution des deux blocs a générée. Et cela jusqu'en 1966 au moment où le gouvernement français condamne les troupes américaines à quitter la France.

Mais l'exemple a été donné : les douanes françaises reprennent la zone laissée libre et plantent un pylône de 100 mètres de haut supportant des antennes relais. La colline se distingue de loin grâce à ce mât rouge et blanc qui projette un faisceau clignotant dans la nuit. Puis le bourgeon métallique qui sort de la butte se transforme en bouquet : une parabole des Télécommunications, une autre de la gendarmerie, une autre encore de Bouygues. Fougeré devient le carrefour des ondes hertziennes. En 2009, le pylône des Douanes disparaît, mais un candidat aujourd'hui se présente, c'est Free.

En résumé, la butte de Fougeré n'est pas le point le plus haut du département de la Vienne, c'est le Signal de Prun sur la commune d'Adriers qui culmine à 231 mètres, mais sa situation au cœur du Seuil du Poitou l'a placée au cœur de nombreux événements innovants.

Louis Vibrac

OVN1 : Nuit d'angoisse pour deux pêcheurs de carpes...

Été 2011 (l'année n'est plus certaine dans la mémoire des témoins mais on n'en est pas loin du tout ; il se peut que ce soit 2012, mais 2011 semble être plus juste, compte tenu des points de repères dans le temps...)

1 kilomètre après la sortie de Champagné-Saint-Hilaire (86 – sud-Vienne), en direction de Gençay par la route départementale N°13, se trouve un ensemble d'étangs artificiels, la « Base de loisirs des 3 Fontaines » (1), que l'on découvre en quittant la RD13 pour emprunter, sur la droite, une petite route qui descend sur environ 400 mètres.

C'est sur le plus grand des deux plans d'eau que M. Nicolas PLANTEGENET, 27 ans, et Mathieu P., dans les mêmes âges, collègues de travail en qualité de fonctionnaires d'Etat et passionnés de pêche à la carpe, passent l'après-midi la canne à la main, à l'ombre d'un saule pleureur qui prospère au bord de l'eau. Poursuivant leur partie de pêche jusque dans la nuit comme le font la plupart des carpistes (puisque les mœurs et activités de cet animal sont principalement nocturnes par grosses chaleurs), il est aux alentours de minuit lorsque les deux amis, assis sur la berge près de leurs tentes, profitent d'un ciel

exceptionnellement pur, sans le moindre nuage, et offrant donc une voûte céleste particulièrement étoilée.

M. PLANTEGENET propose à son camarade de déplacer leurs fauteuils afin de s'éloigner de l'arbre qui les a abrités durant les heures ensoleillées mais qui maintenant les prive d'une partie de ce merveilleux spectacle, d'autant que la configuration des lieux leur confère une vue panoramique et extrêmement dégagée. Face à l'immensité stellaire, ce contexte les amène à quelques considérations sur l'impossibilité mathématique d'être seuls dans l'Univers (puisque M. PLANTEGENET est intrigué par le phénomène ufologique depuis toujours), puis rapidement ils reviennent vers le sujet de quête qui les a conduits en ces lieux.

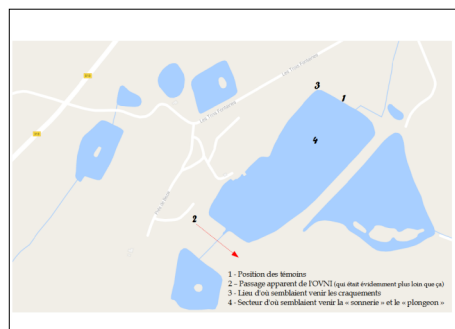
C'est alors que M. PLANTEGENET fait remarquer dans le lointain, juste au-dessus de l'horizon où se dessinent les cîmes du bois qui borde le plan d'eau, 3 points lumineux disposés en triangle, pointe vers le haut, d'un rouge très vif et d'une lumière très brillante, solidaires entre eux plutôt qu'individuels et en formation de vol. Un peu plus gros que des étoiles (et donc à une distance indéterminable), ils ne clignotent pas et se déplacent selon un axe Nord-Sud à une vitesse lente mais régulière. Cette observation est relativement longue – durée estimée à 3 ou 4 minutes – et laisse le temps aux observateurs de se questionner sur la nature de ce qu'ils voient : un satellite, propose Mathieu ? Peu probable ! Une sonde météo ? Bizarre !... Tout à coup, l'ensemble lumineux disparaît en poursuivant sa course à une vitesse hallucinante, dans la même direction qu'au préalable – en un clin d'œil, dira M. PLANTEGENET, qui ne se souvient plus si les étoiles étaient visibles ou masquées entre les points, ce qui attesterait ou non d'une masse.

De mémoire, aucune odeur, aucun bruit particulier ne fut à noter. Pas de vent non plus. Quant à la Lune ? « Je ne sais plus », dira M. PLANTEGENET... « Mais la nuit était très noire : nous avons besoin de nos lampes frontales pour y voir clair, à l'inverse des nuits où la Lune éclaire alentour ».

La nuit se poursuit tranquillement, sympathique et

sans anxiété en dépit de cette observation, qui donna même une valeur ajoutée à l'escapade halieutique de nos protagonistes, conscients d'avoir été les témoins d'une chose exceptionnelle.

Mais entre 30 et 45 minutes après le passage de l'OVNI (« moins d'une heure, en tout cas ») se déroula un nouvel épisode qui allait changer la nuit de loisir de ces derniers, alors seuls sur les lieux, en nuit d'angoisse...



Un son à deux tons retentit soudain, ne ressemblant à rien de connu de nos pêcheurs mais qu'on pourrait comparer, afin de se situer, à un cor de chasse ou à un clairon. « Pas une trompette : le son en est trop clair, trop aigu... » Son intensité était un peu moindre que celle d'un klaxon de voiture – donc tout de même assez forte – et elle paraissait venir de la zone faisant face aux témoins. Une première note, d'une tonalité basse et durant une fraction de seconde, laissant aussitôt la place à un second ton, plus aigu et un peu plus long (2 secondes environ).

Presque sans transition après la « sonnerie » (moins de 5 secondes), un « plouf » colossal se fit entendre près des carapistes – à une distance maximale de 10 à 15 mètres, peut-être 20, pas facile d'estimer nous précise-t-on. En tout cas, la violence du plongeon leur est parue telle qu'il est impossible pour eux de croire à une immersion plus lointaine que ces 20 mètres ou carrément opposée à leur position ; à leur sens, il est évident qu'elle s'est produite dans « leur » plan d'eau et non dans l'étang voisin. Relativement près d'eux, à environ un tiers de la distance qui les sépare de la berge opposée (ils se trouvent à une extrémité de l'étang, qui mesure environ 350 mètres de longueur par 150 mètres de large).

Plus aucun bruit ne se fit entendre ensuite, aussi la thèse d'une chute animale dans l'eau fut écartée car celui-ci aurait cherché à regagner le bord en nageant, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer un certain vacarme. Et puis l'intensité du plongeon était bien plus importante que cela, comparable à l'immersion brutale d'un objet très lourd, un bloc rocheux d'un mètre cube, par exemple. Du reste, la pièce d'eau est suffisamment large pour certifier, même de nuit, que ce bruit a eu lieu au milieu de l'étang et non près d'une rive. M. PLANTEGENET précise que ce bruit et la « sonnerie » semblaient venir du même secteur. Détail curieux, celui-ci ne se souvient pas avoir entendu la retombée de la gerbe d'eau habituellement soulevée dans ces cas-là.

Avec leurs lampes frontales, ils sondèrent alors la surface de l'eau, mais pas la moindre vague, pas la moindre ridicule ne troublait la quiétude aquatique. L'eau était d'huile, nous affirme Nicolas.

A ce stade de notre entretien, celui-ci paraît hésitant puis s'avance avec timidité vers un détail qui semble le perturber : ne se rappelant plus si cela a eu lieu avant ou après la « sonnerie », il se souvient avoir entendu craquer de grosses branches près d'eux, bruit qui provenait des épais taillis bordant le bassin, à environ 50 mètres sur leur droite. C'était quelque chose de particulier, et il insiste sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'un petit craquement mais de quelque chose de relativement « musclé ». « Un sanglier ? Peut-être. Mais ce devait alors être un véritable monstre ! » Quoi qu'il en soit, il est étonnant qu'autant d'éléments s'enchaînent ainsi s'ils n'ont rien à voir les uns avec les autres !

Plusieurs années après les faits, le témoin en tressaille encore en l'évoquant, appuyant sur le fait que l'ambiance était extrêmement pesante... Retournant sur les lieux le 11 janvier 2017 pour les besoins de cette enquête, M. PLANTEGENET ressent encore une drôle d'impression, un reste d'anxiété. En effet, entre 2011 et 2017, il n'y était jamais retourné – pas par peur mais par manque d'intérêt pour le site...

Apeurés, les témoins songent alors à s'en aller, mais la nécessité de parcourir les abords de la zone incrimi-

née pour ce faire – sans savoir ce qu'ils risquent de rencontrer – les fait renoncer. Ils préfèrent se réfugier sous leur tente pour essayer de dormir, songeant même à se regrouper tous les deux sous la même toile, ce qu'ils ne feront finalement pas non plus malgré l'angoisse.

La nuit se termina ainsi sans autre fait notable, sans autre anomalie...

Au petit matin, les compères interrogèrent du regard les inextricables broussailles d'où semblait venir le bruit de bois cassé, sans succès...

Le jour étant revenu – et avec lui la disparition du malaise puisque tout était redevenu identifiable à perte de vue – les pêcheurs restèrent jusque dans l'après-midi sur les lieux.

Interrogé sur la question de la Nature qui « se tait soudainement », comme il est parfois indiqué dans des cas d'observation insolite, M. PLANTEGENET répond par la négative. Fait notable néanmoins, il souligne que cette nuit-là la pêche fut médiocre alors que d'ordinaire elle est abondante en ces lieux. Pas la moindre touche alors que parfois, pour se reposer un peu, il faut retirer les cannes tant le poisson y est vorace.

« Je crois que l'étang a été vidé, il y a 2 ou 3 ans, dit-il ; j'aurais été curieux de venir voir si j'y voyais quelque trace d'impact dans le fond ! »

Souhaitant obtenir de plus amples informations quant à ces plans d'eau (1), nous avons démarché la Mairie de Champagné-Saint-Hilaire, où l'adjoint au Maire nous a certifié que le grand étang – d'une superficie approximative de 6 hectares – n'avait jamais été vidé. En revanche, le plus petit, qui fait entre 2 et 2,5 hectares de surface, a été asséché durant les années 90.

M. PLANTEGENET se souvient qu'un article paru entre les pages du quotidien « LA NOUVELLE REPUBLIQUE » avait fait état d'une observation céleste inhabituelle, peu après la leur, dans la région, par un couple de personnes âgées prenant le thé sur leur terrasse et qui avaient alors prévenu la Gendarmerie. Il pourrait être intéressant de retrouver cet encart...

Mathieu P., originaire de la Meuse, a obtenu une mutation professionnelle dans sa région courant 2016 et nous n'avons pas réussi à le contacter par téléphone; aussi, nous n'avons pu recueillir sur place que le témoignage de M. PLANTEGENET.

1 - A l'instar des communes voisines, le territoire de Champagné est parsemé d'étangs, de mares et autres trous d'eau.

Celui qui nous intéresse fait partie d'un ensemble composé de 2 plans d'eau creusés au milieu des années 1980 pour le plus grand, mais antérieurement à cette époque pour le plus petit. En effet, durant les années 80 la municipalité a racheté ce terrain à un particulier qui l'avait fait aménager par le creusage de ce petit lac.

Leur profondeur maximale est d'environ 4 mètres

pour le petit et 3,50 mètres pour le plus grand ; tous deux sont alimentés par des sources proches, et certains d'entre eux communiquent par de petits rus - ce qui est le cas pour celui dont nous parlons ici... Evidemment, leur niveau est donc plus ou moins assujéti au débit pluvial.

Merci à la Mairie de Champagné-Saint-Hilaire, et tout particulièrement à M. Russeil, adjoint au Maire, qui nous a gentiment apporté ses lumières.



Enquête de Rodrigue ROUSSEAU habitant de Romagne

Mais t'es haut !! Bilan Météo

Mais t'es haut ! La météo champagnoise d'octobre 2016 à septembre 2017.

Pour des raisons de délais de rédaction pour le Bulletin Municipal, l'année de référence pour ces observations météorologiques n'est pas celle du calendrier, mais les douze mois qui vont d'octobre 2016 à septembre 2017.

Champagné-Saint-Hilaire n'a pas connu durant cette période de phénomènes météorologiques exceptionnellement violents. Une tempête tout de même le 4 février a commis quelques dégâts aux arbres et aux tuiles, des vents en avril ont atteint 50 km/h, très loin cependant des 295 km/h de l'ouragan Irma.

La température a respecté deux fois la loi rigoureuse d'un l'hiver plutôt modéré : tout à la fin décembre, des gelées ont couvert d'une pellicule de glace les étangs ; et entre le 17 et le 26 février, le gel s'est installé jusqu'à descendre à -8°C , le 20. Mais une « réplique » printanière du gel le 20 avril, bien que plus faible, a brûlé quelques arbres fruitiers et des mimosas.

Pas de pluies diluviennes au point de pousser le Clain à sortir de son lit ! Au contraire, ce qui a marqué ce dernier épisode météorologique c'est **le gros déficit en**

eau, Le pluviomètre à Limes n'a totalisé que 527 mm d'eau, alors que dans les 12 mois précédents, il enregistrait 775 mm, à la hauteur des moyennes trentennaires de la Vienne. Heureusement que novembre et mars ont fait un effort pour alimenter un peu les sources car ils encadrent les trois mois d'hiver qui ont été désespérément avares d'eau...et encore plus de neige ! Les cultures ont profité, mais avec retenue, du régime des pluies d'été : un peu chaque mois, même en juillet et août qui avaient été carrément arides l'année dernière.

En revanche, elles ont eu du mal à supporter, comme les gens, **les poussées de fièvre caniculaire** qui ont tourmenté souvent l'été : 28°C dès la fin mai, trois jours à 30°C pour marquer l'arrivée de la saison chaude, cinq jours de juillet avec 20°C le matin et 35°C l'après-midi. De quoi donner du corps à l'idée d'un réchauffement climatique.

Au total tout de même, cette année impaire -sans imperméable ou peu- nous a donné beaucoup de ciel bleu les après-midi, teinté de rouges aux couchers du soleil, piqueté d'étoiles durant les nuits.

Louis Vibrac

Champagne' S. Hilare, 14 Mai 1945.

Mon cher René:

Que d'événements se sont passés depuis ta dernière lettre. La guerre est enfin terminée en Europe. Quel soulagement. Non vraiment, on ne peut croire que c'est la vérité. Toi, tu dois être heureux, ainsi que tous tes camarades, car pour les soldats c'est encore plus la fête que pour les civils. Peut-être vas-tu avoir une permission, et celle-là, tu l'auras bien méritée. J'espère que tu pardonneras mon retard à te répondre, car, comme tu le penses certainement, ^{la semaine a été bien remplie.} Lundi, cela se murmurait, on disait que l'Allemagne avait capitulé sur tous les fronts. Alors tu penses, tout était en révolution. Mardi, jour de la fête, on ne songeait pas à la correspondance. On a défilé au monument aux morts, au cimetière, puis on a été sonner les cloches. Je t'assure que ces dernières ont sonné. Elles n'ont cessé de sonner depuis le mardi.

3 heures jusqu'au lendemain matin à dix heures. Comme tu le vois, dans toute la nuit, il y a eu le carillon. Maintenant, après le défilé il y a eu feu de joie, avec le drapeau broché qui a flambé dedans. Ensuite bal sous la place. Jeunes et vieux, tout le monde dansait. Au soir bal chez Vain, le lendemain au tantôt, bal également chez Vain, ainsi que le soir, Jeudi l'Ascension, fête et bal à Gencaux, et le soir bal à S^t Maurice. Tu vois que la semaine s'est bien passée. J'avais fait la connaissance d'un gentil petit cavalier qui est retourné au bal à Champagne, car, j'ai oublié de te dire, que, pour finir la semaine, il y a eu bal à Champagne dimanche. C'était Lamoureux, tu dois voir que, il y a bien longtemps que la maison Lamoureux n'était venue tenir un bal sous la place. J'espère que tu t'es, toi également, bien amusé ainsi que Bertie Rugeon. Tu lui diras bonjour et mes félicitations ainsi qu'à toi, pour tous nos braves petits soldats. Une amie qui ne t'oublie pas. Colette.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
1																					
2							■									■			■		
3					■					■			■								
4				■							■							■		■	
5			■						■			■				■		■			
6		■					■								■						
7						■								■				■			
8						■			■		■									■	
9																					

HORizontalement

1. Petite localité dynamique du haut-Poitou (en 3 mots)
2. Un petit groupe de maisons dans la campagne- Fut brillant - En prononçant les lettres : élever - idem : enlever
3. Ville du Gard- Faire tourner un moteur neuf ou (avec l'accent circonflexe) tourner en un lieu avec de louches intentions-Refait- A la Rouère on rouissait le chanvre, mais on n'y a pas ce caractère rusé.
4. Cette abréviation a été remplacée par une plus moderne, le PLU - La butte de Fougeré a accueilli longtemps leur antenne pour mieux contrôler les contrebandiers - Il a été remplacé par l'Euro dans nos porte-monnaie
5. Le commencement d'un espoir - Il est à cors et à cris en automne dans les bois- Deux lettres d'importation- Deux lettres importées des Américains - Une viorne qui a perdu ses voyelles
6. Ou c'est un bon génie, ou il est vraiment fêlé - Elle se pratique sur le sol ou mûrit par les livres - Dans son garage route de Sommières, il est amené à utiliser les clés de Facom
7. En verlan : prison - Souvent sur le guéridon d'une Anglaise - Abréviation de Sieur - Prénom de jeune femme chère à Louis Aragon notamment
8. Nos trois cloches sont faites en alliage de cuivre et de ce métal - Pour interpeller quelqu'un - Un excès de noah peut le faire - Avoir, bien au présent et bien à moi
9. L'église de la paroisse leur est dédiée. (en 4 mots)

Verticalement

1. Celles de l'église sont dédiées à Saint Nicolas et à Notre Dame de la Pitié
2. En Pleine Lune, ils sont très beaux- Etape inachevée
3. Notre commune en compte plus de mille à présent - Un soutien en bois ou en métal
4. J'emploie ce mot quand des affaires sont à moi - Son eau a entraîné des moulins comme ceux de Says ou Moulin Neuf
5. S'il y avait une paire de ces deux lettres, cela ferait un père - Au pluriel, ce pourrait être un bois sur la commune
6. On peut en voir deux de bonne heure, à Limes, mais aucune n'est boréale
7. Soupir de soulagement - Fume dans le récipient de l'Anglaise évoquée plus haut
8. Précédé de « le » c'est un village champagnois - Nom de département ou adjectif de sentiment
9. Celle du territoire de la commune, est de 45,6 km²
10. C'est ainsi qu'on s'adressait au roi- Qui ira à la bibliothèque le fera
11. Quatre trimestres- Celui du bourg est une butte
12. Qu'il soit suivi de « berg » ou de « cream », il est fondant- Attention aux épines en les cueillant dans les haies
13. Encore jamais utilisé- Peut guider le cheval (où que soit l'accent)
14. La télé sans voyelles-Elle peut être des hortensias, de l'église ou de la Carrière...-Le début d'un itinéraire
15. Paradis pour chevaux, lads et cavaliers- Abréviation d'une formule de politesse
16. Deux lettres qui se suivent pour tout le monde ou pour personne-A Romagne, on les roulerait ces quatre-là
17. Regarda de travers- L'est et l'Ouest sur une carte
18. Un excellent service en tennis-Il teinte le Bois où se nichent les Rosignol
19. Lui a utilisé la clé de fa dans la Mer
20. On lui donnait du « sire » par respect - Coupai le poil ou mis de mauvais poil
21. Faisais comme le nain Atchoum.



L'Abbaye de Moreau

Reconstitution effectuée par Tanguy Guyot

Salles périscolaires...



1899 - 1993

"C'est la peinture qui précède la vision, ce n'est pas la vision qui précède la peinture. »

Nouvelles salles...

SALLE Lorris Junek



1881-1973

« J'ai mis toute ma vie à savoir dessiner comme un enfant »



6 Nov. 1971

Quintuple médaillée Olympique en escrime

SALLE Pablo Picasso

SALLE Laura Flessel



1900-1944

« Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité »

nouvelles activités !...

SALLE Antoine de Saint-Exupéry

... et socio-culturelles



Les activités périscolaires : des moments de partage, de créativité, de détente et de découvertes :
semaine africaine, goûter partagé, jeux, sports, discussions,...



Champagné-Saint-Hilaire vue du ciel



Printemps Été 2017



Photos iBooCRÉATION

Automne Hiver 2017

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie

86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91

E-mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

